1220-21

Bureau du Depot Legal
Departement des Périodiques
Bibliothèque nationale du Québec
1700 St-Denis,
Montréal P. Q.

L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garcons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La Météo
Ciel variable chutes de neige
Minimum: 5
Maximum: 15
avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

32e ANNEE - No 11 GRANBY, MERCREDI LE 18 DECEMBRE 1968 DIX CENTS

Québec favorise Drummondville pour l'aéroport international

Budget de $5,377,777 à la C.S. de Granby - P. 3

Par ANDRE BELLEMARE

QUEBEC PC -- Il ne fait plus de doute maintenant que le gouvernement provincial favorisera particulièrement la ville de Drummondville comme emplacement du futur aéroport international du Québec.

Le ministre du Travail et leader parlementaire du gouvernement, M. Maurice Bellemare, a tenu des propos non-équivoques en ce sens, hier après-midi en Chambre au cours de l'étude du bill visant à favoriser l'aménagement des environs du nouvel aéroport international du Québec.

Il appartient au gouvernement fédéral de déterminer l'endroit où sera construit l'aéroport et le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a indiqué que M. Paul Hellyer, ministre canadien des Transports et Communications, fera connaître la décision finale bientôt.

L'Assemblée législative a adopté, hier soir, le projet de loi en troisième lecture.

Hier, le comité plénier a accepté un amendement d'appellation. Le bill déposé par M. Lussier vendredi dernier, à l'Assemblée législative, portait en effet le nom "loi favorisant l'aménagement des environs du nouvel aéroport international de la région de Montréal".

M. Bellemare a fait un tour d'horizon des régions principales du Québec susceptibles de recevoir le futur aéroport pour avions supersoniques mais il les a toutes écartées. . .sauf "celle qui est tout à fait bien ordonnée, avec de grandes routes qui y conduisent facilement, un chemin de fer qui pourrait conduire directement de ce côté-là à Montréal ou à Québec. Ca pourrait se faire dans 10 ou 15 minutes. . ."

Le ministre du Travail a ajouté que le député de Drummond (M. Bernard Pinard) "va dire lui aussi pour quelle région il est".

Un peu plus tard, sur le parquet de la Chambre, M. Bellemare a confié à des journalistes qu'il n'avait jamais caché ses préférences pour Drummondville.

"Mais je dis cela en tant que député et maire de St-Jean des Piles", a fait remarquer le ministre dans le but de ne pas engager le gouvernement en entier dans ce geste d'appui en faveur de Drummondville.

Objectifs

Le projet représente un investissement de l'ordre de $500 millions, selon les estimés de M. René Lévesque (Ind.—Laurier).

Le ministre des Affaires municipales a expliqué que le projet de loi poursuit trois objectifs: l'épanouissement le plus complet de l'économie du Québec, l'exemption maximum de dégâts causés par la spéculation et un aménagement rationnel et harmonieux de l'aéroport selon des principes d'urbanisme.

En réponse à une question de M. Robert Bourassa (L—Mercier), M. Lussier a dit, sous toute réserve, que la construction de l'aéroport procurera du travail à un nombre de personnes pouvant aller jusqu'à quelques milliers.

Le bill 296 a pour objet d'interdire toute construction, reconstruction, transformation, addition ou implantation nouvelle de bâtiments, sauf pour des fins agricoles, sur un territoire d'une superficie devant être déterminée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

M. Clément Vincent, ministre de la Colonisation et de l'Agriculture, a souhaité que l'homologation des terrains de l'emplacement futur soit faite aussitôt que le gouvernement fédéral aura choisi définitivement le lieu.

Cette prohibition de toute sorte de travaux de construction sur le territoire environnant sera effective jusqu'au 15 juin 1969.

M. Lussier a dit que cette mesure est transitoire et urgente dans l'intérêt public.

D'autre part, le ministre des Affaires municipales a informé la Chambre que M. Hellyer fera connaître la décision du gouvernement canadien au sujet de l'emplacement du futur aéroport dans un avenir rapproché.

(Suite à la page 2)

La Commission Dorion

Le Québec ne doit pas céder à l'avantage du district fédéral

Par Jean-Pierre GAGNON

QUEBEC (PC) — La commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec recommande que le gouvernement du Québec exprime clairement son opposition à la création de tout organisme impliquant le détachement d'une portion du territoire québecois, que cet organisme porte ou non le titre de "district fédéral".

C'est ce qui ressort de la troisième tranche du volumineux rapport de la commission Dorion déposée hier à l'Assemblée législative. Les deux autres tranches ont été déposées précédemment. La première constituait la transmission des premières opinions recueillies, alors que la deuxième tranche, déposée en septembre 1967, n'indiquait que l'essentiel des différents aspects du problème.

Selon le présent rapport, l'intégrité du territoire québécois doit être maintenue de façon absolue, ce qui implique le rejet de toute formule de nature strictement fédérale de même que la récupération des territoires qui sont actuellement propriété de la Commission de la capitale nationale.

Le rapport demande en outre que la juridiction provinciale soit maintenue dans tous les domaines qui lui sont garantis par la constitution actuelle, tels la justice, l'éducation, la santé, le tourisme et les affaires municipales.

De plus, l'administration du territoire qui sera éventuellement soumis à quelque organisme impliquant la participation d'un gouvernement autre que le gouvernement québécois, doit demeurer entièrement entre les mains du Québec.

Ainsi, l'aménagement de la région de Hull, doit être envisagé de façon à éviter que s'accentuent les forces centrifuges qui s'exercent sur l'ouest du Québec par le fait de la proximité de la capitale canadienne.

La commission Dorion recommande de plus que le gouvernement du Québec manifeste de façon beaucoup plus tangible qu'il ne l'a fait jusqu'à maintenant son intérêt pour la région de Hull, en la dotant d'une infrastructure, des services administratifs et des équipements nécessaires, jusqu'à la limite des possibilités financières du Québec.

Ainsi, le gouvernement du Québec devrait prendre des mesures d'urgence pour enrayer les conséquences néfastes de l'actuelle disparité des taxes de ventes, préférablement par voie d'ententes avec le gouvernement de l'Ontario, dans le but d'enrayer les soustractions complètes de ses taxes.

Conséquences

Selon la commission Dorion, le gouvernement devrait étudier la possibilité de minimiser les conséquences dues aux inévitables disparités découlant de son régime de taxation, notamment en cherchant à faire porter les charges fiscales plus lourdes sur les domaines où l'évasion est plus difficile.

Pour prouver l'intérêt du gouvernement du Québec envers la région de Hull, la commission recommande que le ministère de l'Industrie et du Commerce élabore, en collaboration avec les organismes intéressés, une politique ferme de promotion industrielle pour la région, par l'adoption de mesures incitatives, comme des assouplissements fiscaux, la création et l'agrandissement de parcs industriels, une participation accrue à l'équipement d'infrastructure ou l'octroi de subventions.

De plus, le gouvernement du Québec devrait adopter les mesures qui s'imposent et devrait consentir les investissements nécessaires pour faire de Hull le centre éducationnel de langue française dominant dans la région, notamment par l'expansion de son CEGEP et la création d'écoles techniques et professionnelles, de centres de culture populaire et, éventuellement, d'une université de langue française.

Tourisme

Concernant la promotion touristique, la commission recommande que le ministère concerné mette au point un programme élaboré de tourisme social dans la région, notamment en dotant le parc de la Gatineau et son éventuel prolongement des équipements et services nécessaires à cette fin.

Par ailleurs, la commission d'enquête sur l'intégrité du territoire recommande que le gouvernement du Québec requiert l'abrogation de la "loi de la commission de la capitale nationale."

De plus, on demande que le pouvoir d'expropriation actuellement exercé par la CCN ainsi que le pouvoir de créer des servitudes actives ou passives soient exercés par le gouvernement du Québec. Le Québec devrait aussi entreprendre les démarches nécessaires en vue d'obtenir la cession des terrains actuellement possédés par la même commission en territoire québécois, et que le transfert de propriété soit inconditionnel et sans compensation financière.

D'autre part, dans le but d'élaborer et de mettre au point périodiquement un plan d'aménagement couvrant l'ensemble de la région de la capitale canadienne, la commission recommande la formation d'une conférence tripartite formée des gouvernements du Québec, de l'Ontario et du gouvernement fédéral.

Les trois gouvernements y jouiraient d'une représentation égale et la conférence serait nécessairement saisie des projets impliquant l'aspect intervisible des rives de l'Outaouais, la pollution et le raccordement des axes routiers.

Par ailleurs, dans le but de formuler les politiques et les projets susceptibles d'être proposés par le gouvernement du Québec à la conférence tripartite, la commission recommande la création, dans le plus bref délai possible, d'une commission d'aménagement de l'ouest du Québec.



LE PERE NOEL serait-il moins occupé que par les années passées? Peut-être a-t-il tout simplement décidé de se réchauffer un peu après un séjour prolongé dans le Pôle Nord...Cette scène a été prise sur le vif sur une plage du golfe du Mexique, à St. Petersburg, en Floride, en compagnie de Janet Molly. Mais dans moins d'une semaine maintenant, il aura fort à faire dans notre région alors que de nombreuses livraisons de cadeaux l'attendent. Espérons que la nostalgie des palmiers, du soleil radieux et du sable chaud ne lui fera pas délaisser nos "bancs" de neige.

St-Hyacinthe n'abandonne pas la partie

SAINT-HYACINTHE - Le maire Léon Nichols, de Saint-Hyacinthe a annoncé que la cité maskoutaine demeure toujours en lice pour l'obtention de l'Aéroport international dans son voisinage.



Me Léon NICHOLS

"Il semble, a dit Me Nichols à la réunion du conseil municipal local, que Drummondville soit en avance dans ce domaine, du moins au point de vue publicité Saint-Hyacinthe demeure toujours en lice. Nous nous rendrons dès mardi prochain à Dorval pour rencontrer les autorités de l'Aéroport à ce sujet.

"Il est à noter que Saint-Hyacinthe demeure parmi les six villes dont les noms ont été retenus pour l'obtention de cet aéroport. Je serais toutefois plus heureux de voir l'Aéroport établi à Drummondville plutôt par exemple qu'à Farnham car Saint-Hyacinthe y gagnerait plus, étant dans le voisinage".

La demande envoyée par la Chambre de commerce régionale des Cantons de l'Est pour approuver le choix de Farnham comme site du futur aéroport de Montréal a reçu le même accueil du conseil maskoutain que la requête de la Chambre de commerce de Drummondville, elle a été déposée aux archives...et l'attitude des conseillers de Saint-Hyacinthe à ce sujet est fort compréhensible.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada augmente

OTTAWA PC - La Banque du Canada a annoncé hier soir qu'elle haussait son taux d'escompte d'un demi pour cent et que celui-ci était porté à 6 ½ pour cent, à compter de minuit mardi soir.

Dans un bref communiqué, le gouverneur de la Banque, M. Louis Rasminsky, a précisé que "cette décision reflétait l'inquiétude de la Banque centrale en raison de la persistance de la montée inflationniste des prix et des coûts au cours des derniers mois".

M. Rasminsky a également signalé, à cette occasion, que les taux d'intérêts avaient haussé récemment au Canada et à l'étranger.

C'est le 30 août dernier que le taux d'escompte avait subi une transformation la dernière fois. Il avait alors subi une réduction d'un demi pour cent.

Le taux d'escompte est le taux d'intérêt que la Banque du Canada exige sur les prêts aux banques à charte.

Le taux d'escompte de la Banque centrale indique le ton de la situation financière, au point de vue crédit.



Louis RASMINSKY

Le bilinguisme se fait toujours attendre dans les Forces armées

— Le général Allard

GRANBY - - "Malheureusement, je crains que les résultats de mes efforts devront prendre quelque temps encore avant de se faire sentir et prendre l'envergure nécessaire pour permettre aux membres des Forces canadiennes de s'exprimer dans les deux langues".

Voilà ce que déclare le général J. V. Allard chef de l'Etat-major de la Défense du Canada, dans une lettre de réponse qu'il adressait au maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier.

M. Trépanier s'était déclaré étonné à la réception d'une missive écrite exclusivement en anglais et qui avait été adressée au conseil municipal de Granby par le ministère de la Défense nationale, à partir du bureau chef de Montréal, dont M. M. B. Corbett est le commandant.

Il avait signalé son étonnement à M. Corbett lui-même, mais avait en même temps envoyé une copie de sa lettre au général J. V. Allard à Ottawa.

Dans sa lettre, le général mentionne ses efforts en vue d'accomplir l'éducation des membres actuels à reconnaître certains faits canadiens pour qu'il leur soit naturel d'employer à l'avenir la langue de ceux à qui ils s'adressent.



Le général J.V. ALLARD

Il fait valoir aussi les initiatives qu'il a déployées pour encourager les jeunes Canadiens de langue française à s'intégrer dans les Forces canadiennes. Mais il constate avec tristesse l'impossibilité dans laquelle il se trouve de remplacer des responsables actuels par des compétences égales de langue française.

"C'est avec force et courage, conclut le général Allard, que nous avons entrepris d'apporter certaines réformes mais ce ne sera qu'avec patience et longueur de temps qu'elles réaliseront".

Le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, a répondu à cette lettre personnelle du général Allard en le félicitant du bon travail qu'il fait et en l'assurant que tous les Canadiens français sont fiers de sa présence au sein des Forces canadiennes.

Les commissions scolaires locales disparaîtraient au mois de juin 1969

Par Geneviève MILLOT

SAINT-JEAN --- Les commissions scolaires locales disparaîtraient le 30 juin 1969, pour faire place à des organismes de secteur ou "mini-régionales", concrétisant un projet cher à M. Jean-Jacques Bertrand lorsqu'il était ministre de l'Education du Québec, mais qu'il n'eut pas le temps de mettre à exécution.

C'est ce qu'annonçait à ses confrères du conseil scolaire de Saint-Jean M. Yvan Roy, commissaire d'écoles à Saint-Jean, qui a déclaré tenir la nouvelle de source digne de foi et directement du ministère de l'Education du Québec.

Cette affirmation mettait un point final à une conversation ayant trait aux élections scolaires 1969 qui devaient voir MM. Gustave Signori et Firmin Bernard demander à la population de Saint-Jean un renouvellement de leur mandat.

En effet, l'application de cette réforme administrative profonde provoquerait des élections générales à travers la province où de multiples fusions s'effectueraient dès l'adoption d'une loi actuellement à l'étude.

Ces mini-régionales seraient placées sous la responsabilité d'un conseil scolaire élu par le peuple, comme cela se fait localement actuellement. La représentation de chaque municipalité serait établie au pro-rata du nombre d'élèves, selon la base de calcul suivante: pour 500 élèves et moins, un commissaire; pour mille élèves et moins, deux commissaires et ensuite, un commissaire pour chaque mille élèves supplémentaires.

Cela assurerait à la population de Saint-Jean une représentation minimale de cinq commissaires, 4,300 élèves fréquentant les écoles de la cité.

Les municipalités scolaires rattachées à Saint-Jean seraient celles de Saint-Luc, Saint-Blaise, Saint-Jacques le mineur, Lacadie, Saint-Valentin, Saint-Paul Ile aux Noix et Lacolle.

Saint-Luc ayant droit à au moins deux commissaires, le nombre des représentants de la population de la mini-régionale serait de treize commissaires choisis sur l'ensemble du territoire et représentatifs du milieu semi-urbain et semi-rural ainsi réalisé.

Les enseignants s'étonnent du peu de réactions face au lock-out de Laprairie

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — Il est surprenant que six jours après la fermeture d'une école par une commission scolaire, "nous n'ayons pas encore vu ces mouvements de masse qu'on voit chaque fois que des enseignants entrent en grève," a déclaré mardi lors d'une conférence de presse M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des enseignants du Québec.

Le président de la CEQ faisait ainsi allusion à l'école polyvalente Romain-Robidoux, de Laprairie, fermée depuis le 10 décembre par ordre de la commission scolaire de Lignery. A la date mentionnée, des agents de police avaient été postés aux portes de l'école pour empêcher les enseignants d'y pénétrer.

"Nous considérons que c'est bel et bien un lock-out, même si la commission scolaire n'a pas employé cette expression," a dit M. Laliberté. "Mon impression c'est que le conflit relativement mineur, ne méritait pas une telle mesure."

Les enseignants refusaient de se charger de certaines tâches de surveillance, aux conditions que leur offrait la commission scolaire. "Le conflit aurait pu se régler et peut encore fort bien être réglé localement."

Le président de la CEQ a cependant déclaré qu'il était fort surpris que pas un éditorialiste, pas un commentateur de radio, ne se soit élevé contre le geste de la commission scolaire de Lignery et n'ait demandé aux commissaires "d'avoir un peu de bon sens".

"Dès que les enseignants parlent de grève, l'opinion publique est alertée, a-t-il dit. Mais que des commissaires décident de fermer une école et personne ne s'en offense."

Le geste posé par les commissaires de Lignery est d'autant plus grave que les élèves actuellement privés de cours ont commencé leur année scolaire avec un mois de retard étant donné qu'à la suite d'une mauvaise administration, "comme il s'en est produit ailleurs," a noté M. Laliberté, la construction des locaux n'a pas été terminée à temps.

M. André Tremblay, président de l'Association des professeurs de Lignery, a révélé qu'afin que le "lock out" ne compromette pas les études des élèves de 11e et de 12e années, les enseignants étudiaient la possibilité de leur donner des cours dans un local de l'association.

Se défendant de vouloir causer la panique, M. Laliberté a cependant déclaré: "Je ne suis pas particulièrement heureux de cette indifférence manifestée par la population envers un problème aussi grave."

"Où sont-ils les éditorialistes et commentateurs de toutes catégories, si prompts à condamner les enseignants et si silencieux devant ce 'lock-out' de 3,600 élèves et 225 professeurs? Debout les chevaliers de la justice sociale: Flamand, Lapointe, Jarraud, Coucke et consort."

Il a affirmé que le geste des commissaires de Lignery s'inscrivait dans les cadres d'une politique de harassement déclenchée par plusieurs commissions scolaires depuis que le nouveau président de la Fédération des commissions scolaires a écrit aux commissions pour les avertir qu'elles pouvaient dorénavant "changer les conditions de travail qui prévalent depuis le début de l'année scolaire," étant donné que les conventions n'existent plus.

Il y a quelques mois à peine, lors de son élection, ce même homme, M. Fernand Lefebvre, avait déclaré aux journalistes que son premier objectif était de régler par la négociation le conflit avec les enseignants, a rappelé M. Laliberté.

Depuis la lettre de M. Lefebvre, nombre de commissions ont commencé à trouver des prétextes pour réduire les salaires des enseignants sous toutes sortes de prétextes. Le président de la CEQ a remis aux journalistes une liste de cas, survenus dans 22 commissions scolaires, où des enseignants ont perdu des journées de salaires pour n'avoir pas obéi aux directives des commissaires.

Dans un grand nombre de commissions scolaires, les versements de traitement sont en retard et certains professeurs n'ont pas été payés depuis le début de l'année. Plusieurs cas de réduction de salaire seront portés devant les tribunaux, a-t-il dit.

"Il est temps que la population se rende compte des coups de force des commissaires et comparent leurs gestes aux demandes d'arbitrage des enseignants. Il est temps que l'on se réveille avant que les enseignants soient à bout de pacifisme.

"Il est temps que l'on sache l'enfantillage de la partie patronale, qui s'est refusée samedi à des négociations promises parce qu'elle était offusquée dans sa dignité que l'on ait rendu visite aux députés la veille. Il est temps que l'on se rende compte qu'elle perd son temps à ergoter sur des prétendues failles dans notre information, plutôt que de négocier sérieusement."

Les deux parties ont négocié mercredi et jeudi, la semaine dernière et devaient se réunir de nouveau samedi. Les commissaires ont cependant refusé samedi de rencontrer les enseignants, parce que ceux-ci, la veille, étaient allés rencontrer les députés au Parlement. Les commissaires ont accusé les enseignants de vouloir politiser le conflit.

Les deux parties devaient se réunir mardi après-midi, mais quelques minutes seulement avant la rencontre, M. Laliberté a révélé qu'il n'était pas trop optimiste quand au règlement pacifique du conflit.

"Après les Fêtes, si la situation actuelle ne s'améliore pas, si nous n'obtenons pas l'arbitrage, il faut s'attendre à un durcissement de la part des enseignants, pouvant aller jusqu'aux grèves tournantes," a averti M. Laliberté.

D'autre part, le rapport Morin, déposé à l'Assemblée législative, ayant exonéré de tout blâme les enseignants dans l'affaire de la manifestation récente devant le Parlement, M. Laliberté a demandé à tous ceux qui s'en étaient pris aux enseignants à cette occasion — premier ministre, chef de l'opposition, éditorialistes et associations — de se rétracter, afin que l'impression donnée "ne reste pas dans l'opinion publique".

Dans le cas de M. René Lévesque, qui n'avait pas mentionné nommément les enseignants dans sa déclaration, il était satisfait de ses explications.



HEUREUX GAGNANTS -- M. et Mme John Porter, de Waterloo, ont gagné une voiture à l'occasion d'un concours organisé par la firme "Le Trianon Auto Ltée". On les voit ci-dessus au moment où l'heureux gagnant reçoit la clef de contact de la "Cougar 1969" qui lui est offerte. Dans l'ordre habituel on peut reconnaître M. Jack Angrove, représentant des ventes de Ford Motor Co. of Canada; M. Paul Nadeau, co-propriétaire de la firme ayant organisé le concours; Mme Janine Porter, épouse du gagnant; M. John Porter et M. Roland Mercier, autre co-propriétaire de "Le Trianon auto".

Transferts de fonds

FARNHAM-- La cité de Farnham a demandé au ministère des Affaires municipales d'autoriser un transfert pur et simple au fonds d'administration budgétaire de l'argent provenant de la vente d'un terrain que vient d'acquérir la compagnie des Chemins de Fer nationaux, au montant de $33,-147.02. Ce terrain, d'une superficie de 31,467 arpents, est situé dans le parc industriel.

Le produit de cette vente constitue un surplus du fonds industriel destiné au fonds spécial tel que prévu par la loi; la cité désire utiliser l'argent pour l'acquisition, par son fonds d'administration budgétaire, de terrains dans le centre-ville.

Permis suspendu pour trois mois

COWANSVILLE-- M. Gordon Butler, de Cowansville, devra s'abstenir de conduire son automobile pendant les trois prochains mois et il payera une somme de cent dollars plus les frais. Il a plaidé coupable à l'accusation de conduite d'un véhicule au moment où ses facultés étaient affaiblies.

L'accusé avait été impliqué dans un accident de la circulation le 13 décembre, accident qui avait causé des dommages approximatifs de $600. M. Butler en était à sa première comparution.

Un autre citoyen de Cowansville, M. Clément Carron, qui en était également à sa première offense pour facultés affaiblies, a été condamné à une amende de $50 et les frais.

3,600 élèves sont en congé forcé à l'école secondaire Romain Robidoux

NAPIERVILLE (DNC) -- Plus d'une cinquantaine d'élèves du cours secondaire, élèves de 11 et 12è années qui fréquentent ordinairement l'école Romain Robidoux, de la Commission scolaire régionale Lignery, à Laprairie, sont en vacances forcées depuis mardi, le 10 décembre.

L'école est en effet fermée et ne reprendra peut-être pas ses activités avant le retour en classe de janvier 1969. Un différend entre les enseignants et la Commission scolaire Régionale Lignery a obligé les commissaires à prendre des mesures drastiques afin d'enrayer une vague de rebellion empoisonnant l'atmosphère de l'école et poussant les adolescents à un tel désordre que les autorités craignaient des dommages matériels dans un établissement récemment mis à la disposition de la population étudiante.

C'est ce que nous révélait hier M. Romain Robidoux, président de la Commission scolaire régionale Lignery, au cours d'une brève conversation téléphonique.

M. Robidoux devait aussi nous affirmer qu'à Lignery, contrairement à ce qui s'est passé à la Régionale de Chambly, sa voisine, les parents endossent l'attitude du conseil scolaire et appuient la résolution adoptée par lui concernant la fermeture de l'école de 3,600 élèves.

Refaisant l'historique ayant amené la cessation de la scolarité, M. Robidoux devait nous rappeler qu'une première lettre rappelant aux enseignants leurs devoirs et leurs obligations professionnelles en vertu du contrat signé avec la Commission scolaire, leur a été adressée le 6 décembre leur demandant de s'y conformer totalement à partir du 9.

L'attitude de raidissement du corps enseignant de l'école Romain Robidoux, refusant de remplir totalement la tâche assignée à l'intérieur de l'horaire de 22 heures par semaine accepté au début de l'année, devait précipiter les événements.

Hier soir, une ultime tentative a été tentée par la Commission scolaire qui convoqua les professeurs pour une dernière rencontre.

De son côté, M. André Tremblay, président de l'Association des professeurs, a dit au cours d'une interview, que la commission scolaire de Lignery avait refusé d'accepter une proposition en vue d'ouvrir l'école immédiatement et de discuter la situation au cours de séances de pourparlers.

L'école secondaire Romain Robidoux, qui compte 3,600 élèves, n'a ouvert ses portes qu'en octobre, cette année, par suite d'un premier conflit avec les enseignants. L'année scolaire des étudiants est donc gravement compromise.

Estimés pour des pavages de rues

FARNHAM-- M. Guy Migué, ingénieur P. et A.G., a soumis au conseil de ville de Farnham l'estimé, au montant de $25,700, de ce que coûterait le chargement et le pavage de la rue Saint-Joseph, entre les rues Principale et Saint-Louis.

Sur la proposition de M. Gérard Collin, appuyé par M. François Martin, il a été résolu de demander à M. Migué de préparer un estimé pour le pavage de la rue Saint-André, sur une largeur de 50 pieds, entre les rues Aikman et la route de ceinture.

Distribution de cadeaux au mess des officiers

FARNHAM - Une distribution de cadeaux a été faite par le Père Noel au camp militaire de Farnham.

La fête avait été organisée par le mess des officiers.

On remarquait entre autres le sergent-major Jacques Forand, M. Georges Carpentier et M. Réal Péloquin, sergent et président du mess.

Une soirée du Jour de l'an à Farnham

FARNHAM - (DNC) - Le club de chasse et pêche de Farnham organise pour le 31 décembre une soirée du Jour de l'an, qui débutera à 9 heures p.m. Un orchestre y assurera la musique et on y distribuera des rafraîchissements.

La FTQ et la CSN disent 'non'

MONTREAL (PC)—Les deux principales centrales syndicales au Québec ont refusé, hier, d'ajouter à la récompense de $10,-000 offerte par la Ville de Montréal pour les personnes qui fourniraient une information conduisant à l'arrestation et à la condamnation de terroristes ayant commis des attentats à la bombe dans la région métropolitaine.

M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, et M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, ont déclaré que les argents perçus par les syndicats et provenant des travailleurs ne peuvent servir à régler des problèmes "qui relèvent clairement du gouvernement et des forces de l'ordre".

M. Pepin a dit que ce travail était "déjà financé par les taxes que paient les travailleurs aux gouvernements fédéral, provincial et municipal".

Lundi dernier, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, lorsqu'il avait annoncé que la métropole avait décidé d'offrir une récompense avait également déclaré qu'il espérait que les deux centrales syndicales voudraient aussi fournir un montant équivalent à celui offert par la ville.

M. Saulnier avait alors déclaré que plusieurs des attentats semblaient reliés aux divers conflits de travail.

Au cours des sept derniers mois, 45 bombes ont explosé ou ont été démantelées dans la seule région de Montréal.

M. Laberge a dit au cours d'une conférence de presse que la FTQ condamnait le terrorisme dans les conflits ouvriers, mais qu'elle blâmait certaines activités illégales ou injustices qui accompagnaient les grèves.

"Pourquoi un travailleur ou un gréviste placerait-il une bombe à la manufacture où il est employé?", a-t-il demandé.

Le terrorisme ne fait pas partie de la mentalité du travailleur ordinaire et la FTQ ne désire aucune aide de la part de terroristes "intéressés uniquement à promouvoir leurs idées politiques".

L'exécutif de la CSN a, d'autre part, demandé à la ville de Montréal d'inviter plutôt les divers corps de police à intensifier leur travail en vue de découvrir le ou les auteurs des attentats à la bombe. La CSN a dit qu'elle condamnait ce genre de violence comme elle condamne la violence en général.

Comité pour étudier le problème de la liberté de presse au Québec

QUEBEC (PC) — Le leader parlementaire du gouvernement à l'Assemblée législative, M. Maurice Bellemare, a présenté ce matin une motion visant à créer un comité spécial qui devra faire un examen du problème de la liberté de la presse.

Le comité, qui devra faire rapport au cours de la prochaine session, étudiera en outre les faits qui peuvent mettre en péril la liberté de la presse au Québec, et examinera si les lois de la province en assurent la protection.

Le comité, qui sera présidé par le ministre de la Santé et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, sera formé de neuf membres, dont MM. Pierre Laporte et Yves Michaud. Ces derniers devront siéger durant la prorogation.

Les membres du comité pourront, à loisir, entendre des témoins de même que des représentants de la presse québécoise.

Par ailleurs, M. Bellemare a présenté une série d'avis de motion visant à créer divers comités spéciaux qui devront siéger durant la prorogation.

Ces comités concernent l'étude du projet de loi de la copropriété des immeubles, l'amélioration du travail à l'Assemblée législative, la refonte du code de la route, les problèmes relatifs à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, de même qu'un comité spécial qui aura pour mission de continuer le travail entrepris par le sous-comité des relations industrielles sur le camionnage.

Décès de Mme Wilfrid Daudelin, à l'âge de 83 ans, à Bromont

BROMONT- A Bromont, le 16 décembre, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Daudelin (Palmanda Giard), demeurant à R.R. 2.

La défunte laisse dans le deuil un fils et une belle-fille, M. et Mme René Daudelin, de Bromont; une soeur et un beau-frère, M. et Mme Raymond Lapalme (Albertine), de Granby; un frère et une belle-soeur, M. et Mme Arthur Giard, de Granby, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 décembre. Le convoi funèbre partira des Salons J.A. LeSieur Enrg., 255, rue Principale à Granby, pour se rendre à l'église St-Joseph de Granby, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture.

Les Sabres dirigent l'activité régionale des clubs d'autos-neige

SABREVOIS (DNC) --- Dans le but d'établir une collaboration très étroite entre les clubs d'autos-neige régionaux et de rédiger un programme régional des activités, le club d'autos-neige "Les Sabres" recevait ces organismes de loisir à l'Hôtel du Vieux Quai à Sabrevoir.

A la suite d'études sur un projet d'assurance-groupe, de l'énoncé des activités futures pour chacun des clubs, comprenant courses, rallyes, excursions, soirées, pistes indiquées, M. Claude Daviault, président du Club Les Sabres et qui menait l'assemblée, a été choisi pour planifier le programme des activités régionales.

Etaient présents à la réunion, la direction des clubs suivants: Saint-Jean, Baie-Missisquoi, Iroquois de Saint-Luc, Saint-Paul de l'Ile-aux-Noix et Les Sabres de Sabrevois. Un buffet froid clôturait l'assemblée.

Une fillette de 11 ans est condamnée à la prison à vie

LONDRES (AFP) — Une fillette de 11 ans, Mary Bell, a été condamnée mardi à la plus grande peine existante en Grande-Bretagne: la détention à perpétuité. Les jurés des assises de New Castle qui devaient décider de la culpabilité de deux fillettes, Mary Bell et Norma Bell, 13 ans, accusées toutes deux d'avoir assassiné deux petits garçons de 4 et 3 ans, ont décidé à l'unanimité que la plus jeune était coupable d'homicide, et non coupable de meurtre. Ils ont acquitté la seconde, Norma.

Cette peine sans précédent pour une coupable d'un âge aussi tendre est toutefois conforme à la législation encore en vigueur qui autorise le jugement en assises de mineurs. La durée de cette condamnation toutefois, dépendra du "bon plaisir de la reine". Il est évident également que la fillette ne sera pas placée dans une prison pour adultes mais dans un centre d'éducation surveillée où elle recevra tous les soins nécessaires.

Il a fallu 3 heures et 40 minutes au jury, composé de sept hommes et cinq femmes, pour décider à l'unanimité, dans les deux cas, du sort des fillettes.

Lorsque le juge a annoncé le verdict, la petite Mary, assise sur une pile de coussins placés sur son siège, a éclaté en sanglots. Sa mère, installée au premier rang des banquettes réservées au public, s'est effondrée, tandis que le père, les yeux perdus, se tenait la tête dans les mains.

Détails horribles

Normal Bell et Mary Bell, qui n'ont aucun lien de parenté, étaient accusées d'avoir sauvagement assassiné, à deux mois d'intervalle, deux bambins de 4 et 3 ans: Martin Brown et Brian Howe.

Martin avait été retrouvé étranglé, dans une maison abandonnée, à Newcastle - Upon Tyne, le 25 mai dernier. En juillet, Brian était également retrouvé dans une maison abandonnée. Les deux petits cadavres portaient d'horribles mutilations pratiquées à l'aide de rasoirs et de ciseaux.

Durant le procès, au cours duquel les deux petites filles ont rejeté l'une sur l'autre le meurtre des garçonnets, les détails les plus horribles ont été révélés: Comment Mary avait serré la gorge de Brian, comment elle et Norma étaient revenues par la suite, découper les cheveux du cadavre et le lacérer à coups de rasoirs. Des détails semblables étaient donnés sur le meurtre de Martin.

Durant le procès, Mary avait été présentée comme étant le mauvais génie de Norma. Cette dernière était présentée comme une retardée mentale.

L. Sayers subira son procès vendredi le 27

BROME OUEST-Leslie Sayers, de Brome ouest, a été condamné à payer $25 et les frais après avoir admis sa culpabilité à l'accusation de ne pas posséder de permis pour son arme. Son procès a été fixé au 27 décembre pour un autre chef d'accusation, soit celui d'avoir pointé cette arme en direction d'une personne.

L'avocat de Sayers a fait remarquer que ce dernier n'habite le Canada que depuis quelques années et que les lois canadiennes diffèrent avec celles de la Californie. Il a ajouté que l'arme était la possession de l'accusé car elle pouvait éventuellement lui servir pour tuer des animaux en route vers son domicile situé en campagne.

Ce à quoi Me Claude Noiseux, procureur de la couronne, a répliqué en disant qu'il fallait être très bon chasseur pour tuer des lièvres en automobile.

SUITE DE:

QUEBEC...

En prévision de la poursuite des discussions avec Ottawa, M. Lussier a assuré les députés que Québec consultera des experts en aéronautique et que rien ne sera négligé pour produire un dossier complet du projet "afin de discuter d'égal à égal avec les autorités canadiennes". M. Lussier a ajouté, avec une pointe d'humour, qu'il ne consultera pas les mêmes experts que ceux d'Ottawa.

Le ministre a également dit que son ministère s'occupe à mettre la dernière main à la préparation d'une législation visant à faire profiter à l'ensemble du Québec le développement économique que suscitera la construction de cet aéroport.

De retour... tout spécialement pour les Fêtes.

La crème glacée Salade aux Fruits.

C'est une saveur spéciale comme seul Leclerc peut en préparer. Dans la plus pure tradition des Fêtes. Elle vous revient encore cette année, plus délicieuse que jamais.

Imaginez . . . une crème glacée à la vanille, parsemée de dés de guimauve multicolores et qui regorge de gros morceaux d'amandes grillées, de cerises et d'ananas rouges et verts. Voilà un dessert digne de vos repas des Fêtes . . . la crème glacée Salade aux Fruits — "HOLIDAY FRUIT" — de Leclerc.



Leclerc
fait mieux les bonnes choses

GRANBY

742 RUE ST JACQUES GRANBY
TOUT CE QUI EST ACIER
PEUT ETRE FABRIQUE CHEZ
C.P. 431 TEL.: 378-8222
ACIER MAHEU INC
STRUCTURE SOUDURE

Le taux de la taxe reste à 2.01%

La Commission scolaire de Granby adopte un budget de $5,377,777

GRANBY - Les autorités de la Commission scolaire catholique de Granby ont adopté un budget de $5,377,777 pour l'année scolaire 1968-69 et ont décidé au cours de la même assemblée, de maintenir à $2.01 le taux de la taxe scolaire.

Toutefois, cette décision est sujette à l'acceptation du Service général du financement du ministère de l'Education du Québec.

Le budget accuse une augmentation des prévisions de l'ordre de $681,650 sur l'année scolaire précédente, soit une relation de 5% et porte le coût de la scolarité per capita, à un montant de $472 au lieu de $436 au cours de l'année scolaire 1967-68.

Sur le montant global de ce budget, une somme de $2,222,-071 est prévue pour défrayer le coût de la scolarité des adolescents de Granby fréquentant le cours secondaire dispensé par la Commission scolaire régionale Meilleur.

La Commission scolaire de Granby prévoit en réalité dépenser, pour ses élèves du cours élémentaire, la somme de $3,155,706. Pour l'année en cours, les écoles de Granby reçoivent 6,689 enfants de la maternelle à la septième année et les enfants des classes spéciales.

Selon une analyse présentée par l'administrateur M. Georges Zigby, l'augmentation des prévisions budgétaires doit être réduite, d'un montant de $430,-091 venant de l'imposition, par la Régionale, de la répartition provisoire.

Les dépenses de la Commission scolaire de Granby seront augmentées d'une somme globale de $251,559 venant de la création de nouveaux services tels que les maternelles ($97,-625), les techniques audio - visuelles ($10,000), et l'administration générale qui a à son service un administrateur à plein temps depuis septembre 1968 ($6,000).

Autres sources de l'augmentation: le transport des écoliers ($26,322), le service de la dette ($17,177) et l'augmentation des salaires du corps enseignant ($87,860.)

Le taux de la taxe scolaire étant maintenu à $2.01 par cent dollars d'évaluation foncière, les sommes versées par les contribuables peuvent donc se répartir ainsi: $0.59 pour défrayer les taxes spéciales, $0.77 pour payer les dépenses propres de la scolarité à l'élémentaire et $0.65 allant en paiement des répartitions à la Régionale Meilleur.

La tempête continue à causer des accrochages

GRANBY --- La tempête de neige qui s'abat sur la région et la province depuis la fin de semaine continue à faire des siennes. Inévitablement, de nombreux accrochages surviennent chaque jour aux heures de pointe, soit aux heures où les travailleurs de Granby se rendent à leur ouvrage ou en reviennent.

Hier matin, vers 8 heures, une collision s'est produite à l'angle des rues Bégin et Bernier. La Rambler '65 de M. Claude Messier, 34 ans, du 491 rue St-Hubert, à Granby, a été endommagée pour environ $225. M. Bertrand Rancourt, qui pilotait la voiture de Mme Lise Rancourt. 405b Avenue du Parc a constaté des dommages évalués à quelque $175 sur la Volkswagen '62.

Par contre, l'heure du dîner a été beaucoup plus mouvementée alors que quatre collisions sont survenues dans les limites de Granby. A midi et dix minutes, à l'intersection de la rue St-Hubert et du boulevard Boivin, des dommages d'environ $290 ont été causés aux véhicules de MM. Alain Bolduc, 22 ans, 180 rue Cartier, Granby, et Roger Boileau, 20 ans, r.r. 3, Ste-Cécile de Milton.

A midi et 50, la chaussée glissante a été responsable d'un accident occasionnant quelque $450 de pertes matérielles. Les voitures impliquées dans cet accident appartenaient à M. Adrien Hébert, 53 ans, 219 rue Roy, à Granby, et à M. Roland Quintal, 32 ans, du 324 Reynolds, à Granby également.

Vers 1 heure 20, une Buick '60, conduite par Mlle Pauline Lavallée, 24 ans, 629 rue Ste-Catherine, Granby, a été amochée pour environ $450 alors qu'elle a frappé un poteau de l'Hydro-Québec. L'automobile appartenait à M. André Lavallée. Cet accident est survenu face à 344 de la rue Denison Ouest.

Un autre accrochage s'est produit à la hauteur du 619 boulevard Leclerc, vers 1 heure 30 alors que la Meteor '68 de Mme Claudette Breault, du 113 Langlois, Granby, qui était conduite par Mme Henri Breault, 50 ans 10 boulevard Pie IX, Granby, a écorché l'automobile de M. Gérard Authier, 443 Châteauguay, Granby, qui était stationnée. Les dommages à la Météor se montent à $125 tandis que ceux de la Buick '66 de M. Authier s'élèvent à environ $300.

Pour terminer le bilan de la journée, les autorités de la police municipale nous ont déclaré que plusieurs autres éraflures variées avaient été causées sur l'heure du souper, toujours par l'abondance de neige et la condition extrêmement glissante de la chaussée sur les routes de la région.

Un comité de la Régie des marchés agricoles siégera aujourd'hui

GRANBY-- Le comité consultatif de la régie des marchés agricoles, constitué pour étudier les questions relatives aux cautionnements en faveur des producteurs et fournisseurs des établissements laitiers, se réunira à Montréal le 18 décembre.

Ce comité se compose de MM. Isidore Martin, président de la Coopérative agricole de Granby, Adrien Patenaude, président de la Laiterie Rosemont Inc., Henri Vermette, président de Vermette et Fils Limitée, Jean Granger, président de la Laiterie Granger et Frères Ltée de St-Jean et Joseph Savard, secrétaire de la chaîne coopérative du Saguenay.

La réunion aura lieu au siège de la régie, 201 boulevard Crémazie est, et portera principalement sur des questions d'administration et de procédure concernant le régime d'assurance-cautionnement.

CINEMA "LE PLAZA"
14 ans....en couleurs
"Lutring Réveille-toi et Meurs"
"Les Murailles de l'Enfer"
Une seule représentation à 7 h. 30

PRIX DU GROS
Bénéficiez d'un escompte jusqu'à 50% sur bagues à diamants, montres, bijoux, accessoires électriques, cadeaux, etc. chez Distributeurs de l'Est Enr., 154, rue Principale, Granby, 372-5131.

Le comité d'éducation des courtiers aura un colloque aujourd'hui

GRANBY - Aujourd'hui, à l'hôtel Grand - Bien, de 1h.30 jusqu'à 5h., se tiendra le deuxième colloque ou "sit in" du comité d'éducation au sein de l'Association des courtiers du district de Bedford.

Cette association a pour but de promouvoir la bonne entente parmi les assureurs et relever le statut professionnel du courtier.

Le colloque sera suivi d'un souper.

Projection publique

GRANBY - Le Centre de recherches et d'études sociales et familiales informe la population que la projection publique du film intitulé "Un bicycle pour Pit" a été remise à plus tard.

Toute personne ou toute association désireuse de présenter ce film de Clovis Durand peut toutefois communiquer avec Mlle Doris, en composant 372-5431.

Vous êtes cordialement invités au
REVEILLON DE NOEL
repas chaud "dinde"
Au PAVILLON DU DETOUR
R.R. No. 5, GRANBY
Danse-Orchestre renommé
Pour le Repas - Réservez avant le 20 déc. Admission $2.50

BINGO-DINDE
A
L'ECOLE ST-FRANCOIS-XAVIER
DE
WEST-SHEFFORD-BROMONT
MERCREDI 18 DEC. 8h.P.M.
GROS LOT. Moitié des Recettes
Pour Informations: TEL: 372-6616

Accusé d'avoir fourni des faux billets à Plante et Parent

Denis Blanchard subira son procès aux assises

GRANBY - Denis Blanchard, 25 ans, du 262-D, Boulevard Montcalm, à Granby, subira son procès aux assises criminelles sous l'accusation d'avoir mis ou offert de mettre en circulation 50 billets contrefaits de vingt dollars.

C'est ainsi qu'en a décidé hier le juge Guy Genest, de la Cour des sessions de la paix, à Cowansville, après avoir obtenu les versions des témoins, dont les deux jeunes gens qui ont purgé une peine de huit jours de prison pour avoir écoulé 29 de ces faux billets.

Gilles Parent, 21 ans, du 332 Decelles, à Granby, a admis connaître Blanchard depuis plusieurs années et le soir du 29 novembre dernier, après avoir rencontré ce dernier dans une taverne locale, il en serait ressorti accompagné de Blanchard et de Réjean Plante, 22 ans, du 323 Avenue du Parc à Granby.

ECHANGE

Tous trois ont pris place dans l'automobile de Parent où Blanchard aurait remis les 50 billets contrefaits à Parent et à Plante. Parent a avoué qu'il savait que les billets étaient faux et il a ajouté que le fournisseur demandait une somme de $400 pour ces 50 découpures. Après quelques discussions, Plante et Parent auraient remis respectivement $80 et $50 à Blanchard qui aurait accepté de leur "faire crédit".

Par la suite, Réjean Plante a donné une version identique des faits et un autre témoin, Réjean Provost, qui était en compagnie du trio, à la taverne, a déclaré être parti seul de son côté cependant que ses trois compagnons quittaient les lieux.

Lors de son examen volontaire, Denis Blanchard a déclaré n'avoir rien à dire et il a été libéré sous le même cautionnement que le 3 décembre dernier, soit $950 sur propriété.

FAUX $10

Par ailleurs Robert Lavoie, de Stukely Sud, devra également comparaître aux assises après avoir été trouvé en possession d'un faux billet de $10, le 6 novembre. Il avait été appréhendé entre Eastman et Stukely Sud, par M. Yvon Thibault, de la Gendarmerie Royale Canadienne, qui soupçonnait le conducteur de cette auto de passer des billets contrefaits.

De même que Blanchard, Lavoie n'avait rien à dire lors de son examen volontaire.

Un spectacle du tonnerre à l'auditorium Sacré-Coeur

GRANBY - Le music-hall grand déploiement préparé par les étudiants de la section de Granby du CEGEP de Sherbrooke, sous la présidence du maire et de la mairesse de Granby, M. et Mme Paul Trépanier, a obtenu un éclatant succès, hier soir, à l'auditorium de la polyvalente Sacré - Coeur.

Quelque cent personnes ont bravé la neige et le froid pour aller applaudir les efforts méritoires de ces jeunes qui ont monté un spectacle trépidant de musique, bouillant d'enthousiasme et parfois, touchant presqu'au statut professionnel.

Tous les numéros sont présentés avec brio et les décors sur scène offrent beaucoup d'originalité. Les artistes invités Monique Lasnier et Lise Phaneuf démontrent des talents fort prometteurs et il en est de même de Johanne Quesnel. Leur présentation en scène dénote une aisance que beaucoup de jeunes vedettes envieraient.

Les jeunes soeurs Denise et Patsy McIninch sont délicieuses dans les quelques chansons qu'elles présentent; avec de la persévérance, elles devraient se tailler facilement une place de choix dans le monde des chansonniers.

Les humoristes Richard Hamel et Guy Vincent savent dérider l'auditoire par de nombreuses réparties amusantes bien que quelques - unes soient saugrenues.

Le guitariste Lucien Marion fait valoir une maîtrise de la guitare fort recherchée chez les professionnels et ses orchestrations sont bien rendues.

Le numéro de la fin est fort original et fait songer au dénouement du film "White Christmas" qui mettait en vedettes Bing Crosby et Rosemary Clooney.

Somme faite, tous les parents et les amis des étudiants se doivent d'encourager ces jeunes qui, après plusieurs mois de sacrifices et d'efforts, présentent au grand public un spectacle qui mérite des éloges.

Un second spectacle sera présenté, à 8 heures, ce soir, au même endroit, et la tombée finale du rideau aura lieu jeudi, à la même heure.

C'est un spectacle qui mérite d'être vu.

Un commerçant est libéré d'une accusation de recel

GRANBY - Mentionnant que la marchandise avait été achetée au prix du marché et payée en chèque et que de plus, il n'y avait aucune circonstance louche, le juge Guy Genest, de la Cour des sessions de la paix, a libéré d'une accusation de recel, un commerçant du canton de Granby, M. Gérard Durocher.

M. Durocher avait acheté, en septembre dernier, du fil de cuivre volé auparavant dans les poteaux d'une ligne téléphonique abandonnée située dans les bois à proximité de Roxton Falls.

Les rouleaux avaient été vendus à M. Durocher par Roger Desautels qui était accompagné d'André Dubois avec lequel il avait sectionné les fils.

Lors de son examen volontaire, M. Durocher a dit qu'il opérait ce commerce depuis plus de onze ans et qu'il achetait environ 4 tonnes de cuivre par semaine et autres articles de métal d'une centaine de vendeurs. Il a ajouté que la vérification de la provenance du matériel usagé n'est pas chose facile à faire dans ce métier.

Mutations de propriétés à Granby

GRANBY - - Le conseil municipal de la cité de Granby a pris connaissance de la liste des mutations de propriétés rapportées à l'hôtel de ville au cours des mois d'octobre et novembre pour ensuite autoriser les changements nécessaires au rôle d'évaluation et autres rôles.

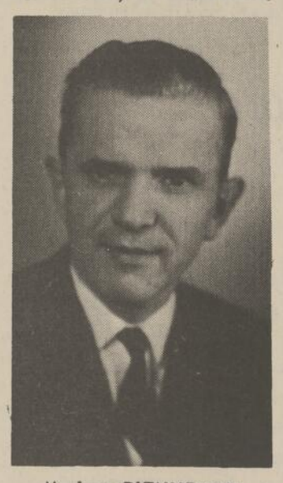
Le détail de ces mutations de propriétés est le suivant:

VENDEURS	ACHETEURS	CADASTRE
Giddings L.D.	Cité de Granby	536-2; 33-2
Bernard Adélard	Charbonneau François	609-19Pt.
Donaway Mildred	Gosselin Grégoire	540Pt; 530Pt.
Trottier J.J.	Tétreault Yval	509-31-1
Beauregard Jean-Paul	Choinière Jacques	714-1; 713-1Pts.
Brillon Emile	Brillon Wilfrid	190Pt; 191
Fontaine Denis	Gingras-Laflamme Andrée	444-43; -44Pts.
Quintal Marc-Levis	Maloney Gervaise Q.	444-323
Brodeur Sylvio	Tomassini Roger	628-124 Pt.
Lemaire Albertus	Déragon Denis	Pts. 628-269; 549-40
Robert Doris Succ.	Soc. Zoologique de Granby Inc.	716-10; -10;-30;-31;-32 -33
Lachance Jean-Claude	Lamothe Marcellin	719-276
St-Onge Marcel	Dubuc Jean-Guy	719-281
Daigneault Camille	Daigneault Rollande B.	616-33 Pt.
Ferland Gérard	Mathieu Marcel	629-134;-133-2
Roy Sylvio	Roy-Larivée Réjeanne	618-18; -11Pt.
Roy Georges	Duquette Denis	731-101
Pomerleau Ginette P.	Grondin Denis	562Pt.
Pinard Gérald	Harvey Leslie	57Pt.
Morris Muriel R.	Deslauriers Roger	64;65;63 Pts.
Bergeron L. Pat	Bergeron Germaine L. Mme	132-11-7
Mauger -Cartier Simonne	Mauger Conrad	714-265; -266-2
Bradford Alfred	Bradford Angelina B.	476-25 Pt.
Hôpital St-Joseph de Granby Inc.	Hôpital Général de Shefford	751Pt;716Pt.;715-138
Dubois Donat Mme	Hébert Ernest	444-171
Rodrigue Donatien	Laverdure Louis	629-21
Leblanc Yvon	Soc. Centrale Hypothèques & Logements	544-123
Jacques Hervé	Jacques Carméline D.	443-233
Richer Lucien	Richer Rolande G. Mme	719-139
Germain Léopold	Germain Guy	718-169
Carrier Pierre	Placements Ro-Beau Inc.	628-434;-232-1
Robert Lucien C.	Benoît Josaphat	616-42-2;-42-3
Beauchemin Guy	Gagné Renaud	628-75-5;-72-4;-71-9
Gagnon Léonie R. Mme	Archambault Fleurette Mlle	628-15; -16
Hamel Antonio	Turcotte Jean-Paul	628-316-5;-317-2;-318-2
Duguay Benoît	Associates Realty Credit Ltd.	724-331-1-2;-337-2
Dionne Léon	Dionne Jean-Claude	726-106-726-73; 726Pt.
Maheu Ernest	Fontaine Micheline M. & Aubin Lorette Mme	
Burelle Yves	Brodeur Eugène & Campbell Georges	526Pt
Ostiguy B.	Brown B.S.W.	530-47
Goudreau Donald	Languay Louise	714-13
Elliott John W.	Bonin Roland	611-38;-39;-41Pt;-61Pt
Bousquet Antonio	Cie Téléphone Bell du Canada	405
Daudelin Arthur	Daudelin Noella B.	444-6P;444-318;
Bonin Roland	Avery Robert	715-208 " -90-4
Fabrique Ste-Famille	Cie. Téléphone Bell du Canada	404Pt.
Arès Ovide Mme	Gagné Armand Mme	616-10 Pt.
Chassé Pierre	Bernier Réal	628-382
Lagimonière Fabiola D.	Métivier Cécile L.	443-49;-50;-48A Pts.
Perreault Gaston	Royal Trust Co.	715-86
Arès Aline C.	Ostiguy Aline C.	718-242
Potvin & Fils Inc.	Granby Autorama Inc.	- - -
Enright Earl	Enright Marie-Reima C.	628-301;-710-2
Garneau Donald	Bouthiette Paul	720-238;-237-2

M. Jean Bienvenue est décédé mardi

GRANBY - - Un homme d'affaires bien connu de Granby, M. Jean Bienvenue, propriétaire d'un magasin de chaussures, rue Principale, est décédé mardi à l'âge de 50 ans. Il demeurait au 284 rue Court à Granby.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Yvette Fortin; ses enfants: Pierre, Josée et Daniel; ses parents: M. et Mme Roméo Bienvenue, de Granby; ses frères et soeurs: M. et Mme Marcel Bienvenue, de Montréal; M. et Mme Bernard Bienvenue, de Granby; M. et Mme Robert Bienvenue, de Saint-Vincent-de-Paul; Mme Bernard Leclerc (Madeleine), de Montréal; M. et Mme Luc Lavigne (Louise), de Granby; et Mlle Céline Bienvenue, de Granby. Lui survivent également ses beaux-parents : M. et Mme Lionel Fortin, d'Eastman; et ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Alfred Fortin, de Meritt, B. C.; M. et Mme Paul-Emile Fortin, de Waterloo; et M. et Mme Eliffe Olson, de Cowansville.



M. Jean BIENVENUE

La dépouille mortelle sera exposée à compter de 3 heures cet après-midi, aux salons Girardot et Ménard Ltée, 223, rue Principale, à Granby. Le service sera chanté vendredi, le 20 décembre, à 10.30 h. en l'église Saint - Joseph de Granby.

Inhumation au cimetière de la rue Dufferin.

L'horaire à la Régie

GRANBY - Plusieurs citoyens nous demandent quel est l'horaire du magasin de la Régie des alcools de Granby.

Pour leur rendre service voici:

Il est ouvert au public de 10 heures du matin à 10 heures du soir, les 19, 20, 23, 27 et 30 décembre.

De 9 heures du matin à 6 heures du soir, les 21 et 28 décembre.

De 10 heures du matin à 6 heures p.m., les 24 et 31 décembre.

Cependant, les 25 et 26 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier, il demeurera fermé.

En furetant

GRANBY --- Saviez-vous que lorsque le grand peintre Michel-Ange (1475-1564) eût fini de peindre le plafond de la Chapelle Sixtine, du Vatican, il passa le reste de sa vie à essayer d'ôter la peinture qui lui avait coulé dans la manche...!

-o-o-o-

Dieu ayant dit: "Que la lumière soit", la lumière fut. Mais Dieu garda jalousement le secret de cette formule magique. Heureusement, l'homme inventa l'électricité et l'interrupteur remplaca le subjonctif.

-o-o-o-

L'histoire, comme vous le savez, comporte beaucoup d'anachronismes. Ainsi, dès 1520, Léonard de Vinci avait inventé le parachute mais il ne pouvait pas s'en servir car l'avion n'avait pas été inventé. Il aurait mieux fait d'inventer la bicyclette.

-o-o-o-

Le Fureteur rassure ses amis: une bombe atomique ne peut vous faire de tort si vous êtes en état de grâce.

-o-o-o-

Dès la plus haute antiquité, l'homme a su produire des sons mélodieux en frottant des boyaux de chat convenablement tendus, mais c'est le grand Stradivarius qui eut le premier l'idée d'enfermer le chat dans une boîte en ne laissant dépasser que les boyaux afin de ne pas se faire griffer. Le violon était né...!

-o-o-o-

Avis à ceux qui se pensent bien fins: "Le génie est un flot baigné par la folie".

Le fureteur

THEATRE PALACE GRANBY
372-4466
A L'AFFICHE CE SOIR!
RESERVE AUX ADULTES 18 ANS
avec Barbara Steele
Le Carnaval de la MORT...
Le cimetière des MORTS VIVANTS
2 ième FILM
"UN FILM QUI VOUS FERA REFLÉCHIR !..."
18 ANS reservé aux adultes
L'AMOUR QUI TUE
3 ième FILM
LES ATROCITÉS QUE NAZIS CONTINUENT
HITLER VIVANT ? RESEAU SECRET



GRÂCE AUX
BONBONS DE NOËL
Laura Secord
Du
Magasin Dozois Inc.
58 Principale - GRANBY

EDITORIAL

Le Québec exige trop de son premier ministre

Le premier ministre de la province se repose à sa résidence de Cowansville, après avoir subi à l'institut de cardiologie Laval de Québec les examens médicaux que son état de santé exigeait. Il semble bien que M. Bertrand se remettra entièrement des malaises qui ont nécessité son hospitalisation, il y a quelques jours, et qu'il lui sera possible, après un repos complet à sa demeure, de reprendre l'exercice de ses hautes fonctions.

Rien, en tout cas, ne porte à croire le contraire, pour le moment. Ceux qui prédisent sa démission à brève échéance font bon compte de son avenir politique. Il est vrai, qu'à sa demande, le premier ministre du Canada a remis à une date ultérieure la conférence constitutionnelle, mais il n'y a rien de changé quant aux projets de voyage de M. Bertrand à Paris, où il doit rencontrer le président de Gaulle à la mi-janvier. Il en est ainsi, par ailleurs, de la réunion du Conseil de l'Union nationale à la mi-mars.

En un mot, M. Bertrand détient toujours les rênes du pouvoir. Il est toujours le premier ministre et le chef de son parti, et ceux qui choisissent déjà son successeur manquent totalement de décence. La simple politesse commande, semble-t-il, de laisser M. Bertrand prendre lui-même la décision qu'il jugera à propos de prendre au sujet de ses activités futures. Il mérite certes cette marque de considération.

Depuis son accession à son poste actuel, dans les circonstances que l'on sait, M. Bertrand accomplit une tâche surhumaine. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la législation présentée au cours de la session et sur ses autres réalisations pour comprendre que sa semaine de travail est loin d'en être une de trente-cinq ou de quarante heures. C'est pratiquement jour et nuit qu'il est au service de la province.

On lui reproche en certains milieux de ne pas paraître assez souvent sur le petit écran de la télévision, de ne pas donner assez de conférences, mais un premier ministre québécois peut-il être partout à la fois et bien remplir sa tâche?

Une charge inhumaine

Comme le soulignent MM. Lesage et Lévesque, la charge de premier ministre est trop écrasante et inhumaine. Sa responsabilité est immense. "Malgré tous les efforts de décentralisation du travail, son fardeau reste trop lourd pour un homme", dit le chef libéral, il devrait pouvoir s'affranchir d'autres responsabilités, pour être en mesure de se reposer comme tout le monde.

A l'instar de M. Lévesque, ajoutons "que la plupart des gens, aujourd'hui, rêvent de loisirs et réussissent à s'en procurer toujours davantage, mais que les dirigeants, eux, s'épuisent de plus en plus. Ils sont des hommes traqués."

Traqués? Ils le sont en effet, non seulement par l'inquiétude, les obligations, les responsabilités souvent angoissantes, accrues par "les difficultés internes et externes", mais aussi et surtout, peut-on dire, par l'agitation publique, la contestation de l'ordre établi, les manifestations, les actes de violence.

L'homme, auquel incombe une charge aussi lourde que celle de premier ministre, ressent profondément cette incompréhension, cette attitude, fut-elle celle d'une partie peu importante de la société. Il la ressent davantage lorsqu'elle est accompagnée d'injures, de quolibets, d'invectives, qu'il ne mérite pas. Que ceux qui, par exemple, ont participé à la manifestation du 5 décembre dernier, devant le Parlement provincial, se demandent s'ils auraient eux-mêmes accepté, sans riposter, les accusations et les injures lancées à la face du premier ministre?

N'était-il pas odieux de voir des enfants de dix à quatorze ans se permettre de juger grossièrement la conduite du chef de l'Etat? L'accuser de trahir les Canadiens français? Le traiter comme le dernier des individus? Un père de famille eut-il toléré semblable conduite de la part de son fils à son égard? Ces enfants auraient mérité, dans les circonstances, une bonne fessée que, malheureusement, on ne leur a pas donnée.

Le respect de l'autorité

Or, n'en est-ce pas assez pour miner rapidement et détruire la résistance physique d'un homme? Nous ne connaissons pas de chefs politiques assez solides pour résister à de telles attaques. Quand un premier ministre voit des enfants agir avec une telle vulgarité, quand il voit non pas uniquement son autorité, mais l'autorité en général contestée, répudiée, piétinée, il ne peut que ressentir tristesse et amertume.

Il serait temps, dans cette province, que l'on comprenne -- et nos fanatiques les premiers -- que l'autorité doit être respectée pour que règnent l'ordre et la paix, cet ordre et cette paix si essentiels au progrès du Québec et au bien-être de sa population.

Il serait temps que ceux qui n'assistent pas, sans une profonde inquiétude, à ces événements, interviennent pour empêcher que la situation ne se détériore davantage. C'est là leur devoir.

Le dialogue, il est possible. Ceux qui contestent les décisions de l'état peuvent les discuter, demander des changements, mais en se conduisant comme des hommes respectueux de l'autorité. Un premier ministre a droit au respect et à la considération attachés à sa fonction. C'est le moins qu'il puisse exiger de la population. Qu'on l'apprenne, si on le ne sait pas.

Roland Gagné.

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935 — 136 Principale, Granby
Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Lettre d'un lecteur

La paix sociale et les lois au Québec

Bedford, 7 décembre 1968

Monsieur Roland Gagné,
La Voix de l'Est.
Granby.

Cher Monsieur Gagné,

Je lis chaque jour vos éditoriaux depuis de nombreuses années, étant abonné à votre journal depuis 12 ans déjà, c'est-à-dire depuis mon arrivée au Canada. J'y trouve un réel plaisir et vous félicite de présenter à vos lecteurs, des articles bien rédigés et surtout empreints d'une logique que beaucoup pourraient vous envier.

Dans votre numéro du lundi 2 Décembre, la lecture de l'article intitulé "Des lois inefficaces" m'incite à vous écrire la lettre suivante:

Les très nombreuses grèves qui se succèdent à un rythme effarant tant dans le secteur public que privé, laissent songeurs, quant à l'avenir du Pays, bon nombre de citoyens bien pensants. Chacun se pose la question : que devrait-on faire pour mettre fin une fois pour toutes à tous ces conflits ouvriers qui paralysent à tour de rôle, tous les secteurs de notre économie, où la violence s'installe de plus en plus et en définitive, où sont les bénéficiaires?

Monsieur Gagné, je suis parfaitement d'accord avec vous que les lois actuelles ne répondent plus au besoin de notre époque. Vous suggérez que le Ministère du Travail devrait légiférer sans tarder pour permettre un règlement rapide des conflits ouvriers, mais vous ne dites pas ce que les centrales ouvrières devraient faire, elles aussi, pour en permettre un règlement rapide et efficace. Sachez que dans tout pays qui se dit démocratique, les citoyens qui le composent ont des droits, c'est juste, c'est normal, mais ils ont aussi des devoirs et c'est l'équilibre entre les droits que l'on défend avec vigueur et les devoirs librement consentis, qui fait la force d'une nation.

En ce qui concerne le secteur public, nombreux sont ceux qui s'étonnent que les gouvernements aient accordé à leurs fonctionnaires, le droit de grève. Ce fut une erreur magistrale. Ce droit là, devrait leur être purement et simplement retiré, mais remplacé par une hausse automatique des salaires sitôt que l'indice du coût de la vie augmente d'un certain pourcentage déterminé à l'avance.

Quant au secteur privé, je crois fermement que la bonne volonté et surtout la bonne foi des deux parties en cause, arriverait sûrement à des accords plus harmonieux qu'avec des lois par trop draconiennes, et j'en veux pour preuve ce qui suit: La "Paix Sociale" a été conclue en Suisse le 19 juillet 1937 entre patrons et ouvriers sans aucune contrainte mais uniquement sur les bases d'un libre accord fait de bonne volonté et surtout de bonne foi. Il y a de cela, 32 ans. A la date précitée, le président de l'union syndicale Suisse, qui groupe toutes les centrales du pays, Monsieur ILG, signait une entente avec le président de l'Association Patronale Suisse ainsi libellée et je cite:

Nous nous engageons à ce que tout nouveau contrat collectif de travail soit ratifié et signé par les deux parties au moins trois mois avant l'expiration de l'ancien contrat et nous nous engageons à ne pas recourir à la grève. Fin de la citation.

Eh! voilà. Ce n'était pas plus compliqué que cela, mais il fallait le faire et surtout avoir le courage de le faire. Il se signe plusieurs milliers de contrats collectifs par an.

Je crois, cher M. Gagné, que c'est un cas unique au monde et qu'il mériterait d'être signalé à vos nombreux lecteurs ainsi qu'à tous ceux qui ont pour mission de négocier des contrats collectifs de travail. Dans ce petit pays qu'est la Suisse, avec une population de plus de 6 millions d'habitants (comme le Québec) il n'y a plus eu de grève depuis 1937, il n'y a pas de chômage non plus et sur 3 millions de travailleurs, il n'y avait en Mars 1968 que 216 chômeurs. Qui dit mieux? Il n'y a, dans ce pays aucun sous-sol exploitable. Toutes les matières premières sont importées puis manufacturées et exportées dans tous les pays du monde. Mais un autre problème est survenu, c'est celui du manque de main d'oeuvre et pour y remédier, il a fallu faire appel à la main d'oeuvre étrangère et présentement, plus de 800,000 Italiens, Espagnols et Portugais y suppléent. Par contre, bon nombre d'industriels devraient agrandir leurs usines, les commandes étant suffisantes et justifiées, mais ne le peuvent par suite de cette pénurie de bras.

Les chiffres qui suivent, extraits de statistiques officielles prouvent que la PAIX SOCIALE a eu un effet bénéfique et indéniable sur l'essor de l'économie suisse. En Mars 1968, on dénombrait en Allemagne Fédérale, sur 50 millions d'habitants environ 327,000 chômeurs. En Grande Bretagne, sur une même population 564,000 chômeurs. Au Canada, sur 20 millions de population, un chiffre incroyable de 482,000 chômeurs et en Suisse, sur 6 millions d'âmes, seulement 216 chômeurs. Il est de toute évidence que ces chiffres se passent de commentaires.

Un autre fait à signaler, c'est que la Suisse n'a jamais et n'accordera jamais le droit de grève à la fonction publique, mais la politique est précisément de mettre en accord la hausse des salaires avec la hausse du coût de la vie. Il est aussi bon d'ajouter que les fonctionnaires eux-mêmes n'ont nullement l'intention de demander le droit de grève.

Cher Monsieur Gagné, si l'on demandait à Messieurs Pépin, Laberge ou autres chefs syndicaux québécois, s'ils seraient disposés, eux aussi, à conclure une Paix Sociale assez semblable à celle de Monsieur ILG, de 1937 quelle serait leur réponse?

Personnellement, je crois pouvoir affirmer qu'elle serait négative, car j'ai omis de vous dire, cher M. Gagné, qu'en Suisse, l'affiliation aux centrales syndicales est réglementée par profession; exemple, la F.O.M.H. c'est la Fédération des Ouvriers sur Métaux et Horlogerie. La F.O.B.B. la Féd, des ouvriers du Bois et du Bâtiment. Les fonctionnaires fédéraux, cantonaux, communaux également ont leur Fédération, comme tous les autres corps de métier ont la leur aussi. Et personne ne sait ce qu'est le maraudage si cher à ces Messieurs précités et aussi si néfaste aux ouvriers eux-mêmes.

Vous allez me dire, Monsieur Gagné, que les Suisses ne sont pas libres, je vous répondrai qu'ils le sont avec un grand L depuis 1291, date de fondation de la Confédération Helvétique; mais si les libertés qui leur sont chères sont toujours bien vivantes, c'est qu'ils y ont consenti très librement et avec une très stricte discipline. Sans discipline, Monsieur Gagné, vous n'irez jamais loin et les Suisses l'ont compris depuis des siècles.

J'ai entendu souvent à la Radio des gens dire: pourquoi toujours copier ce que font les autres pays, nous sommes assez grands pour nous diriger nous-mêmes. Dans le cas qui nous intéresse, les conflits ouvriers, croyez-vous que le Québec en particulier, ne pourrait-il pas appliquer ce que d'autres ont fait et avec succès. Une PAIX SOCIALE qui serait hautement souhaitable de voir s'instaurer dans la Belle Province et cela pour le bénéfice de toute la population et pour son épanouissement complet.

Je m'excuse d'avoir été un peu long, mais il y a des choses qui doivent être dites.

Charles Henri Barrelet



Quand les rafales et les bourrasques hivernales se sont essoufflées et que la campagne offre un décor d'une beauté sereine, seuls les instantanés en couleur peuvent capter un tel spectacle. On dit que pour apprécier un paysage, il faut le voir de ses propres yeux et ceci est vrai, mais il ne faut pas oublier qu'une diapositive ou un instantané en couleur permet de l'admirer aussi souvent qu'on le désire.

L'enseignement des langues secondes en Finlande

La Finlande est un pays voisin de l'URSS, où l'on enseigne de préférence le suédois et l'anglais comme langues secondes. C'est encore un pays où les traditions imprègnent fortement le régime d'éducation; par exemple: les professeurs titulaires dans les grandes écoles et les universités sont nommés par le président de la République et les chargés de cours (dosentti) n'ont qu'un traitement annuel modeste qui les oblige à occuper un autre poste pour gagner leur vie.

Mais ces traditions ne veulent pas dire que l'éducation en Finlande est laissée pour compte. Au contraire, l'Etat subventionne largement les écoles et ces subventions peuvent couvrir jusqu'à 75 pour dent de leurs frais réels.

La Direction générale des écoles, qui dépend du ministère finlandais de l'Education, est chargée de la direction et de la surveillance pratique des écoles primaires, secondaires et normales, ainsi que des établissements d'éducation populaire et des bibliothèques.

Une réforme de l'enseignement est actuellement en cours: elle vise à mettre en vigueur l'école unique, gratuite et obligatoire pour le primaire et le premier cycle du secondaire. En outre, la réforme doit donner au ministère de l'Education un rôle plus important.

Il n'y a pas en Finlande d'enseignement préscolaire obligatoire. Les jardins d'enfants, entretenus par des municipalités, des entreprises et des associations, ne sont pas assez nombreux pour tous.

L'enseignement primaire comporte quatre années d'école primaire et deux ou trois années d'école civique. Le programme d'étude des écoles civiques doit comprendre des matières et des exercices pratiques ayant des rapports étroits avec la vie économique des hatibants de la région, et aussi permettre le choix d'un métier. Cette école civique a trois sections principales: agricole, technique et commerciale.

Il y a en Finlande plus de lycées privés que de lycées d'Etat, mais tous sont soumis à un rigoureux contrôle de la Direction générale des écoles. Les programmes sont les mêmes avec de très légères variations. Le premier cycle secondaire dure cinq ans, le deuxième, trois. Ce second cycle comporte une section des langues et une des mathématiques.

Nombre d'élèves finissent leurs études secondaires après le premier cycle; aussi a-t-il fallu organiser pour eux des cours d'orientation professionnelle.

Il existe en Finlande douze grandes écoles, dont cinq appartiennent à l'Etat et sept à des organismes privés. Il y a aussi quatre universités. Comme dans plusieurs autres pays, environ 50 pp pour cent des étudiants admissibles ne peuvent continuer leurs études dans les universités faute de place. Une enquête récente a révélé que 17.6 pour cent des étudiants venaient de milieux ouvriers et 18.9 pour cent de milieux agricoles.

L'éducation populaire en Finlande est subventionnée par l'Etat mais ne conduit à aucune compétence professionnelle. Toutefois, les cours des instituts populaires peuvent préparer à l'entrée dans les écoles professionnelles.

Les écoles professionnelles sont surtout municipales. L'entrée se fait après les études primaires. Les écoles professionnelles spécialisées sont en général subventionnées par des associations ou des sociétés privées. L'école de métiers dispense un enseignement uniquement théorique.

Les établissements techniques se divisent en deux catégories: ceux qui forment des techniciens et ceux qui forment des ingénieurs. La Finlande prend en ce moment des mesures pour augmenter le nombre de ses écoles professionnelles.

La Finlande souffre d'une pénurie d'enseignants ce qui force les écoles et les instituts professionnels à limiter le nombre de leurs élèves. Les projets de réforme de l'enseignement prévoient des mesures destinées à corriger cette situation.

Pour conclure, il ne faut pas manquer de signaler l'existence en Finlande de deux langues nationales, le finnois et le suédois (un peu plus de 7 pour cent de la population). La constitution prévoit l'enseignement obligatoire dans la langue maternelle quand, dans une commune bilingue, le pourcentage de la minorité dépasse 8 pour cent.

Jean-Paul SABOURIN
(technique)

Qui est le maître du monde?

Par GEORGE CORNELL
de la Presse Associée

Depuis toujours plane la même question: Qui est maître du monde et quel est son dessein?

"Quel est son nom?" se demanda Moise, il y a plus de 3,200 ans, alors que son peuple esclave peinait sous le joug du pharaon égyptien Ramsès II. A qui ou à quoi l'homme appartient-il?

La réponse demeure évasive et ne correspond pas à une équation ou à une définition précise: "Je suis celui qui est".

Telle est bien l'énigme des énigmes. D'où vient le cosmos, la vie, et où vont-ils? Quel y est le rôle de l'homme et comment doit-il le jouer?

Les indices se sont accumulés cependant à travers les siècles, et surtout pour les Chrétiens avec la naissance d'un Juif nommé Jésus, manifestation du "mystère caché depuis des âges", selon l'apôtre Paul.

Tel est le message de Noel.

Mais l'événement n'était pas solitaire. Jésus appartenait à une longue succession et il manifestait l'Etre, avant comme après. Il avait été précédé des prophètes de l'Ancien Testament, les précurseurs, qui rendirent témoignage de l'Etre.

"Il faut que s'accomplisse tout ce qu'ont dit de moi la Loi et les prophètes," affirma-t-il.

Un défi

Comme Celui qu'ils précédaient, les prophètes défièrent les systèmes établis. Ils furent protestataires, rebelles, réformateurs, idéalistes d'un époque confuse. Ils proposaient leur idée du rôle de l'homme et, comme Jésus, ils eurent la vie dure.

On les ridiculisa; ils furent flagellés, emprisonnés et parfois exécutés. Ils étaient seuls, angoissés, souvent fugitifs et considérés comme traîtres.

"Eloigne-toi de moi," ordonna le monarque égyptien au prophète Moise qui avait déclenché une révolte d'esclaves, en 1290 avant l'ère chrétienne.

Mais le peuple fut miraculeusement libéré de la tyrannie et en tira la première impression remémorée d'une alliance entre le Souverain suprême et l'homme.

Les prophètes vinrent l'un après l'autre rappeler la défense de la dignité humaine, l'aide aux prisonniers, la force des faibles et des opprimés, l'hospitalité aux étrangers, la paix entre les peuples et l'égalité de tous les hommes.

On les appela "messagers" de la volonté divine sur les hommes. Ils ne furent ni beaux parleurs ni diseurs de bonne aventure, mais discernèrent la perspective historique, ses directions et conséquences.

Au milieu de la confusion et de la décadence des temps, les prophètes prédirent une renaissance, la venue d'un nouveau royaume instauré par un émissaire divin.

Le premier-né

le prophète Nathan dit au roi David que Dieu ferait naître un descendant et "établirait le trône de son royaume à jamais".

"Et je ferai de Lui le premier de sa race, le roi des rois de la terre," chante le psaume 89.

Plus tôt même, au temps de la création et du péché de l'homme, un vers de la Genèse, 3:15, est considéré comme l'annonce de la venue d'un messager du Créateur, qui s'opposera à la corruption humaine et "écrasera" la tête du serpent, le Diable.

"Une étoile sortira de Jacob," dit un oracle du chapitre 24 des Nombres, autre partie du Pentateuque, souvent attribuée à Moise.

Les premiers messages des prophètes étaient souvent des visions ambigues d'une éventuelle intervention divine.

Amos écrit: "Je passerai au milieu de vous, dit le Seigneur. Malheur à vous qui attendez le jour du Seigneur:... ce sera obscurité plutôt que lumière".

Une description de la crucifision de Jésus, des centaines d'années plus tard, figure au psaume 22 de David:

"Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? ... Des méchants m'entourent; ils ont percé mes mains et mes pieds. ... Ils se partagent mes vêtements et tirent mon costume au sort...."

ST-HYACINTHE

Nouvelles du conseil

SAINT-HYACINTHE - Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a voté une résolution accordant un subside de $5,000 à la Bibliothèque juvénile locale.

000

L'Union régionale des Caisses populaires de Saint-Hyacinthe a fait parvenir à la ville une lettre dans laquelle elle souligne le fait que sa participation à l'achat d'obligations de la cité est de l'ordre de $758,500. Le document a été référé aux archives.

La Chambre de commerce du district de Saint-Hyacinthe a fait parvenir au conseil maskoutain une copie de son Compte-rendu sur les perspectives d'emploi de la région.

M. Pierre Brault a été engagé au poste d'aide estimateur-adjoint, à un salaire de $3,-200 par la ville. Les deux autres candidats étaient MM. Pierre Pothier et Réjean Ledoux.

M. Léo Bienvenue a été engagé par la ville au poste d'aide-opérateur au service d'eau municipal.

000

La requête de la Compagnie théâtrale étudiante pour un subside de $150 l'aidant à financer la pièce "Peer Gynt", maintenant à l'affiche à l'ITA, a été reportée à une prochaine séance pour permettre aux conseillers d'étudier la question.

Le maire Léon Nichols a plutôt mal reçu une demande de la Plaza Maskoutaine qui sollicitait un octroi de $475 pour couvrir le coût de la diffusion de musique dans le centre de la ville durant la période des Fêtes. Le premier citoyen a trouvé malhabile de la part de l'organisme d'avoir demandé aux autorités municipales la permission de faire jouer de la musique et, après avoir obtenu gain de cause, réclamer des fonds au conseil à ce sujet. La demande a été refusée, sur la proposition du conseiller André Blanchard, appuyé de son collègue, M. André Gagnon.

000

La demande d'un subside de $500 de la part de l'Ambulance Saint-Jean local a été référée au prochain budget municipal.

000

M. Marcel Frenière, nouveau directeur des Services de police et d'incendie de Saint-Hyacinthe, a été nommé par le conseil au comité consultatif municipal de la circulation, en remplacement de son prédécesseur, M. Jean Sainte-Marie.

La ville a accordé le contrat de fourniture d'huile à chauffage pour l'année 1969 à M. Gérard Hébert à raison de 11.70 cents le gallon. Le même fournisseur a obtenu le contrat pour l'essence et l'huile combustible à raison de 38.70 le gallon d'essence et 38.70 cents le gallon d'huile qualité 1 et 34.20 cents le gallon d'huile qualité 2. La résolution a été proposée par le conseiller André Gagnon, appuyé de son collègue M. Jacques Sylvestre.

000

La réclamation de M. Jean-Louis Lévesque pour dommages causés à son automobile par une sableuse à trottoir des services municipaux a été jugée raisonnable par le conseil. Un montant de $40 a été proposé par M. le conseiller Léonard Pion appuyé par son collègue M. Germain Paquette et résolu à l'unanimité.



SECTION DE DOUVILLE -- Le Parti québécois vient de fonder une section à Douville. On reconnaît sur la photo, dans l'ordre, MM. Gérard Turcotte, de Dauville et membre de la SSJB de Montréal, coordonnateur; André Crevier, président du PQ du comté de Saint-Hyacinthe et M. Gilles Saint-Germain, coordonnateur-adjoint.

Le bill 85 n'est qu'une consécration de droits

Par JOSEPH MacSWEEN

MONTREAL (PC)—Le bill sur les droits linguistiques qui soulève tant de remous au Québec n'apporte, en fait, aucun élément nouveau à la position dont les anglophones jouissent dans la province, sinon celui de la consécration de droits existant de facto.

Le bill 85 ne fait que garantir le statu-quo et ceux qui le combattent ne cherchent pas tant à empêcher les anglophones d'obtenir de nouveaux privilèges au Québec, que de saper ceux dont ils bénéficient déjà.

Pour la première fois depuis la Confédération, nous voyons le pouvoir réel glisser des mains de la minorité anglophone à celles de la majorité francophone.

Agissant pour la première fois à partir de positions de force, les Canadiens français indiquent l'attitude qu'ils entendent prendre à l'égard des minorités du Québec. Il est vrai que les anglophones du Québec ont joui d'une situation bien plus privilégiée que les Canadiens français dans les autres provinces. Mais ces privilèges découlaient bien plus de facteurs constitutionnels et de leur propre puissance économique, que de la bonne volonté de la majorité québécoise.

Cette thèse trouve sa confirmation dans la violente réaction suscitée par le bill sur les droits linguistiques introduit à la législature par M. Jean-Jacques Bertrand, peu avant sa maladie.

Il s'agit essentiellement de reconnaître aux parents le droit de choisir en toute liberté l'une des deux langues officielles pour l'éducation de leurs enfants. Mais ce droit, en fait, a toujours été respecté au Québec, jusqu'au moment où, en été, la commission scolaire catholique de St-Léonard a décidé d'éliminer l'anglais dans une école bilingue.

Les néo-québécois

La composition du groupe catholique non-francophone qui, à l'origine, était surtout synonyme de catholiques irlandais, s'est considérablement modifiée depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. En effet, depuis lors, les immigrants catholiques au Québec sont en majorité originaires des pays les plus divers, et notamment d'Italie. Et ce sont justement ces éléments d'origine non-anglo-saxonne que les nationalistes canadiens-français veulent arracher à l'influence anglophone.

Le bill, il est vrai, donne au ministre de l'Education les pouvoirs d'annuler une décision d'une commission scolaire, telle que celle de St-Léonard. Mais, se demandent les anglophones, qu'adviendrait-il si le ministre lui-même avait des vues nationalistes?

Pour leur part, les Canadiens français déclarent que les commissaires de St.-Léonard n'ont donné qu'un faible échantillon de ce que leurs compatriotes dans les autres provinces subissent depuis des générations.

Avis d'un historien

L'historien Michel Brunet voit dans l'affaire de St-Léonard la manifestation d'un sentiment populaire longtemps étouffé au Québec. "Les leaders canadiens-français, dans le passé, dit-il n'ont pas su évaluer correctement la situation. C'étaient des collaborateurs. Ils disaient aux dominateurs anglais les choses qu'ils voulaient entendre."

La leçon de St-Léonard doit être vue dans une perspective correcte. Le vote signifie que le français est la langue nationale de tous ceux qui sont francophones ou dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. La langue anglaise est rendue obligatoire dans les écoles secondaires et de nos jours tous les enfants vont à l'école secondaire.

La rénovation des rues, parcs et édifice est la plus demandée

SAINT-HYACINTHE-- Quelque 40 employeurs de Saint-Hyacinthe ont répondu au questionnaire sur le tourisme joint au compte rendu sur les perspectives d'emploi pour les années '68 à '72, rédigé par des membres de la Chambre de commerce du district.

Les enquêteurs ont donc obtenu 40 réponses des employeurs qui ont donné leur avis quant à l'aspect ou l'endroit de la région qui devrait être exploité ou mieux exploité, de même que ce qui devrait être réalisé pour améliorer, agrandir ou rendre plus attrayant ce que l'agglomération maskoutaine possède.

Le point qui suggère de rénover, embellir les rues, parcs, place du marché, résidences et usines a obtenu le plus de suffrages soit 16. Sept employeurs favorisent l'embellissement des entrées de la ville. Selon quatre d'entre eux, l'on devrait installer des postes d'accueil ou renseignements touristiques. Quatre autres préconisent de mieux utiliser la rivière Yamaska tel qu'enrayer la pollution, aménager ses abords pour le camping et faciliter la navigation de plaisance. Selon sept autres, il serait bon de créer de toutes pièces un centre d'attraction tel qu'aquarium ou zoo, exploiter l'exposition municipale ou l'Aréna de façon permanente ou établir un théâtre d'été. Cinq employeurs suggèrent de construire et améliorer les centres commerciaux. Quatre désirent qu'on développe l'hôtellerie. La suggestion de mieux utiliser les écoles locales tels l'ITA et de médecine vétérinaire et le Centre culturel en les ouvrant surtout au public a rencontré trois adhésions.

Le questionnaire a aussi obtenu des suggestions se rapportant à la circulation, soit cinq pour fermer la rue des Cascades aux automobilistes; cinq pour embellir et élargir la rue des Cascades; trois pour construire un nouveau viaduc ou deux afin d'améliorer la circulation; quatre pour améliorer les signaux de circulation dans la ville et la circulation en général et cinq autres réponses.

Les employeurs exigeront plusieurs services supplémentaires d'ici '72

SAINT-HYACINTHE - La lecture du compte rendu sur les perspectives d'emploi de la région de Saint-Hyacinthe émis par la Chambre de commerce du district nous apprend que les employeurs maskoutains exigeront plusieurs services supplémentaires, d'ici 1972.

Les employeurs qui prévoient soit rénover ou agrandir leur bâtisse ont fourni aux enquêteurs de la Chambre des réponses concernant leurs besoins futurs d'énergie, gaz, et autres.

Les statistiques que nous citons donnent en premier lieu le nombre d'employés qui exigeront ces accroissements de service, de même que le pourcentage minimum et pourcentage maximum exigés par l'un ou l'autre s'il y a lieu, en énergie, 23,5 pour cent et 300 pour cent; gaz, 6, 20 pour cent et 100 pour cent; en eau 14, 10 pour cent et 100 pour cent, en égouts, 7; en rues, 1 et en services de transports, cinq.

Pour les employés à temps partiel, les auteurs du document ont obtenu 11 réponses. De ces réponses ils ont noté qu'il y a 136 hommes qui actuellement travaillent 19,135 jours par année. Il n'y aura que 18,749 jours-hommes, en 1972. Quant aux 90 femmes pour lesquelles, il y a 6,880 jours-hommes maintenant, il est estimé qu'en '72 ce nombre sera porté à 8,268.

Les employeurs consultés sur les cours de formation mis d'ici '72 à la disposition des employés ont répondu aux points suivants, au travail 37 oui, 23 non; dans les institutions d'éducation ou formation comme les écoles secondaires, 3 oui, 30 non, écoles techniques et de métiers, 13 oui, 27 non; Universités (licences), 12 oui, 24 non et autres 21 oui et 19 non.



GAGNANT - Le tirage d'une dinde a eu lieu à la Salle des Chevaliers de Colomb, rue du Palais, à St-Hyacinthe. Les profits iront au Camp de santé de Contrecoeur. On reconnaît sur la photo dans l'ordre, MM. L.-P. Bergeron, président de la Ligue antituberculeuse de St-Hyacinthe; Hervé Gagnon, l'heureux gagnant de la magnifique volaille et Mandus Bienvenue, organisateur du tirage pour les Chevaliers de Colomb.

(Photo J.-M. Morisseau.)

Une annexion de 46,920 pieds carrés

St-Hyacinthe s'agrandira du tiers dès le mois de janvier

SAINT - HYACINTHE-- L'annexion de 46,920 pieds carrés du territoire de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur agrandira d'environ un tiers la superficie de la superficie de la cité de Saint-Hyacinthe en janvier.

Les formalités et procédures d'annexion qui durent depuis déjà presqu'un an en sont à leur dernier stade. Les deux parties intéressées, soit la ville maskoutaine et Saint - Hyacinthe-le-Confesseur, ont réussi à s'entendre sur les derniers points dont l'un a été cité à la séance du conseil local, hier soir.

Les conseillers de Saint-Hyacinthe ont adopté à l'unanimité une résolution apportant un amendement au règlement 880 concernant l'annexion prévue. Le droit pour Saint-Hyacinthe-le - Confesseur de percevoir certaines taxes sur le territoire après l'annexion, a été supprimé. Saint - Hyacinthe - le-Confesseur recevra en compensation une somme de $2,000 dès la concrétisation de l'annexion.

L'immense territoire annexé comprend une superficie bornée au nord par l'Autoroute transcanadienne de part en part de la Yamaska; à l'est par la municipalité du village de Sainte-Rosalie; au sud par une partie de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur et à l'ouest par Saint-Hyacinthe.

Le nouveau territoire qui s'ajoutera à Saint-Hyacinthe comprendra entre autres la future Ecole polyvalente et le campus étudiant la concernant.

DOUVILLE

Du côté de Douville, tout le travail d'annexion projeté soit le territoire des Immeubles Rouville et quelques terrains avoisinants, est à recommencer. Des irrégularités commises au cours de la pétition d'annexion ont réduit à néant l'important travail de procédures réalisé par la ville maskoutaine. Quant aux Immeubles Rouville qui demandent à s'ajouter d'eux-mêmes à Saint-Hyacinthe, leur demande n'a pas été acceptée par le conseil maskoutain car les frontières entre les deux villes prendraient la forme d'une sorte d'escalier, ce qui rendrait les travaux d'égouts fort onéreux.

Le maire de Saint-Hyacinthe a d'ailleurs suggéré à la compagnie des Immeubles Rouville qu'elle se fasse la promotrice auprès des autres propriétaires de cet endroit de l'annexion entière de Douville.



SAINT-JOSEPH -- La ville de Saint-Joseph possède maintenant sa propre section du Parti Québécois laquelle vient d'être formée. On reconnaît sur la photo dans l'ordre, M. Claude Riendeau, ancien candidat du RIN dans Saint-Hyacinthe, coordonateur; Louise Martin, secrétaire et Armand Payan, coordonnateur-adjoint.

Un immeuble de $75,000 sera érigé dans le parc industriel

SAINT-HYACINTHE - Le parc industriel maskoutain demeuré vide depuis sa création il y a quelques années, commence à vouloir se peupler depuis l'accession du nouveau conseil municipal. Après la décision de la compagnie Caouette de construire, la firme Maislin Brothers Transport annonce l'édification d'un immeuble de $75,000.

La résolution concernant l'achat d'un terrain à ce sujet dans le parc industriel de Saint-Hyacinthe a été adoptée à l'unanimité lors de la réunion des conseillers municipaux locaux. Le terrain en question, situé à côté des bâtiments de la Voirie et dans le voisinage d'un terrain appartenant à une Dame Gosselin, sera vendu à raison de 15 cents le pied carré. Il mesure 275 pieds de front par 600 pieds de profondeur soit 165,000 pieds carrés de superficie.

Maislin Brothers prévoit augmenter son personnel de 12 à 15 employés avec cette réalisation et à la fin entre 25 et 30 Maskoutains seront employés comme chauffeurs ou à d'autres postes.

Les travaux de construction débuteront au mois d'avril 1969. Maislin Brothers Transport possède déjà un comptoir établi en banlieue de Saint-Hyacinthe, à Saint-Joseph-sur-Yamaska.

18 prêtres sont élus

SAINT-HYACINTHE - Les élections du conseil presbytéral viennent d'avoir lieu pour le diocèse de Saint-Hyacinthe. Quelque 18 prêtres ont été choisis par leurs confrères pour représenter soit les sortes de ministère, curés, vicaires, aumôniers, enseignants, soit les régions du diocèse.

Les élus sont Mgr Jean-Charles Leclaire et Mgr David Petit; les chanoines, Léo Sansoucy, Roland Frigon et Jean-Paul Boutin; MM. les abbés Joseph Poitevin, Georges Lanciault, Maurice Jodoin, Jean-Charles Millette, Onésime Beauregard, Charles - Omer Chevalier, Claude Léveillée, Fernand Arpin, Pierre-Paul Beauregard, Léon Boivin, Jules Péloquin, Yvan Montpetit et Réal Proulx.

NOUVELLES BRÈVES

La calotte glaciaire l'Antarctique fond graduellement.

— — —

Le fermier américain augmente sa production de quelque 8 p.c. par année.

Election de M. Roger Chaussé à la présidence des Loisirs Champlain

SAINT-HYACINTHE- La Fédération des Loisirs du diocèse de Saint-Hyacinthe annonce l'élection de M. Roger Chaussé, de Stanbridge-Est, au poste de président du comité des Loisirs Champlain.

M. Jean Benoît a été élu vice-président, M. Claude Plouffe, secrétaire, et M. Rodrigue Côté, trésorier.

Les autres membres du comité sont MM. Léonard Archambault de Pike-River, Marc Morin et Euclide Cloutier de Bedford; Jacques Labonté de St-Ignace, Gaston Pelletier de St-Armand et François Plouffe de Philipsburg.

Les membres du comité ont également décidé de commencer l'organisation de certaines activités d'hiver. A cet effet, ils ont chargé M. Paul Corbeil de l'organisation d'une ligue de Hockey pour joueurs Pee-Wee et M. Gilles Groulx, d'une ligue de Ballon-balai.

Les membres envisagent également la possibilité d'organiser une clinique pour instructeurs d'équipe de Hockey à Bedford aussitôt que possible. Cette clinique sera tenue en collaboration avec la Fédération des Loisirs de St-Hyacinthe.

Plusieurs autres activités seront organisées au cours de l'hiver.

Le financement du comité et l'engagement d'un animateur à temps partiel feront l'objet des prochaines études des membres du comité.

Toute personne ayant des suggestions à faire ou qui désire apporter sa collaboration est priée de communiquer avec l'un des membres pour offrir ses services.

Une semaine bien remplie pour Mgr A. Sanschagrin

SAINT-HYACINTHE - Le service de nouvelles diocésaines nous transmet l'horaire d'activité de Mgr Albert Sanschagrin, évêque de Saint-Hyacinthe. Il s'agit d'une semaine très chargée.

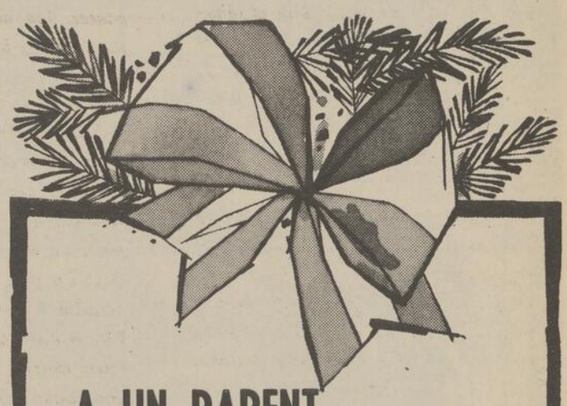
Mgr l'évêque a présidé hier après-midi une séance du Comité provisoire de l'Office des religieux, afin de faire le point après la rencontre de Richelieu.

Il bénit cet après-midi, l'édifice de la nouvelle succursale de la Banque Provinciale, rue Girouard.

Vendredi après-midi, l'évêque concélébrera avec quelques aumôniers de pastorale scolaire, pour les élèves de l'Ecole secondaire Saint-Mathieu à Beloeil. Il prendra ensuite le dîner avec un groupe d'étudiants de cette institution.

Samedi matin, à l'occasion de la fête de l'apôtre Saint-Thomas, il présidera la cérémonie de la tonsure, au Grand Séminaire et présentera une conférence spirituelle aux Grands Séminaristes. Durant l'après-midi du même jour, il présidera aux funérailles solennelles de la Mère fondatrice des Soeurs de Saint-Joseph et à la translation de ses restes à la Maison Mère, située avenue Raymond, à Saint-Hyacinthe.

Mgr l'évêque présidera dimanche, dans l'après-midi, la bénédiction des familles, membres des Foyers Notre-Dame de la région de Saint-Hyacinthe. Le même soir, il conférera le diaconat au Grand Séminaire à MM. les abbés Claude Désautels, de Sainte-Rosalie, et Jean-Marc Robillard, de Saint-Hyacinthe.



A UN PARENT OU A UN AMI

Offrez un abonnement à

La Voix de l'Est

à l'occasion des FETES de NOEL ET DU JOUR DE L'AN

TAUX D'ABONNEMENT

Livraison par camelots dans Granby, Cowansville, St-Jean, St-Hyacinthe, Farnham

3 MOIS	6 MOIS	1 AN
7.80	15.00	30.00

Livraison par la malle aux autres endroits

1 mois: $1.75 — 6 mois: $9.00

3 mois: $4.75 — 12 mois: $15.00

BON DE COMMANDE

S.V.P. expédiez La Voix de l'Est pour une période de .....mois

à M. ou Mme.....

.....

.....

avec les meilleurs souhaits de la part de:

.....

mon chèque ci-joint en paiement de cet abonnement.

N.B.: Une lettre apportant votre message de bon voeux accompagnera la première copie du journal La Voix de l'Est.

GERARD LEFEBVRE
Directeur-Service du Tirage
C.P. 249
Granby

DOMINION

SPÉCIAL
LEGUMES
AU BEURRE ASSORTIS DE LIBBY BOITE 12 ON.
4 POUR $1.

SPÉCIAL
LIQUEURS DOUCES
CANADA DRY
COLA ORANGE ET CREAM SODA BOUT. 30 ON.
10¢

SPÉCIAL
MAIS en GRAINS
ENTIERS NIBLETS OU MAIS MEXICORN BOITE 12 ON.
4 POUR $1.

SPÉCIAL
PAPIER ALUMINIUM
ALCAN (ROUL. 12" X 18' 79¢)
ROUL. 12" X 25'
2 POUR 79¢

LA MEILLEURE POUR NOËL!

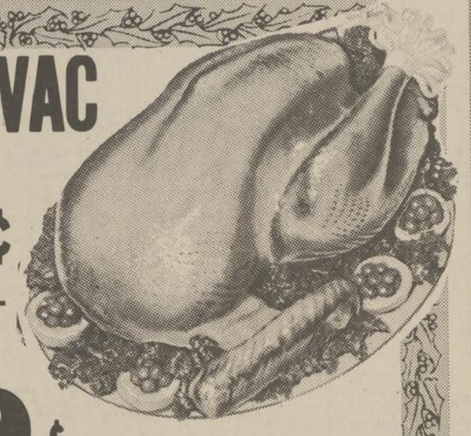
Economisez davantage au DOMINION

MELANGES à COCKTAIL INSTANTANES BARTENDER	Pqt. de 12 env.	99¢
CAFE INSTANTANE CHASE & SANBORN (6 ON. $1.39)	Pot 10 on.	$1.99
PATATES CHIPS HUMPTY DUMPTY (7½ ON. 49¢)	Paquet 14 on.	79¢
CROUSTILLES au VINAIGRE HUMPTY DUMPTY	Paquet 11 on.	69
GARNITURES à TARTES ST AFFORD (BLEUETS 69¢) (CERISES 65¢)	Pommes Boîte 19 on.	43¢
CROUTES à TARTES MELANGE BETTY CROCKER PAQUET 18 ON.	3 POUR	$1.

DINDES Catégorie "A" CRYOVAC

jeunes, tendres - prêtes pour le four

20 LB OU PLUS LB **38¢** — 6-14 LB Spécial! LB **43¢**



DINDES DeLuxe Golden Bird

CATEGORIE "A"

20 LB PLUS LB **43¢** — 6-14 LB Spécial LB **49¢**

Porc Frais Haché pour tourtières — 2 lb. 1.39

Viande à Farcir Maple Leaf ou Hygrade — lb. 43¢

Saucisses Fumées Dominion ou Hygrade — Pqt. 1 lb. 59¢

TOURTIERES LaBelle Fermière, Taillefer ou Bilopage — Gros format 79¢

Salade de Chou Coorsh — Cont. 32 on. 69¢

Vaste choix de dindes fraîches, oies, canards, chapons, poulets à prix raisonnables

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE D'ACHAT
PLAZA GRANBY
OUVERT TOUS LES JOURS
9.00 H. A.M. A 10.00 H. P.M.
DU 17 AU 24 DECEMBRE
24 DECEMBRE
9 H. A.M. A 6 H. P. M.

74 RUE COURT

17-18: ET 21 9 A.M. A 6 P.M.
19 : 9 A.M. A 9 P.M.
20-23 : 9 A.M. A 10 P.M.
24 : 9 A.M. A 6 P.M.

NECESSITES DE NOEL

Serviettes de Papier Motif poinsettia	Le paquet	39¢
Assiettes de Papier décoratives	3 pour	59¢
PAPILLOTTES de Noel du plaisir pour toute la famille	Boîte de 12	$1.00
VENTE PRODUITS Elen Curtis	spécial	98¢
VERRES EPAIS très pratiques	9 on.	11¢
COMPRIMES DRISTAN Prix normal $1.35 Epargnez 27¢	Bout. de 24	$1.08

Articles de Réception

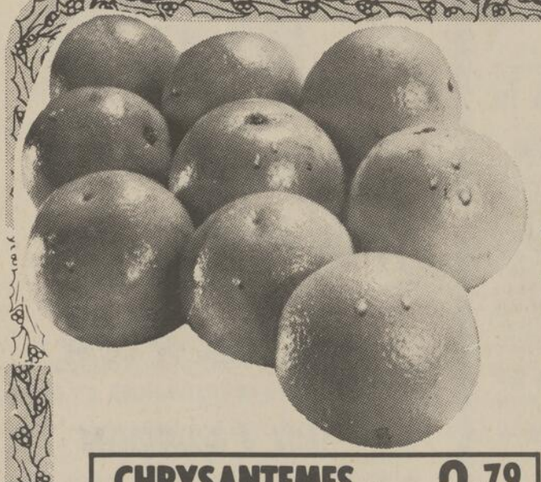
Jus d'Orange Frais Dominion (64 on. 99¢)	Bout. 32 on.	59¢
Jus de Pamplemousse sucré Dominion	2 Btes 19 on.	43¢
Sauce à Salades Richmello (32 on. 61)	Pot 16 on.	37¢
BETTERAVES marinées Habitant	Pot 24 on.	39¢
Chow Chow Habitant (vert 39¢)	Pot 16 on.	49¢
Cornichons Dill tranchés McLaren	Pot 15 on.	39¢

ARTICLES SAISONNIERS

CAFE Country Club	Boîte 1 lb.	99¢
Ananas Tranchés ou en cubes Q.T.F.	Boîte 14 on. 4 pour	95¢
PECHES surchoix Ardmona Tranches ou moitiés	Boîte 28 on. 2 pour	89¢
OLIVES QUEEN ord. ou farcies manzanilla Gattuso	Pot 12 on.	49¢
Olives Cocktail Cornichons tranchés, Coronation	Pot 15 on. 3 pour	$1.
Gâteau aux Fruits Domino Spécial	4 lbs	$1.99

DELICES DE GOURMETS

Pois Surchoix LeSieur nos 1-2 (14 on. 37¢)	2 Btes 10 on.	53¢
Bits n°pieces de Grissol	Boîte 7 on.	39¢
Batonnets de Pain ord. ou salés Grissol	Pqt. 10 on.	63¢
Garniture Fouettée instantané Monarch	pqts 2 on.	31¢
Arachides Mondées York	Pqt. 13 on.	55¢
CAFE Chase & Sanborn	Sac 1 lb.	79¢



ORANGES SUNKIST

de la Californie - E.U. sucrées juteuses, sans pépins Grosseur 138

DOUZ. POUR **2 98¢**

CHRYSANTEMES en pots - 18 fleurs — **2.79**

Citrons Sunkist juteux • de la Californie • Gros. 140 — La douz **79¢**

LAITUE De Californie Gros. 24 No. 1 — ch. **39¢**

Pommes McIntosh sucrées, croustillantes du Québec • de fantaisie • — Panier 4 pintes **79¢**

MANDARINES du Japon ensoleillé • extra juteuses, faciles à peler — Boîte 9 lbs. **2.49**

Les PÂTISSERIES du MAGASIN DOMINION sont **"UN VRAI RÉGAL"**



Disponible aux magasins suivants: Plaza Granby

Roules au Boeuf Réchauffez et servez — Pqt de 6 **69¢**

BISCUITS Brisures de chocolat Délicieux — Pqt de 24 **59¢**

Soupe de Fantaisie Clark Spécial Boîte de 10 on. — **6 pour 1.00**

SPÉCIAL
Jus de Tomates
SURCHOIX LIBBY
BOITE 19 ON.
5 POUR 95¢

SPÉCIAL
SHORTENING MONARCH
3¢ DE RABAIS
PAQUET 1 LB.
4 POUR $1.

SPÉCIAL
GELEES
EN POUDRE SHIRRIFF
AVEC COQUE DE SAVEUR
PAQUET 3 ON.
3 POUR 35¢

TOUT EST GARANTI

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités Prix en vigueur jusqu'à la fermeture, samedi le 21décembre au DOMINION: Plaza Granby 330 St-Jacques - Aussi 74 rue Court Granby.

Le marché des délices de Noël au Canada

DOMINION
DOMINION STORES LIMITED

SAINT-JEAN

Les industriels contribuent de leurs deniers

ST-JEAN -- Les délégués de l'Association des manufacturiers canadiens, section de Saint-Jean, ont décidé de contribuer pour un montant de $200 pour financer les opérations de la nouvelle Commission d'investigation sur les emplois de la région.

Cette Commission est formée par le CEGEP de Saint-Jean sur Richelieu ainsi que les trois commissions scolaires régionales: Honoré Mercier, Lignery et Missisquoi, pour déterminer les futures options que le CEGEP sera appelé à offrir aux étudiants relativement à la formation technique et professionnelle.

De plus, les membres de l'AMC locale ont désigné M. Jean-Marie Lalande, gérant du personnel à la compagnie Singer du Canada Ltée de Saint-Jean, comme représentant officiel de cet organisme régional auprès de la Commission d'investigation sur les emplois.



LES MEMBRES de l'Association des manufacturiers canadiens, section de Saint-Jean, recevaient le maire de la cité, M. Bruno Choquette, lors d'un souper-causerie qui s'est déroulé à l'hôtel Richelieu, à Saint-Jean. Sur la photo, nous reconnaissons, dans l'ordre habituel: M. Luc Messier, président de l'Association des manufacturiers canadiens, section locale; Son Honneur le maire de la cité, M. Bruno Choquette, conférencier invité, et M. Georges-H. Mercier, président du Comité des relations municipales et gérant-général et directeur de l'usine Singer de Saint-Jean.

St-Eugène réclame une église

Des soirées récréatives assureront le financement de la construction

SAINT-JEAN -- Les paroissiens de Saint-Eugène, à Saint-Jean, ont délégué trois des leurs à l'assemblée de la Commission scolaire de Saint-Jean pour obtenir des autorités de cette dernière le droit de se servir de la salle de l'école pour leurs activités paroissiales, soit des soirées récréatives.

Les recettes de ces soirées iront grossir le capital déjà amassé et demandé par l'évêché de Saint-Jean avant de les autoriser à se faire bâtir leur propre église paroissiale.

On sait que depuis 1965, une loi provinciale n'admet plus le système de financement par l'imposition d'une répartition aux résidents d'une paroisse venant de se créer. Un autre mode de financement est donc à découvrir par chaque communauté.

La caisse de la paroisse Saint-Eugène contient actuellement la somme de $102,000. Selon les responsables de la Fabrique il manquerait encore un montant de quelque $60,000 pour que les deux tiers de la valeur de la construction soient en liquidité à la Caisse populaire de Saint-Jean, qui verse un intérêt de 8% sur le capital en dépôt.

Les paroissiens veulent donc avoir recours à des soirées récréatives qui leur permettront non seulement d'amasser rapidement les $60,000 manquant à l'appel, mais aussi de payer le solde de la construction qui pourrait atteindre un montant global de plus de $240,000.

Quelques-uns ont murmuré le mot de "bingo". Mgr Gérard-Marie Coderre, sans être pour ce genre d'activité, n'est pas opposé mais ne veut pas que la Loi provinciale soit transgressée sur le territoire de son diocèse.



NOUVEAU PRESIDENT -- Les membres et actionnaires du Club de golf de Saint-Jean ont élu un nouveau président en la personne de M. Roger Fortin. Le nouveau président remplace ainsi M. Guy Lanoue. On remarque sur la photo, de gauche à droite: M. Guy Lanoue faisant la remise officielle des clés du Club de golf à M. Roger Fortin.

Elaboration d'une entente tripartite pour les sports et loisirs de Saint-Jean

SAINT-JEAN -- Un projet d'entente à trois, entre la cité de Saint-Jean et les organismes scolaires de la Locale de Saint-Jean et de la Régionale Honoré Mercier, a été présenté par M. Yves Gascon, directeur du service de l'Education physique aux autorités scolaires de Saint-Jean pour une première acceptation.

Il devra ensuite recevoir l'approbation de la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier, lors de son assemblée jeudi, avant d'être présenté au conseil municipal et d'être l'objet de la signature d'une entente tripartite pour une période d'un an.

Dans ce projet il s'agit d'organiser, pour un emploi maximum des ressources, des locaux et de l'équipement, les sports et loisirs de la jeunesse du territoire de la cité.

Les termes de la nouvelle entente annuleront toute entente antérieure pouvant exister entre l'une ou l'autre des parties et seront renouvelables de gré à gré ou après des modifications découlant de négociations entre les parties contractantes.

Les parts de responsabilité, les modalités de location, les apports de chacune des parties, seront nettement définis dans l'entente qui restera sous la surveillance d'un comité de quatre personnes n'étant liées ni de près ni de loin aux organismes concernés.

La formation d'une commission pour le Yatch Club est prônée

ST-JEAN- M. Bruno Choquette, maire de la cité de Saint-Jean, s'est entièrement déclaré favorable à la formation d'une commission spécifique pour étudier l'affaire du "Yacht Club" de Saint-Jean.

S'adressant aux membres de l'Association des manufacturiers canadiens, section de Saint-Jean, le premier magistrat a déclaré que l'ancienne administration présidée par M. L.N. McMillan, avait entrepris de multiples démarches avec les autorités fédérales, pour que la cité de Saint-Jean se porte acquéreur de l'emplacement du Yacht Club.

Un membre de cet organisme avait demandé au maire Choquette si la cité avait l'intention d'ouvrir le "Yacht Club" l'été prochain, pour la population locale.

C'est à la suite de cette question que le maire Choquette a suggéré la formation d'une commission pour formuler des recommandations à la cité concernant l'utilisation du Yatch Club ainsi que les terrains adjacents pour l'été de 1969.

Il n'y avait pas "quorum" à l'assemblée des délégués

SAINT-JEAN -- Le budget de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier, qui se chiffre par $7,218,560, a été adopté par l'assemblée des délégués des commissions scolaires locales affiliées, sans que l'assemblée n'ait obtenu le "quorum", vingt et un des quatre-vingt sept délégués s'étant rendus à l'avis de convocation expédié dans les délais légaux.

Cette déclaration faite par M. René Picard, délégué et commissaire siégeant au conseil de la régionale devant ses pairs de la Commission scolaire locale de Saint-Jean a provoqué de la part du président de l'organisme, M. Gustave Signori, un commentaire par lequel il félicita ceux qui se sont déplacés et réprouva ceux dont l'indifférence est telle "qu'elle suscite le scandale".

C'est à cette assemblée des délégués que doivent se poser les questions les plus directes en ce qui a trait à l'utilisation, par la Régionale, des deniers des contribuables remis par les locales.

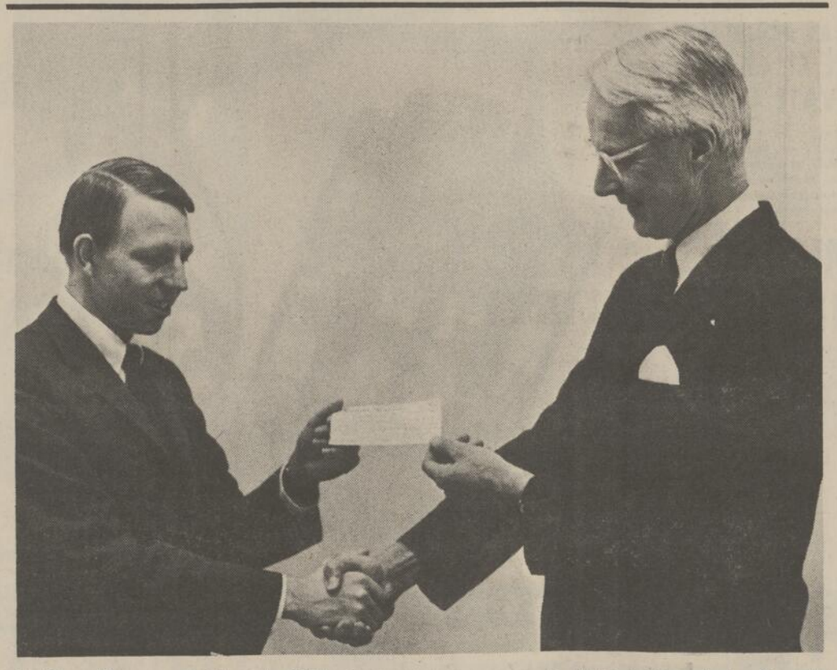
Toujours selon M. Gustave Signori, il est du devoir de chaque commissaire de s'informer, pour la population qu'il représente, de l'utilisation des deniers publics, de demander des justifications lors de la création de nouveaux emplois alors que les directives de Québec "gèlent" l'augmentation du nombre des employés de l'administration des régionales, et ce, depuis janvier 1968.

Rappelant une lettre demandant directement des informations au bureau de la Régionale (et qui fut mal accueillie par le président Jean-Guy Lalanne) M. Signori déclara: "Pour moi, le scandale ne réside pas dans les questions qui peuvent être posées, il ne réside pas non plus dans les dépenses qui ont pu découler de l'injonction qu'en tant que citoyen de Saint-Jean, j'ai fait lever au sujet du choix d'un site pour l'école polyvalente, je sais ce que cela m'a coûté de ma poche, mais le scandale réside dans l'indifférence de ceux qui sont mandatés par les contribuables et n'ont pas conscience de leurs responsabilités."

Le 26 décembre et le 2 janvier fêtes civiques

IBERVILLE --- Les autorités municipales d'Iberville, réunies en session ordinaire, ont décidé, par résolution, de décréter les journées du 26 décembre 1968 et du 2 janvier 1969, comme fêtes civiques.

C'est dire que tous les employés de cette ville auront congé durant ces deux jours.



M. Roger Sines, président du Club récréatif de la compagnie United Aircraft du Canada Ltée, présente à M. E.S. Cowen, gérant des ventes de Modern Fold of Canada Ltée et représentant de campagne, division du personnel Campagne des Fédérations du Grand Montréal, un chèque au montant de $26,000. Cette somme représente la contribution du Club récréatif de l'UACL à la Campagne des Fédérations pour 1968. Elle n'inclut pas les contributions faites individuellement par les employés de la compagnie. Ces contributions furent assez importantes pour que les représentants de la Campagne des Fédérations décernent une plaque commémorative à l'UACL.

IBERVILLE

Les conseillers étudieront les directives du Commissariat des incendies en janvier

ST-JEAN - "D'ici le 15 janvier 1969, les problèmes du Service des incendies de la cité de Saint-Jean seront étudiés très sérieusement par le nouveau conseil municipal."

C'est ce qu'a affirmé M. Bruno Choquette, maire de la cité, lors d'une rencontre avec les membres de l'Association des manufacturiers canadiens, section locale.

Répondant à une question de la protection aux industries locales en cas d'incendie, le maire Bruno Choquette a affirmé que ce problème était complexe et épineux.

Faisant allusion à l'incendie qui a détruit partiellement la bibliothèque municipale, le 3 janvier 1968, ainsi qu'aux réparations de l'échelle aérienne, le premier magistrat a dit que la ville avait étudié le rapport du Commissariat des incendies, relativement à la bonne marche du service des incendies ainsi que de son équipement pour la protection contre les incendies.

M. Choquette a affirmé que le rapport était bon et qu'il apportait plusieurs recommandations.

Parmi ces directives, il y a l'engagement éventuel de nouveaux sapeurs permanents.

Le maire Bruno Choquette a aussi souligné que les pompiers volontaires de nuit s'étaient affiliés aux sapeurs permanents de jour.

M. Choquette a déclaré, en outre, que l'ancien conseil municipal avait adopté une motion ordonnant l'engagement de cinq nouveaux sapeurs permanents.

Cette résolution n'est pas encore en force de loi.

Le maire Choquette a affirmé que les nouveaux conseillers municipaux voulaient étudier la possibilité d'engager ces cinq pompiers permanents, mais qu'ils désirent également étudier l'opportunité d'éliminer les sapeurs volontaires ou encore conserver ceux-ci pour aider à la protection des incendies.

Enfin, le maire de la cité a indiqué que les industriels seraient toujours bien protégés en cas d'incendie.



DEPUIS le début de la tempête de neige, les employés du service de la voirie municipale de Saint-Jean travaillent sans relâche à déneiger les rues de la cité. Les dirigeants municipaux de même que les responsables de la voirie espèrent que la température reviendra un peu à la normale pour faciliter le déblaiement des rues et voies publiques.

NOUVELLES BREVES

La famille est le sujet favori du photographe amateur en Amérique du Nord.

— — —

A Oman, émirat du Golfe Persique, la chaleur atteint parfois 120 degrés à l'ombre.

— — —

Le marsouin détecte les petits objets dans l'obscurité par l'écho qu'ils produisent.

— — —

En 1897, la Daimler Motor Co. a produit le premier taxi.

M. Paul Dussault annule les efforts de deux cambrioleurs

ST-JEAN-- Une tentative de vol par effraction a échoué a la mercerie pour hommes Paul Dussault, située au 242, de la rue Richelieu, à Saint-Jean, dans des circonstances bien spéciales.

En effet, le propriétaire de la mercerie, M. Paul Dussault, a été appelé par un client pour lui livrer un complet.

Rendu à son magasin, M. Dussault barra la porte avant de sa mercerie pour ensuite se diriger vers l'arrière de son établissement.

Entre-temps, deux personnes arrivaient incognito par la porte avant de l'établissement et M. Dussault, étant bien sûr qu'il avait verrouillé sa porte avant fit face à ces deux individus qui ont tôt fait de prendre la poudre d'escampette.

M. Paul Dussault alerta immédiatement la sûreté municipale de Saint-Jean pour avertir les policiers de cette tentative de vol.

Les policiers ont pu constater que la serrure de l'établissement avait été forcée mais la sonnerie fixée à cette porte, a déjoué les calculs des cambrioleurs.

AUTRE VOL

Entre - temps, les policiers municipaux continuent leur enquête relativement à un vol qui serait survenu à la compagnie Croydon Furniture, située dans le complexe Singer.

Un porte-parole du bureau des enquêtes nous a signalé, hier après-midi, qu'il était encore trop tôt pour déterminer la nature de ce vol.

La ville de St-Jean paie de bons salaires à ses employés

ST-JEAN - Répondant à une question de l'un des membres de l'Association des manufacturiers canadiens, section locale, relativement aux diverses conventions collectives que la cité signe avec les employés de ces services communautaires, Son Honneur le maire, M. Bruno Choquette, estime que la ville paie de bons salaires à tous ses employés syndiqués et non syndiqués.

Le maire de la cité a alors souligné le fait que les autorités municipales avaient le privilège d'exiger de la part de ses fonctionnaires et de ses employés municipaux un excellent rendement, afin d'offrir à la population et à l'industrie, des services communautaires adéquats en tout temps.

Pas question de réparer la piscine de la Palestre

ST-JEAN - Pour le premier citoyen de Saint-Jean, le réaménagement de la piscine intérieure de la Palestre serait beaucoup trop onéreux pour les contribuables locaux.

Cette affirmation a été faite devant les membres de l'Association des manufacturiers canadiens, section de Saint-Jean.

Le maire de la cité, M. Bruno Choquette, a déclaré qu'une étude faite par M. Marcel Bernard, ingénieur municipal, démontre hors de tout doute que cette piscine intérieure avait été mal construite et qu'il en coûterait passablement d'argent pour la refaire d'une façon appropriée et en toute sécurité pour les adeptes du bain.

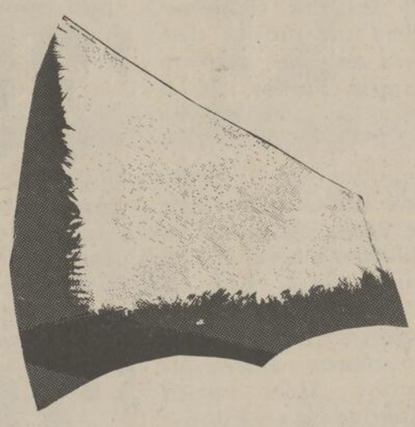
De plus, M. Choquette a souligné que la cité avait loué au ministère de l'Education, la presque totalité de la Palestre, pour l'Ecole de métiers de Saint-Jean.

Au lieu de refaire cette piscine, le maire a plutôt suggéré que les membres de la future commission formée pour l'utilisation du Yacht Club étudient la possibilité de construire une piscine à cet endroit.

CONCOURS "CASSE-TETE"

POUR LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS

La Voix de l'Est



NB: SVP "couvrir" le Père Noel en entier et nous retourner la page entière qu'à ce moment, en ayant soin de remplir le coupon au bas de la page.

DECOUPEZ CETTE PIECE ET COLLEZ-LA BIEN A SA PLACE

Ouverts tous les soirs jusqu'à 10 h.

MANUFACTURES LTÉE.
La Salle
FACTORIES LTD.



Pourquoi attendre
les ventes de janvier ?
Économisez dès maintenant !
Profitez de cette vente de

PALETOTS D'HIVER POUR HOMMES

Riches tissus pure laine provenant des meilleures filatures, une coupe impeccable et détails fini-main pour un meilleur ajustement. Des lainages de qualité au fini cachemire, des nuances unies ou motifs discrets en noir, marine ou gris. Tailles: 36 à 46. Val. $69.95

$39

Une autre super-valeur incontestable au cours de cette vente annuelle de paletots d'hiver confectionnés de tissus laine mixte. Ces chauds vêtements vous sont offerts dans les dernières nuances-mode et de coupe soignée. Doublures harmonisantes. Une valeur vraiment exceptionnelle. Tailles: 36 à 46.

$29

Val. $39.95

CHEMISES SPORT CLASSIQUES

À PRESSAGE PERMANENT, HOMMES

Des tons unis d'allure masculine ou les nouveaux plaids. Collet légèrement évasé avec supports permanents. Bonne coupe, bas droits. Toutes sont garanties à PRESSAGE PERMANENT. tailles: P.M.G. et ExG.

Teintes unies de vert foncé, cuivre, chocolat, beige, bleu, vert pâle ou blé, tissu 65% Polyester/35% coton.

Nouveaux plaids en vert, cuivre, menthe, vieil or ou brun.

4.22



3.66

6.97

1.89 et 2.89

VOTRE CHOIX $2 L'ENSEMBLE

ENSEMBLES POUR HOMMES
CRAVATE ET CHAUSSETTES
OU CRAVATE ET MOUCHOIR

Cravate rayonne de nouvelle largeur, nouveaux motifs et nouvelles couleurs avec chaussettes assorties en laine Kroy lavables à la machine... ou cravate rayonne et mouchoir assorti aux motifs et tons tout nouveaux.

CHEMISES MOTIF TARTAN

POUR HOMMES

Choix de motifs de clans variés. Un tissu mixte de belle qualité, deux poches, collet avec supports, boutons nacrés. Tailles: P.M.G. et ExG. Un cadeau pratique pour papa.

3.88





Val. $8.95
5.88

MONTRE-BRACELET
GARÇONS ET FILLES

La montre-bracelet "Alpine" garantie pour un an. Mouvement antimagnétique. Cadran lumineux avec aiguille trotteuse. Chaque modèle comporte un bracelet de cuir de qualité. Superbe boite-présentation.

UN ELEGANT ET LUXUEUX
VESTON SPORT
26.95

Des filés tout laine, de qualité, convertis en beaux et durables tissus. Motifs quadrillés, chevrons, diagonaux dans les tons de gris, bleu ou brun. Une confection soignée et un fini méticuleux. Tailles: 36 à 44.

PANTALON SPORT WORSTED TOUT LAINE POUR HOMMES

Tour de taille: 30 à 44 - Riches tissus tout laine, coupe et confection de qualité, détails-made à la taille, aux poches et au fini. Choix de bleu, brun, gris moyen, noir ou olive.

10.95

CHAPEAUX FEUTRE FOURRURE

HOMMES, grandeurs 6½ à 7½ - Tout nouveaux modèles de la saison à bords et calotte de nouvelle conception. Feutre fourrure de belle qualité et nouvelles teintes saisonnières. Produit d'un fameux manufacturier.

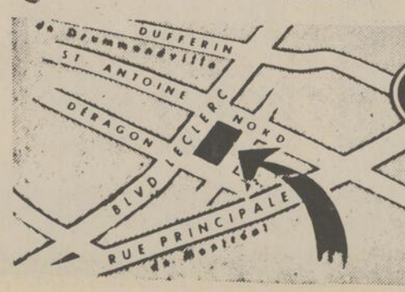
FOULARDS IMPORTÉS

POUR HOMMES

Un merveilleux assortiment de splendides foulards tout laine ou cachemire et laine. Grand choix de nuances et de motifs.

MANUFACTURES LTÉE.
La Salle
FACTORIES LTD.

SATISFACTION
GARANTIE OU
ARGENT REMIS



25 CENTRES D'ÉCONOMIE FAMILIALE POUR MIEUX VOUS SERVIR

GRANBY

Centre d'achats FRONTENAC
320 boulevard LECLERC (entre St.Antoine Nord et Deragon)

HEURES D'AFFAIRES: tous les jours, de 9h. a.m. à 6 h. p.m. vendredi de 9h. a.m. à 10h. p.m.

LES PIONNIERS DE LA VENTE À RABAIS AU CANADA

Ouverts tous les soirs jusqu'à 10h.

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.



28.88

PIANO-ORGUE "RÉGENT"

Consolette à 2 octaves comptant 24 touches de format courant, blanches et noires. 12 touches pour accords. Cabinet de robuste plastique, contrôle du volume. Un instrument de musique qui procurera des heures de joie à tous les membres de la famille.



3.99

CARABINE "SOUND-O-POWER"

Une arme-jouet qui rend non pas un seul son mais quatre sons différents. Pas de chien, pas de remontage, vous n'avez qu'à presser la gachette. Robuste plastique. fonctionne avec pile (non incluse). Aussi modèle Western au même prix.



9.99

PUPÎTRE "PLAYSKOOL"

Un pupitre de bois avec chaise à siège baquet. Le dessus est un tableau noir. Comprend: Chevilles, craies, brosse à effacer, marteau de bois.

JOUETS

LE GRIL "Suzy Homemaker"

Un appareil de toute sécurité dont le couvercle ne peut s'ouvrir lorsqu'il est raccordé à la prise de courant. Il fonctionne comme un vrai gril et fait des rôties, chiens-chauds et autres casse-croûte chauds.



7.88



LE JEU "TOG'L" #200

Permet aux jeunes de fabriquer des girafes galopantes, camions et locomotives qui roulent et combien d'autres objets amusants. Un jeu passionnant pour les petits. (Modèle 100 à 3.66 - modèle 300 à 9.22 - modèle 400 à 10.99 - modèle 500 à 18.44.)

6.66

JEUX



"LES FRIVOLITÉS"

Vous n'avez qu'à verser le "Real Plast" dans le moule, a placer le moule dans le four de 15 à 25 minutes et vous obtenez des parures que vous pouvez enjoliver de pierreries.

11.99



Un jeu intéressant qui permet à l'enfant d'exercer son imagination et sa puissance créatrice en construisant toutes sortes d'édifices. Le jeu contient 236 morceaux.

9.66



PISTE D'AUTOROUTE "88"

Voitures et camions roulent à toute vitesse sur une piste de plus de 20 pieds, faite de robuste plastique. Comprend: Pont s'écroulant, 2 voies élevées, 2 aiguillages G&D, 1 camion complet, piste et instructions.

12.88

Cadeaux



ENSEMBLE TROIS MÉDAILLONS

De ravissants petits médaillons de 2" de diamètre qui peuvent se porter de différentes façons. Jolies figurines qui peuvent même servir à décorer la chambre de votre fillette.

3.88



TABLE DE BILLARD

52" x 28". Dessus rigide recouvert d'un feutre vert. Structure acier. Coussins résilients, poches moulées. Complet avec boules numérotées, queues, triangle et pont.

19.97 complet

QUANTITÉ LIMITÉE

Aussi disponible: 37½" x 21½". Mêmes caractéristiques que ci-dessus, excepté que les billes ont 1" de diamètre, aussi triangle. 11.97

Plaisir!



"JOHNNY TOYMAKER"

Versez le "Real Plast" dans le moule de dessous, recouvrez avec le moule du dessus et fixez-les avec les attaches de sécurité. Placez les moules dans l'unité de chauffage durant 30 minutes - enlevez le jouet.

12.77

ENSEMBLE TROIS MINOIS



Attrayant emballage, trois parfums différents dont l'odeur dure longtemps. Bouteille 4½" de hauteur, poupée 2 pouces de hauteur. Un bibelot intéressant pour les fillettes.

3.88

ENSEMBLE EXPRESS "MIGHTY MIKE"



Grâce à son action escalade-traction il peut surmonter des obstacles plusieurs fois plus volumineux que lui-même. Comprend "Mighty Mike", 3 caisses interchangeables et 6 obstacles. Fonctionne avec pile "D" (non incluse).

9.88



MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

25 CENTRES D'ÉCONOMIE FAMILIALE POUR MIEUX VOUS SERVIR

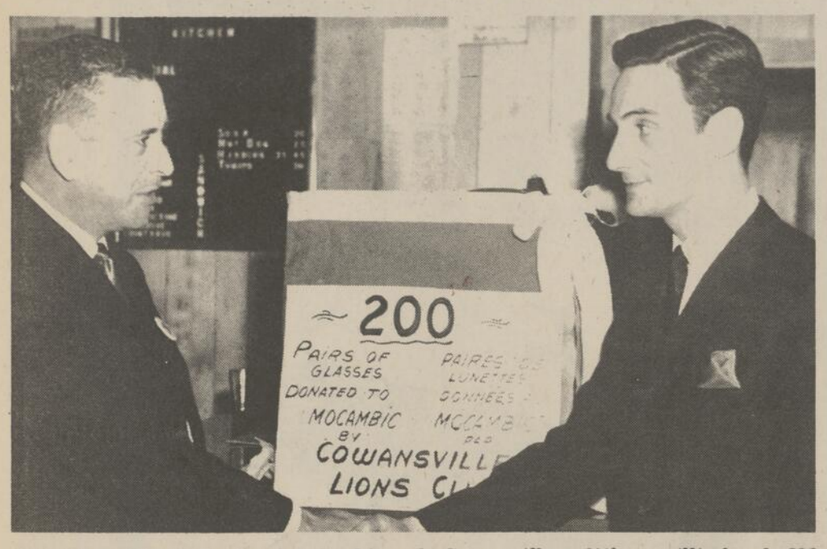
GRANBY

Centre d'achats FRONTENAC
320 boulevard LECLERC (entre St.Antoine Nord et Deragon)

HEURES D'AFFAIRES: tous les jours, de 9h. a.m. à 6 h. p.m. vendredi, de 9h. a.m. à 10h. p.m.

LES PIONNIERS DE LA VENTE À RABAIS AU CANADA

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD



OBJECTIF DEPASSE - Le club des Lions de Cowansville a déjà recueilli plus de 200 paires de lunettes dans les cadres d'une campagne organisée dans le but de venir en aide à des missions Mozambiques. C'est la première fois que pareille oeuvre est entreprise chez les Lions de cet endroit et par suite du succès obtenu, le comité responsable de cette campagne, a pris l'initiative de poursuivre la cueillette jusqu'à la mi-janvier. Sur la photo, M. Eric Mongeon, à gauche, gouverneur du district A-8 félicite M. Jean-Marc Désourdy, président du comité de la campagne. (Photo Pagerie, Cowansville)

8 accidents causent des blessures à 2 personnes

COWANSVILLE-- Deux personnes ont été légèrement blessées dans les accidents de la circulation survenus depuis samedi à Cowansville. Ce sont Marcel McDuff, de Mansonville, et Richard L. Shaffner, les deux conducteurs des véhicules impliqués dans une violente collision qui a causé des dommages estimés à plus de $3,500.

Sept autres accrochages mineurs se sont produits au cours de cette même période. Dans la cour du Choquette Auto Part, les véhicules de M. Gérard Robert, de Farnham, et de Mme Marguerite Raymond, de Brigham, ont été brisés pour $125.

Dimanche, l'automobile de M. T. Szuman, de Montréal, a donné contre un camion dans la cour du Garage Laporte Shell et les pertes sont de $575.

Face au 204 Rivière, un accident a fait moins de $50 de dommages répartis entre les véhicules conduits par Réjean Roy, de Farnham, et M. Gilles Laurin, d'Iberville. Une autre collision survenue à l'intersection de Rivière et Willard impliquait les voitures de M. Jacques Pagé, de St-Hubert, et de Mlle Anne-Marie Daigle, de Cowansville. Les pertes seraient d'environ $200.

Lundi, deux automobilistes de Cowansville ont endommagé leurs véhicules pour plus de $500 au coin des rues Sud et D'Avignon. Les conducteurs sont M. Jean-Paul Longpré et Ronald Jasmin. Un autre accident s'est également produit à la hauteur de l'école Ste-Rose sur la rue Principale où les véhicules de M. Vincent V. Lovett, de Cowansville, et de Gaétan Mirault, de Sutton, se sont heurtés. Les dommages sont toutefois inférieurs à cent dollars.

Hier, on ne rapportait aucun accrochage et le directeur du département de la police, M. Yves Pouliot, a rappelé la plus grande prudence à tous les automobilistes, et spécialement en cette période où les rues sont glissantes.

Une requête pour l'exploitation d'une fromagerie

STANBRIDGE STATION-- La Régie des marchés agricoles du Québec tiendra une audience publique aujourd'hui afin d'étudier une demande de permis d'exploitation d'une fromagerie.

Cette requête a été soumise par la compagnie Champlain Industries Limited de Stanbridge Station et concerne la fabrication de plusieurs variétés de fromage.



***LES VIEILLARDS DU FOYER SAINTE-ELIZABETH** ont reçu la visite des Filles d'Isabelle de Farnham, à l'occasion d'une fête à leur intention pour célébrer la Noël. Après un délicieux repas à la dinde, les résidents ont pu se régaler l'oreille à l'audition de chants et cantiques de Noël. Enfin les Filles d'Isabelle ont procédé à la remise d'un cadeau à chacun des résidents, qui pourront ainsi entreprendre les fêtes dans une atmosphère de gaieté.*

90 pour-cent de l'objectif dans Brome-Missisquoi

FARNHAM - Alors qu'il ne reste qu'une quinzaine de jours avant la fin de la campagne 1968 du timbre de Noël, dans Brome-Missisquoi, la souscription recueillie jusqu'à maintenant atteint $2,270, soit 90 pour cent de l'objectif établi à $2,500.

On rapporte que 560 souscriptions ont été reçues au bureau de la campagne.

M. Benoît Robert, président de la campagne, invite les retardataires à faire parvenir leurs dons le plus tôt possible et à contribuer ainsi à la poursuite du dépistage des maladies du poumon et des voies respiratoires dans les comtés de Brome et Missisquoi.

Un conseiller et un inspecteur démissionnent à St-André d'Acton

ACTON VALE- (DNC) - Au cours d'une session spéciale du conseil de la municipalité de St-André d'Acton, présidée par le maire M. Roger Loiselle, M. Armand St-Amant a été élu conseiller au siège no 1 afin de remplacer M. Joseph Caya qui a remis sa démission.

Lors de l'assemblée régulière du conseil de St-André d'Acton, les conseillers avaient accepté la démission de M. Joseph Caya, du siège no 1. M. Caya occupait ce poste depuis le 13 janvier 1960. Les conseillers ont en outre proposé qu'une lettre de remerciements soit adressée au démissionnaire pour son dévouement durant toutes ces années.

M. Armand Lapointe a aussi adressé sa démission au Conseil; il occupait les fonctions d'inspecteur de la voirie.

Les conseillers ont accepté les comptes qui se sont chiffrés pour le mois à $185.28...

Les mutations suivantes ont été acceptées par les conseillers: M. Charles Laplante à la place de M. Bernard Phaneuf; M. Marc-Aurèle Caya à la place de Joseph Caya; Me Claude Léveillé à la place de M. Isidore Pelchat et M. Albini Coulombe à la place de M. Lionel Normandin;

Le conseil a accordé un permis de construction à M. Roland Halde.

Nécrologie

M. JEAN BIENVENUE
284 rue Court, Granby

Salon Girardot & Ménard Ltée
223, rue Principale, Granby

Vendredi, 20 déc. 10h.
Eglise Saint-Joseph de Granby
Cimetière rue Dufferin

MME veuve WILFRID DAUDELIN
(née Palmanda Giard)
R.R. 2, Bromont

Salon J. A. LeSieur Enrg.
255, rue Principale, Granby

Jeudi le 19 décembre - 10h.
Eglise St-Joseph, Granby
Cimetière de la rue Dufferin

MME VEUVE HENRI PARENT
R.R. no 4, Granby

Salon Girardot & Ménard Ltée
170 rue Dufferin, Granby

Jeudi, 19 décembre, 3 h.
Eglise Saint-Eugène, Granby
Cimetière rue Cowie

M. WILFRID TESSIER
(époux de Laura Boisvert)
Bonsecours

Salon Léo-Paul Ledoux
454, rue Foster, Waterloo

Jeudi le 19, 3 heures
Eglise Bonsecours
Cimetière Bonsecours

M. GILLES MERCURE
Granby

Salon Girardot & Ménard Ltée
170, rue Dufferin, Granby

Jeudi, 19 déc. 3 hres p.m.
Eglise Ste-Famille Granby
cimetière de la rue Dufferin

M. GASTON LARIVIERE
Sutton

Salon F. & J.M. Désourdy
8 Principale, Sutton

Mercredi, 18 déc. 2 hres
Eglise St-André de Sutton
Cimetière Sutton

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons Funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD
prop.
Lettrage et Reparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

Des peintres locaux exposeront leurs réalisations à Cowansville

COWANSVILLE - Plusieurs réalisations locales seront en montre au Centre culturel de Cowansville dans les cadres d'une exposition de peintures qui débutera vendredi pour se poursuivre jusqu'au 7 janvier.

Parmi les quelque cinquante tableaux que pourront admirer les visiteurs, il y aura des oeuvres de Mme. Trépanier-Bélanger, de Mme. Roach-Munroe ainsi que de M. Simon Cantin, professeur d'arts plastiques à la Régionale Missisquoi.

M. Gill Lussier, directeur du service de la récréation à Cowansville, a expliqué que le but de cette exposition était de montrer à la population des réalisations locales fort intéressantes.

Le public peut visiter de 2 à 10 heures p.m., tous les jours, excepté le dimanche alors que le centre ferme à 9 heures p.m..

Au cours des prochaines semaines, M. Lussier, a affirmé que les expositions se succéderont à un rythme très rapide. En plus des peintures, les arts plastiques, les livres, les créations artisanales, etc...figureront parmi les exhibits.

Condamnés à la prison jusqu'au 24 décembre

COWANSVILLE - Un jeune homme de 23 ans qui demandait au juge Guy Genest, de la cour des sessions de la paix, ce qui lui arriverait s'il plaidait coupable aux deux chefs d'accusation portés contre lui, devra demeurer en prison jusqu'à la veille de Noël.

Après consultation de son procureur, Robert Lefebvre a reconnu sa culpabilité sous une accusation de tentative de vol par effraction et de dommages à la propriété.

Il était accompagné de deux complices au moment du forfait. Le juge a pris en considération le fait que Lefebvre avait collaboré avec la police au moment de son arrestation et qu'il ne possédait pas d'antécédents.

Il était incarcéré depuis samedi dernier.

Un autre jeune homme, Earl Grammery, sera également détenu jusqu'à la veille de Noël. Il possédait une carabine volée et n'avait pas de dossier judiciaire.

Mme C. George est décédée à 75 ans

MANSONVILLE-- Mme Claude George, née Mary Young, est décédée lundi, à l'âge de 75 ans, à Montréal.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, ses enfants, M. et Mme Gérald Nixon (Joyce George), de Cowansville, M. et Mme Oran Gardner (Majory George), de North Hatley, Mme Mary George, de l'Alberta, et M. Benjamin (Ben) George, de Mansonville.

La dépouille mortelle a été exposée au salon funéraire C. E. Wilson à Mansonville, et le service a eu lieu aujourd'hui à l'Eglise Unie de Mansonville.

Décès de M. W. Tessier

WATERLOO - A Bonsecours, le 17 décembre, est décédé M. Wilfrid Tessier (époux de Laura Boisvert), à l'âge de 75 ans.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil neuf enfants: Roger, de Bonsecours; Mme Yvon Lussier (Gervaise), de Racine; Ronald, de Bonsecours; Mme Rodolphe Bouthillette (Gracia), de Bonsecours; Roland, de Bonsecours; Mme Paul Lemay (Jeanne d'Arc), de Bonsecours; Mme Israël Bouthillette (Annette), de Bonsecours; Mme Martial Champigny (Lucille), de Bonsecours, Mme Dominique Boissé (Lucienne) de Bonsecours.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 décembre. Le convoi funèbre partira des Salons Léo-Paul Ledoux, 454, rue Foster à Waterloo, pour se rendre à l'église de Bonsecours où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture.

Mme Léandre Collette est décédée à 77 ans

SAINT-JEAN BAPTISTE (DNC) --- Les funérailles de Mme Léandre Collette née Alice Boudria ont eu lieu en l'église paroissiale de Saint-Jean Baptiste.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants et leurs conjoints: MM. Léopold, Lionel, Réal, André, et Rolland Collette, ainsi que Mme Herman Morier (Anna); Mme Léonard Létourneau (Lucienne); Mlles Claire et Marguerite Collette.

Elle laisse aussi ses petits-enfants: Germain, Carmel, Colette, Serge et Réjean Morier; Cécile, Armand, Claudette, Rosaire, Gisèle, Robert, Thérèse, François, André, Noëlla, Suzanne, Denise, Michel, Maria, Lise, Daniel, Angèle et Lucien Létourneau.

Lui survivent ses frère et soeurs: M. J. Raoul Boudria; Mme Beauchemin (Marguerite) Mme Guertin (Rose); ainsi que de nombreux neveux et nièces.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Jean Baptiste.

A&P

Joyeux Noël
de nous tous chez A&P

Epiceries Appétissantes!

MARGARINE MOM REGULIERE — 2 Pqts. 1 lb. 69c — Prix Rég. 39c, Achetez-en 2—Epargnez 9c

SAUCE AUX CANNEBERGES OCEAN SPRAY Entière ou en gelée — 2 Boites 14 oz. 49c — Prix Rég. 29c, Achetez-en 2—Epargnez 9c

POIS A&P QUALITE DE FANTAISIE — 5 Boites 14 oz. 99c — Prix Rég. 2 boites 41c, Achetez-en 5—Epargnez 4c

JUS de TOMATES DE MARQUE A&P, QUALITY DE FANTAISIE — 3 Boites 48 oz. $1. — Prix en Primeur!

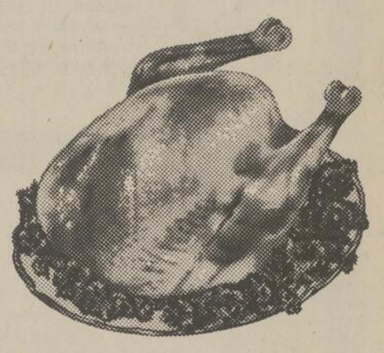
PECHES A&P QUALITE DE CHOIX — Boite 19 oz. 39c — Prix en Primeur!

PATATES CHIPS HOSTESS — Sac 11 oz. 59c — Prix Rég. 69c—Epargnez 10c

CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE (24c de Rabais) — Jarre 10 oz. $1.49 — Prix Rég. $1.59, Epar10c de plus chez A&P

Dodus Et Juteux, Prix Attrayant!

DINDES
CANADA CATEGORIE "A" CONGELEES
Empaq Herm
20 LBS. ET PLUS — LB 39¢
6 A 16 LBS. — LB 45¢



LE MEILLEUR BOUVILLON DE MARQUE ROUGE AU CANADA
ROTI OU BIFTECK DE PORTERHOUSE
ROTI OU BIFTECK D'ALOYAU
BIFTECK de SURLONGE
lb. $1.29

DINDES FRAICHES
CANADA CATEGORIE "A" EVISCEREES
20 LBS. ET PLUS — LB 49¢
10 A 16 LBS. — LB 53¢

Aubaines Jane Parker

TARTE AUX PACANES MERIDIONALE JANE PARKER — Grande Tarte 8 po. 24 oz. 59c — Prix Rég. 69c—Epargnez 10c

GATEAU AUX FRUITS JANE PARKER — Couronne 3 lbs. $2.79 — Morceau 1½ lb. $1.49 Couronne 5 lbs. $3.99

EAU MARCEAU DU BASIN DE VICHY — Btle. 32 oz. 39c — Prix Rég. 45c—Epargnez 6c

DENREES FRAICHES POUR LES CELEBRATIONS !

ORANGES DE LA CALIFORNIE, NAVELS SUCREES, — Douz. 59c

TOMATES FERMES ET MURES — Pqt. 2 lbs. 59c
CATEGORIE CANADA NO. 1 CULTURE ETATS-UNIS

CELERI VERT — Gros Pieds 29c
CATEGORIE CANADA NO. 1, CULTURE DE LA CALIFORNIE,

OIGNONS JAUNES POUR LA CUISSON — Pqt. 2 lbs. 19c
CATEGORIE CANADA NO. 1,

La viande et les denrees sont en vigueur jusqu'a Mardi le 24 Decembre, 1968.
Tous les autres prix sont en vigueur jusqu'a Samedi le 21 Decembre, 1968.

SPORTS

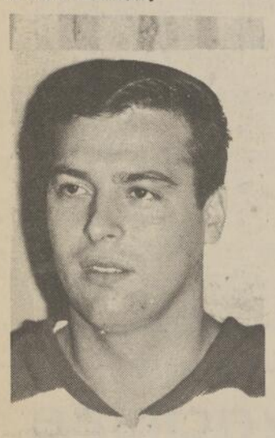
A 1 point de la 2e

Les Vics de Granby passent à la 3e place

Performance parfaite devant une très faible assistance: Mais, où sont les sportifs de Granby...?

GRANBY - Où sont les amateurs de hockey de Granby..? Il est ridicule qu'une équipe de hockey aussi puissante, et aussi spectaculaire que les Vics (malgré leurs petites faiblesses de la semaine dernière) doive jouer devant 600 personnes, un match dont l'enjeu est la 3e place.

Moins de 600 personnes ont vu les Vics hier soir, fournir une exhibition du tonnerre pour vaincre les Saguenéens de Chicoutimi 4 à 2, et rejoindre ces derniers au 3e rang de la ligue Provinciale. Du même coup, les Vics se sont rapprochés à un point seulement de la deuxième place, détenue par St-Hyacinthe, qui était au repos. Les Vics ont conservé leur avance de 12 points sur Sherbrooke, qui a battu Victoriaville 7 à 5 hier soir.



Gilles PAPINEAU

Les Vics ne se sont pas préoccupés de la faible assistance hier soir, et ils ont fourni la performance dont ils sont capables. Les quelques centaines de spectateurs présents en ont eu pour leur argent, surtout de la part du dynamique trio Ortuso - Larocque - St-Jean.. Mais, tous ont bien joué...

Les Saguenéens ont dominé nettement en première période mais les Vics ont déclassé leurs rivaux dans les deux dernières et n'eut été de Claude Cyr, et Morasse, ce dernier dans les 13 dernières minutes du match, ils auraient remporté une victoire encore plus décisive... Granby, dans les deux dernières périodes, à pratiqué une défensive-avant parfaite, pour dérouter nettement les Saguenéens de Phil Watson.. Cette défensive était si parfaite que Pierre Chagnon n'eut qu'un arrêt à effectuer dans la 3e période... Au grand total, Chagnon a repoussé 18 rondelles, contre 30 pour les gardiens du Chicoutimi.

LES COMPTEURS

Lorsque Bob Bédard compte, les Vics gagnent... Bob a mis fin, hier soir, à une disette de plusieurs parties, en enregistrant son 22e but de la saison. Gilles Renaud, Michel Ortuso et John Faita ont marqué les autres. Munger et Desgagné comptaient pour les visiteurs.

Le trio de Gilles Bédard, Gilles Renaud et John Faita a sans doute été le plus malchanceux dans la 2e période..Bizou, à lui seul, s'est fait voler le tour du chapeau. On peut en dire autant de Faita. Gilles Bédard était de retour au jeu après une absence d'une douzaine de jours à cause de la grippe, et il a joué une belle partie.

Mais, les "jeunes", encore une fois, ont électrisé la foule, surtout en 2e période, et avec leur échec-avant...

LES ABSENTS

Les Vics jouaient sans Rolland Campeau, blessé à la cuisse gauche, et Chuck Poxon, retenu par son travail.

Les Saguenéens manquaient Vandal, un défenseur.

La joute a été marquée d'une solide mise en échec. Les défenseurs des Vics ont réellement commencé à cogner à la 2e période, ce qui a nettement débalancé les Saguenéens.

Gary Munger donnait l'avance aux Saguenéens à 5.16 de la première période, après 2 arrêts magnifique de Chagnon. Personne ne couvrait Munger.

Gilles Renaud devait enlever le disque à un rival à 14.16 pour niveler le compte. Les deux clubs ont profité de l'avantage nunérique, sans succès toutefois.

Granby s'assura la victoire en 2e période, en déclassant nettement Chicoutimi. Seul Claude Cyr a sauvé la situation, et un score plus élevé.

Michel Ortuso plaça Granby en avance à 1.33. Son lancer frappa les deux poteaux avant de pénétrer dans les filets.. Bob Bédard y allait de son 22e but de l'année, à 13.38...

Chicoutimi redevint menaçant à la toute fin, durant une punition à Papineau. Desgagné comptait le 2e but des siens à 19.23

Granby a nettement "embouteillé" les Saguenéens en 3e période, ne les limitant qu'à un seul lancer sur Chagnon. Cyr fut retiré du jeu à 7.41 et remplacé par Morasse. Granby domina nettement avec 11 lancers... John Faita, faisant mine de passer à Bédard déjoua Cyr à 6.31 minutes, pour le but d'assurance.

Une dispute éclata à 18.56, mais sans gravité.

PROCHAINES JOUTES

Les Vics disputeront leur prochaine partie, jeudi soir, à Victoriaville. Ils reviendront à Granby dimanche soir, pour affronter les Castors de Sherbrooke.

PREMIERE PERIODE

1- Chic: Munger (Morrissette) 5.16

2- Granby: Renaud (G.Bédard Faita) 14.16

Punitions: St-Jean 7.31, Morrissette 8.11 Labadie 16.24

DEUXIEME PERIODE

3- Granby: Ortuso (Larocque St-Jean) 1.33

4- Granby: B.Bédard (Lafond Lepage) 13.38

5- Chic: Desgagné (Morrissette-Tremblay) 19.23

Punitions: Therrien 2.14; Lepage et McLean 11.33, Papineau 18.18

TROISIEME PERIODE

6- Granby: Faita (Papineau-G. Bédard) 6.31

Punitions: Lepage et McLean 18.56

Arrêts: Morrissette 5-14-5-

Morasse 6 -----30

Chagnon 9-8-1---18

Hockey

LIGUE PROVINCIALE

V'Ville	33	17	14	2	120	103	36
St-Hyac.	28	15	13	0	107	107	30
Chicout.	28	14	13	1	100	113	29
Granby	29	14	14	1	107	93	29
Sherbr.	28	8	19	1	81	114	17
Ottawa	10	7	2	1	47	32	15

HIER SOIR

Chicoutimi 2 Granby 4

Victoriaville 5 Sherbrooke 7

SENIOR "B"

Iberville	18	4	1	115	59	37
Cowans.	16	8	2	124	98	34
Laprairie	10	10	6	94	85	26
J. Cartier	7	12	7	87	83	21
Dr'Ville	9	16	2	102	126	20
St-Michel	7	16	4	95	148	18

HIER

J. Cartier 3 vs Dr'Ville 1

St-Michel 1 vs Laprairie 12

Iberville 1 vs Cowansville 4

MARDI

Dr'Ville vs St-Michel

Cowansville vs Iberville

Laprairie vs J. Cartier

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	17	6	5	94	68	39
Boston	16	7	5	103	70	37
Toronto	14	7	6	74	65	34
New York	16	12	1	81	76	33
Chicago	14	12	2	112	97	30
Detroit	13	11	4	98	86	30

Division Ouest

St-Louis	12	9	8	87	66	32
Los Ang.	11	13	2	60	77	24
Oakland	9	16	5	73	97	23
Minnes.	8	17	4	69	91	20
Philadel.	8	17	4	58	82	20
Pittsb.	6	17	6	71	105	18

Résultats:

Oakland 3 Minnesota 2

Pittsburgh 2 Philadelphie 8

CE SOIR

Los Angeles à Montréal

Oakland à Toronto

Chicago à New York

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	14	10	3	111	89	31
Provid.	14	10	3	104	101	31
Baltim.	10	11	4	85	99	24
Springf.	7	14	6	86	105	20

Division Ouest

Buffalo	14	4	6	98	53	34
Clev.	12	11	3	75	76	27
Rochester	9	13	4	84	106	22
Québec	8	15	5	76	90	21

Résultat:

Providence 4 Québec 3

Sherbrooke marque 6 buts à la 2e période et bat V'Ville 7-5

GRANBY - Les Castors de Sherbrooke y sont allés de 6 buts en 2e période, puis ont résisté à une poussée des Tigres de Victoriaville en 3e période, pour finalement l'emporter 7 à 5 hier soir, et se maintenir à 12 points de la 4e place. Menant 7 à 2 après deux périodes, les Castors ont vu les Tigres marquer trois fois en 3e, mais l'avance était déjà trop considérable. Sherbrooke alignait hier soir Ronnie Racette, qui a marqué le 2e but des siens.

Tessier a dirigé l'attaque des siens avec deux buts. Lacoste, Racette, Pépin, Sweeney et Cline ont compté les autres.

Le défenseur Aubry a été le meilleur des Tigres avec trois francs buts. Michel et Black ont complété le pointage.

Le match, disputé devant 1,600 personnes, a fourni du jeu ouvert et enlevant, et surtout une nouvelle poussée des Castors.

Morrissette et Mongeau ont repoussé 35 rondelles dans les filets du Victoriaville, tandis que Gagnon bloquait 33 lancers.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- Sherbrooke: Lacoste (Langlois - Pépin) 2.57

2- V'Ville: Aubry (Black - Hardy) 15.35

Punitions: Black 1.52, Sarabournet 10.01.

DEUXIEME PERIODE

3- Sherbrooke: Racette (Pépin-Sweeney) 5.02

4- Sherbrooke: Pépin (--) 8.47

5- V'Ville: Aubry (Garneau - Pépin) 9.12

6- Sherbrooke: Tessier (Sweeney - Cline) 9.22

7- Sherbrooke: Sweeney (Sarabournet - Cline) 13.38

8- Sherbrooke: Tessier (Pépin Sarabournet) 16.27

9- Sherbrooke: Cline (Sweeney Sarabournet) 19.42

Punitions: Chevaliers 4.54, Boudreau 18.11.

TROISIEME PERIODE

10- V'Ville: Michel (Boudreau Pépin) 4.11

11- V'Ville: Black (Boudreau) 6.30

12- V'Ville: Aubry (Charron-Black) 12.55

Punitions: Racette 5.31, Aubry 15.49

ARRETS:

Morissette	13	12		
Mongeau			10	35
Gagnon	11	13	9	33

Au super gala de lutte

Maurice Vachon à Granby samedi soir

GRANBY - Quelques changements seront apportés au "super - gala" de lutte, qui sera présenté samedi soir, au Palais des Sports de Granby, au profit de plusieurs organisations sportives, dont la ligue Inter-Comtés et la ligue Juvénile maskoutaine. C'est ce qu'a annoncé hier soir M. Léonard Grondin, gérant du Palais des Sports de Granby.

La remise du programme de dimanche passé, à cause de la tempête, oblige ces changements, car quelques lutteurs avaient déjà des engagements fixés pour le 21 décembre.

Mais ces changements seront profitables aux sportifs et amateurs de lutte, qui verront, pour la première fois à Granby, le spectaculaire et unique Maurice Vachon. Ce dernier fera la grande finale contre Edouard Carpentier. Il s'agira d'une finale 2 de 3, à finir.

M. Grondin a souligné qu'une couple d'autres changements sont prévus, mais sans grande importance.

Il est fortement question aussi que Eddy Cretchman, gérant de Butcher, soit un des arbitres de samedi soir.

Toutefois, cette nouvelle ne sera confirmée qu'aujourd'hui ou demain. Rappelons qu'à ce super-gala de lutte, marquant la fin de la saison à Granby, plus de $2,000 en prix de présence seront distribués... aux spectateurs.

L'attitude de la LNH n'a pas changé malgré les déclarations des Russes

MONTREAL (PC)—L'attitude de la ligue Nationale de hockey au sujet d'un match entre le circuit professionnel majeur et l'équipe nationale soviétique n'a pas changé, selon le président Clarence Campbell, de la LNH.

"Si jamais les Russes affrontent un club de notre circuit, nous les considérerons comme des professionnels. Nous n'avons pas changé d'attitude."

Campbell faisait allusion aux déclarations récentes en provenance de Moscou voulant que les Russes soient prêts à affronter les Canadiens de Montréal ou les Maple Leafs de Toronto comme preuve de leurs progrès dans le hockey mondial.

Campbell ne prévoit pas la possibilité d'un tel match avant au moins deux ans.

"On peut prévoir raisonnablement que quelque chose surviendra en 1970, mais la LNH n'a encore pas pris de décision."

Il a ajouté que le fait que la CAHA continuait d'administrer l'équipe nationale du Canada compliquait la situation. Il en sera ainsi jusqu'à ce que la nouvelle corporation Hockey Canada en prenne la direction l'an prochain.

"Il semble que la CAHA poursuivra son oeuvre jusqu'à ce que le nouveau groupe lui succède, mais la LNH n'interviendra pas pour le moment afin de respecter l'entente CAHA-LNH."

Rien d'officiel

Selon Campbell, il est naturel que les Russes veuillent affronter les Canadiens ou les Leafs "parce que ces clubs sont connus à travers l'Europe".

Toutefois, les seules communications entre Moscou et la LNH "l'ont été par le truchement des journaux, car on ne nous a pas approchés officiellement".

La formation d'une équipe canadienne qui accepterait le défi des Russes demeure inconnue, car Campbell ignore lui-même si cette équipe représentant le Canada sera Montréal ou Toronto ou un club d'étoiles formé de citoyens canadiens.

Ligue de quilles de la Hafner Fabrick

GRANBY - - Les Chevreuils ont défait les Chasseurs 4 -0 lors des récentes rencontres de la ligue de quilles de la Hafner Fabrick, commanditée par la brasserie Labatt. Pour les gagnants, J. Bricault a roulé 386 et Denise Gaudard s'est signalée avec 320. Pour les perdants, Raymond Gaudreau a réussi 372.

Les Guépards ont eu raison des Tigres grâce à Réal Gaudreau qui a réussi un triple de 412. Monique Chouinard a roulé un simple de 198 et un triple de 387. Jacques Pigeon a été le meilleur des perdants avec un triple de 380.

Les Tisserands ont défait les Lions 3 à 1 et Robert Gaudard s'est signalé avec un triple de 405. Chez les dames, Gisèle Vachon a réussi 348 et chez les perdants, L. P. Robert a été le meilleur avec 401.

J. Bricault a réussi le plus haut simple et le plus haut triple avec 229 et 492. Chez les dames, Monique Chouinard a été la meilleure avec un simple de 198 tandis que Denise Gaudard a roulé 410.

Le classement est le suivant: Chevreuils 33; Guépards, 33; Lions, 32; Tigres, 32; Tisserands , 28 ; Chasseurs 22.

Philadelphie déclasse les Pingouins 8 à 2

PHILADELPHIE (PA) — Les Flyers de Philadelphie ont abandonné les Pingouins seuls au dernier rang de la division Ouest de la LNH de hockey en les écrasant 8-2 hier soir, lors de leur meilleur effort offensif de la saison.

Dick Sarrazin, Brit Selby et André Lacroix ont dirigé l'attaque des Flyers avec deux buts chacun alors que les Flyers ont connu leur meilleure soirée depuis qu'ils ont vaincu Los Angeles 9-1 l'an dernier.

C'était le deuxième gain d'affilée des Flyers après une série de 11 matches sans victoire et leur 3e triomphe en autant de matches contre Pittsburgh cette saison.

Keith McCreary a marqué les deux buts des Pingouins, dont le premier était, en fait, le premier réussi par les Pingouins contre Philadelphie après 139.55 minutes de jeu cette saison.

Léon Rochefort et Forbes Kennedy ont complété le total des vainqueurs.

Sarrazin a également récolté deux aides, ce qui l'a porté à 12 points en 10 matches depuis qu'il a été rappelé des As de Québec, de la LAH.

Sommaire

Première période

1. Philadelphie, Kennedy 3 Hale, Sarrazin 4:03

2. Philadelphie, Lacroix 3 Sarrazin, Gendron 17:19

3. Philadelphie, Selby 4 Stanley, Paiement 18:14

4. Pittsburgh, McCreary 8 Burns, McCallum 19:55.

Punitions - Kennedy 9:42, Miszuk 15:22, Van Impe 17:51, McCallum 18:10

Deuxième période

5. Philadelphie, Selby 5 Sarrazin 6:34.

Punitions-McCreary 6:17, Kennedy 11:35.

Troisième période:

6. Philadelphie, Sarazzin 4 (Selby, Johnson) 6:13

7. Philadelphie, Sarrazin 5 (Johnson) 9:37

8. Philadelphie, Rochefort 5 (Stanley, Hale) 13:44

9. Philadelphie, Lacroix 4 (Nolet, Gendron) 16:13

10. Pittsburgh, McCreary 9 (Burns, Andrea) 19:22.

Punitions — Miszuk, Angotti 2:10, Gendron 11:54, Kennedy 18:21.

Dans le corridor des Vics

GRANBY (BB) -- A l'issue de la joute d'hier soir, M. Gaston Fausse, gérant général des Vics, a annoncé que Marc Rioux avait été remercié de ses services...Depuis plus de 2 mois, les Vics "trafnaient" 20 joueurs, soit trois de plus que l'alignement officiel...Mais, vu la baisse des assistances dernièrement, le club doit "sacrifier"...Les sportifs qui ont délaissé le club dernièrement, n'ont qu'eux-mêmes à blâmer pour cette décision....Il y a toujours Kassa qui demeure avec le club... et qu'on espère aligner dimanche soir...Les Vics endossaient un nouveau chandail hier soir...Le changement a été fait, car les autres chandails étaient trop petits...Le club aura aussi des gants tout neufs prochainement...Michel Ortuso tient à aviser ses admiratrices, et à démentir la rumeur voulant qu'il soit fiancé...."C'est pas vrai du tout", a-t-il dit...en français, et non en italien...Un arbitre a maintenant le droit de permettre à un nouveau gardien de buts de recevoir une demi douzaine de lancers de pratique, lorsqu'il s'amène dans la joute...Le règlement a été changé cette année...L'an dernier, le nouveau gardien ne pouvait avoir des lancers de pratique, à moins que son prédécesseur ait été blessé..."Qu'est-ce que je devrai faire pour compter", s'est écrié Gilles Bédard après la partie... Bizou nous fait penser à Bob Rousseau du Canadien: Il tente tout, il a toutes les occasions, mais la rondelle refuse de pénétrer...Dans la seule 2e période hier soir, Bizou aurait dû enregistrer 3 buts...Pierre Lepage aimerait bien trouver un emploi régulier à Granby...Certains sportifs sont restés à la maison hier soir à cause de la tempête...Et pourtant, il faisait 65 degrés dans le Palais...où on était plus que confortable... Le cadran est toujours défectueux...mais les Vics doivent payer le même montant pour la location du Palais...Les sportifs qui désirent accompagner les Vics à Chicoutimi, le 5 janvier, ont jusqu'au 31 décembre pour réserver leurs sièges...Il y a 45 sièges de libres..."Je ne me rappelle pas avoir bloqué un lancer à la 3e période, entre les deux poteaux", a déclaré Pierre Chagnon après le match...Chicoutimi n'a lancé qu'une fois, entre les 2 poteaux, à la 3e période....Le défenseur Jean Therrien n'est plus le même homme depuis le départ de Jacques Bégin.. Granby joue à Victoriaville jeudi soir, et vient affronter Sherbrooke, à Granby dimanche soir, à 7h.30.....

Les Blues de St-Louis sont les plus sérieux rivaux des clubs de l'Est

Par la PRESSE CANADIENNE

Les succès des Blues de St-Louis, de la division Ouest, peuvent s'expliquer cette saison par leur belle tenue contre les anciens clubs de la ligue Nationale de hockey.

Les Blues, qui détiennent une avance de huit points en tête de la division Ouest, est la seule nouvelle équipe de l'expansion affichant un bilan supérieur à .500 après 29 matches.

En plus de récolter 19 points sur 26 contre les clubs de leur division, les Blues ont aussi amassé 13 points sur 32 contre les équipes de l'Est.

Les Blues seront inactifs jusqu'à vendredi prochain, après avoir remporté leur premier triomphe en sept essais contre Los Angeles dimanche.

Ce soir, los Angeles est à Montréal, Oakland visite Toronto et New York reçoit Chicago.

Jeudi soir, Los Angeles se rend à Boston, Chicago visite Detroit et Philadelphie reçoit Minnesota.

Calendrier mixte

On sait que le calendrier mixte opposait les clubs des deux divisions quatre fois l'an dernier, nombre de matches qui est passé à six cette saison, ce qui, selon le président Clarence Campbell, aidera les nouveaux clubs à atteindre le standard des anciennes équipes plus rapidement et provoquera la présentation d'un nombre égal de matches entre les clubs des deux divisions plus tôt qu'anticipé.

Les Blues, qui ont participé à la finale de la coupe Stanley l'an dernier, n'ont remporté que quatre de leurs 16 matches contre les clubs de l'Est, mais ont aussi récolté cinq matches nuls.

Même si le pilote Scotty Bowman soutient que son club "ne fait rien de différent des autres équipes", les Blues se distinguent certes en tenant un exercice le midi, jour d'un match, et tient même un caucus au centre de la glace, loin des oreilles indiscrètes.

"Cet exercice précédant un match a été suggéré par un des joueurs l'an dernier, car nous avons 39 points, suivi semblions débuter lentement", a du Boston avec 37, Toronto avec révélé Bowman. 34, New York avec 33, Chicago

Montréal domine toujours la division Est avec 39 points, suivi et Detroit avec 30.

Mallette fait gagner Providence

QUEBEC (PC)—Les Reds de Providence ont défait, hier soir, les As de Québec 4 à 3 lors d'un match régulier de la ligue Américaine de hockey, disputé au Colisée de Québec devant 3,153 spectateurs.

Jean-Pierre Mallette s'est particulièrement signalé en enregistrant deux buts pour les visiteurs tout en récoltant deux aides. Eddie Kachur a, pour sa part, réussi le but victorieux. Le premier filet du Providence avait été compté par Jean Gauthier.

Les compteurs des As ont été René Drolet, Guy Dufour et Lew Morrison.

Marcel Paillé a effectué 31 arrêts dans la cage des Reds tandis que son vis-à-vis Gilles Banville en a réalisé 24 pour le club perdant.

BRAULT SPORTS



128 rue Court
Granby
Aiguisage,
Vente

BALLOTS DE RIPPE
maintenant
en sacs de papier
Comtés de
Brome, Missisquoi
Iberville, Shefford
s'adresser à:
BRANDON SYDES
Knowlton Qué.
243-6706
Représentant de
Beaudry Lumber Inc.

Activités Palais des Sports
Mercredi 18 décembre

Petite Patinoire

5.30 p.m. Mosquitos St-Benoit vs Notre-Dame
6.30 " Mosquitos High School vs St-Eugène
7.30 " Industrielle Cité vs Thor Mills
9.00 " Industrielle Bell Telephone vs Federal Pacific

Grande Patinoire

5.00 p.m. Notre-Dame
6.00 " Pratique Guépards
7.00 " Industrielle Voix de l'Est vs Simonds
8.30 " Inter-comté Dow St-Alphonse vs St-Césaire
10.00 " " " Farnham vs Ange-Gardien

Phil Pinard prop. de
SEVEN-UP GRANBY INC.
Hires-root-beer et orange Honee Gold Pure Spring
présente les activités du
Palais des Sports - Granby



la fièvre DODGE
MAHEU Auto. Inc.
Chemin St-Paul Granby
Dodge Chrysler Camions Dodge
378-7474
378-6283
Achète mieux, qui achète chez Maheu

CHRYSLER 1968 *2 portes, H.T. Comme neuf, garantie 4 ans . Tout équipé.*	CHRYSLER 1967 *2 portes, H.T.*	DODGE 1966 *4 portes, sedan Tout équipé 2 ans de garantie.*	FALCON 1966 *Station , tout équipé Parfaite condition*	CHEVROLET 1966 *4 portes, sedan Tout équipé Propre comme neuf.*
CHRYSLER 1967 *4 portes, H.T. New Yorker. Tout équipé*	OLDSMOBILE 1968 *H.T., 2 portes Très propre*	PLYMOUTH 1967 *4 portes, sedan Vrai bijou*	PONTIAC 1966 *H.T. 2 portes, Moteur 327 Vrai bijou.*	DODGE 1964 *H. T. 2 portes V 8, auto, radio*

SPORTS

Important gain des Castors de Cowansville

Sports et bla..bla..bla..

avec GUY BENJAMIN



Petit à petit les Guépards s'améliorent et de plus en plus ils deviennent difficiles à battre dans la ligue Junior "B". Vendredi dernier ils ont donné beaucoup de fil à retordre à Mégantic, et se sont avoués vaincus par la marge de seulement deux points. Dimanche, contre Asbestos, les hommes de Roger Auger ont encore mieux figuré, mais ont quand même dû plier l'échine, encore une fois par la marge de deux points, ce qui est beaucoup mieux qu'une défaite par la différence de dix points.

L'offensive est beaucoup plus menaçante qu'auparavant, mais il reste toujours le même problème: la défensive. Dimanche après-midi, les Acadiens ont profité des erreurs des défenseurs à trois reprises, ce qui leur a procuré la victoire.

Cependant, il ne faut pas blâmer un joueur en particulier, et il faut aussi regarder les faiblesses de l'offensive. Certaines statistiques compilées par Roger Houle, Gaston Côté et Spike Laliberté nous expliquent un peu les points faibles de l'équipe. Disons qu'entre le 29 novembre et le 8 décembre, les Guépards ont disputé cinq joutes, et pendant ces cinq rencontres , les cerbères granbyens ont dû effectuer 222 arrêts alors que Granby n'a effectué que 165 lancers. En regardant les buts comptés par les Guépards et ceux qu'ils se sont faits compter, la proportion est environt la même que celle des lancers. Ainsi, les Guépards ont compté 16 buts sur 165 lancers et leurs adversaires en ont réussi 23 en 222 lancers.

Tant que les Guépards ne réussiront pas à limiter leur adversaires à environ une trentaine de lancers par joute, ils ne doivent pas penser trop sérieusement à la victoire. Il faut aussi souligner les chiffres des lancers à côté des buts. Si le chiffre de 165 lancers sur les buts n'est pas tellement impressionnant celui de 115 lancers à côté des buts en cinq joutes l'est beaucoup trop.

Plusieurs jeunes hockeyeurs de 10 à 15 ans fumeront le cigare sous peu...Leur idole Bobby Hull vient de se mériter un prix comme le fumeur de cigares de l'année.. Après avoir adopté le bâton courbé de leur idole, les jeunes adopteront peut-être la même marque de cirages de leur préféré.. Cet honneur qui revient à le comète blonde prouve que le fait de fumer ne nuit pas à la carrière d'un athlète.. Les activités sont toujours aussi nombreuses dans l'Organisation du hockey des Loisirs de Granby, et dimanche dernier, Roger Racine, un porte-couleur du St-Luc Mosquito "B" s'est distingué en enfilant six buts... Les Maroons de Waterloo seront les visiteurs au Palais des Sports vendredi soir, et cette joute promet de l'action. Les Guépards se sont préparés pour la circonstance et l'instructeur Roger Auger s'est bien promis d'avoir raison des Maroons.. Les amateurs de lutte ne devraient pas manquer le super-gala de lutte qui aura lieu samedi soir au Palais des Sports.



LA LIGUE JUVENILE B.M.S. a procédé à son ouverture officielle à l'aréna de Waterloo alors que Bedford visitait Waterloo. A cette occasion, la direction de la ligue avait invité l'honorable Armand Russell, ministre des Travaux publics, à effectuer la mise au jeu marquant ainsi l'ouverture officielle de ce populaire circuit, qui vient d'être fondé, et qui reunit outre Waterloo et Bedford, les villes de Cowansville et Famham. Sur la vignette, nous apercevons le président du circuit, M. Pierre Horan, de Waterloo, Raymond Breault, président de l'équipe Bedford; l'honorable Russell, Bernard Bachand, président de l'équipe de Waterloo, Jacques Chagnon, président de la Commission de la récréation de Waterloo, et M. Ronald Cusson, gérant de l'équipe Bedford. A la mise au jeu, les deux instructeurs s'affrontent: à gauche, Claude Bernard du Waterloo et à droite, Yvan Bernard de Bedford.

Ils s'approchent à seulement 3 points de la première place

COWANSVILLE (PAD) -- Les Castors de Cowansville qui avaient longtemps attendu la chance de prouver aux Renards d'Iberville qu'ils étaient de sérieux aspirants au championnat de la ligue, remportaient indéniablement tous les éloges hier soir, alors qu'ils disposaient de ces derniers au compte de 4-1 devant une salle comble.

Le duel que les partisans espéraient depuis le 12 novembre dernier, en fut un des plus spectaculaires à être présentés cette année au Pavillon des Sports de Cowansville. La grande rivalité des deux camps se fit sentir dès les premières secondes de jeu. L'arbitre Larsen eu fort à faire devant deux camps qui montraient les dents. Douze punitions mineures et une majeure furent décernées.

Les deux cerbères se montrèrent à la hauteur de la situation et n'eut été de leur brillante performance le matchaurait pris un aspect tout à fait différent. André Fortin eut à se distinguer sur 39 lancers tandis que Villemure, dans la cage des Renards, en stoppa 36.

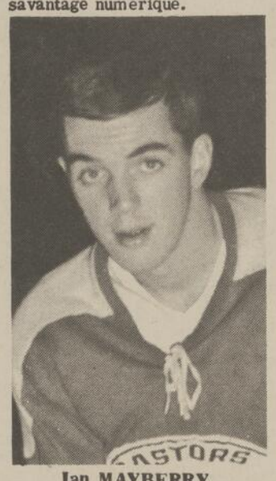
La foule fut tenue électrisée tout au long de l'engagement et nul doute qu'elle a témoigné d'une partie qu'elle se rappelera pour un bon moment!

Ian Mayburry fut sans contredit avec son co-équipier Claude Lebuis les véritables étoiles du match, récoltant chacun un but et deux mentions d'assistance. Les autres points des Castors appartiennent à Doyon et au prolifique Magella Dubois.

Jean-Noël Audette, sur qui fut porté une étroite surveillance, sauva le blanchissage des Renards avec l'unique but des visiteurs.

Il n'en prit que 2.28 aux visiteurs pour ouvrir le pointage du match, alors qu'Audette fit ricocher un lancer derrière André Fortin. L'attaque du Cowansville n'en souffrit pas pour autant et les Castors redoublèrent d'ardeur pour niveler le pointage à 5.21, alors que Doyon capta une passe parfaite de son centre, Réal Cournoyer, pour surprendre Villemure sur un lancer frappé.

Magella Dubois, dont on n'a pas encore cessé de faire l'éloge marqua ce qui devait s'avérer le but gagnant à 15.05 pendant une mêlée devant la cage de Villemure alors que Les Ibervillois jouaient avec un désavantage numérique.



Ian MAYBERRY

André Fortin se distingua particulièrement sur 16 lancers au cours du premier vingt.

Quoique les Renards furent sévis 6 fois contre seulement deux pour Cowansville, aucune des deux équipes n'a pris l'initiative de marquer pendant la période médiane. Les montées à l'emporte-pièce se multiplièrent tout au long de l'engagement et une fois de plus les gardiens se distinguèrent pour freiner l'élan offensif des avants.

Claude Lebuis et Ian Mayburry venaient sceller le pointage au troisième tiers...Après que Rochon eut entraîné le cerbère des Renards sous lui à la suite d'une brillante montée, Claude Lebuis en profita pour lancer dans un filet désert à 13.23.

Ian Mayburry qui s'est montré menaçant tout le long du match, augmentait à nouveau l'avance des siens à 14.47 après avoir facilement contourné la défensive des Renards pour arriver seul devant Villemure.

Les Castors, par cette victoire s'approche à seulement trois points des Renards et il s'agissait par le fait même de leur troisième victoire consécutive.

SOMMAIRE

Première période:
1. I'Ville: J. N. Audette (Doyle et Martel) 2.12
2- C'Ville: Doyon (Cournoyer et Bergeron) 5.21
3- C'Ville: Dubois (Mayburry C. Lebuis) 15.05
Punitions: Perreault 6.58; Doyle 6.41; L'Archevêque 13.57; maj. Bergeron 18.13

Deuxième période:
Aucun point
Punitions: Chagnon et Martin 1.02; Lambo 11.31; Banc I'Ville servie par Cadieux 12.02; J.N. Audette 14.30; J.N. Audette 17.-01; Chagnon 19.03; Martel 20.00

Troisième période:
4- C'Ville: C. Lebuis (Mayburry et Rochon) 13.23
5- C'Ville: Mayburry (C. Lebuis et Doyon) 14.47
Punitions: Perreault 16.20; Banc C'Ville, servie par Mayburry 19.22.
Lancers: I'Ville 16- 9-11---36
C'Ville 9-11-19---39

On recommande une hausse de contribution

NEW YORK (PA)—Le comité des relations du baseball a révélé hier qu'il avait recommandé une augmentation de $1,000,000 dans la contribution annuelle des clubs au régime de retraite des joueurs.

Ce montant additionnel porterait le total des contributions annuelles à $5,100,000 et permettrait aux quatre nouvelles équipes d'y participer.

L'amélioration du régime de retraite est la raison d'une dispute entre les joueurs et les propriétaires.

En faisant la suggestion, le comité précise qu'elle n'a rien à faire avec les revenus du baseball à la radio et la TV.

"Lorsque les joueurs réclament le droit de partager les revenus de la radio et TV, dit le comité, ils réclament un droit de propriété qu'ils n'ont pas ou n'ont jamais eu.

"Les revenus de la Radio et la TV sont semblables à tous les autres dont dépendent les clubs pour verser les salaires des joueurs. . ."

Le comité a ajouté que la contribution du baseball au régime de retraite s'élève à 27 pour cent du total des salaires versés aux joueurs alors que l'industrie américaine en général verse seulement 7 pour cent.

L'entente actuelle expire le 31 mars 1969 et la plupart des joueurs ne veulent pas signer leur contrat à moins que les clubs ne versent aux fonds de retraite une partie du revenu additionnel obtenu de la TV.

Réplique

Marvin Miller, directeur à l'exécutif de l'Association des joueurs des majeures, a qualifié la proposition de "frauduleuse, inadéquate et outrageante", et a ajouté: "Il se peut qu'on aille devant les tribunaux".

Il a précisé: "On prétend avoir fait une offre qui augmenterait substantiellement les bénéfices du régime de retraite, ce qui est faux, car l'expansion des majeures et le fait que les proprios insistent pour éliminer plus rapidement qu'auparavant tous les investissements risqués du régime de retraite permettraient d'atteindre le total de $5,100,000 proposé."

Luc Pivin se mesurera à Gene Erick à Coaticook le 26 janvier

GRANBY -- Luc Pivin, qui avait sérieusement songé à la retraite le soir du 25 novembre dernier, à la suite de son combat avec Joey Durelle, remettra à nouveau les pieds dans l'arène.

En effet, le 26 janvier, Luc Pivin livrera un combat de dix rondes lors d'un programme de boxe présenté à Coaticook. Ce jeune granbyen, qui a failli de près devenir le champion mi-moyen du Canada, avait annoncé sa retraite à la suite de son combat avec Joey Durelle, mais Luc semble avoir le feu sacré et désire à nouveau tenter sa chance pour le titre de champion mi-moyen du Canada.

Le 26 janvier, Luc Pivin affrontera Gene Erick, le champion de la Nouvelle-Angleterre dans un combat de dix rondes. Cependant le titre ne sera pas en jeu. Erick est un boxeur dont la réputation n'est pas à faire, étant donné qu'il a livré 55 combats professionnels.

L'entraîneur de Luc Pivin, André Sauvageau, a bien l'intention de demander un autre combat contre Joey Durelle, mais préfère faire prendre un peu plus d'expérience à Pivin et lui fera livrer quelques combats contre des adversaires de taille.

Il est aussi question que Luc Pivin aille livrer quelques combats au Mexique et à Rome, mais aucune nouvelle officielle n'est parvenue à ce sujet. L'entraîneur André Sauvageau attend toujours des réponses, pour ces combats à l'étranger.

En ce qui concerne l'entraînement en vue du combat du 26 janvier, Pivin s'entraînera à Granby, et quelques jours avant le combat, Sauvageau viendra de Québec pour aider Pivin à terminer son entraînement.

Cowansville et Valcourt annulent

COWANSVILLE (PAD) - Les Dynamiques de Cowansville qui faisaient les frais de la visite aux Bombardiers de Valcourt hier soir, ont vu leur avance de première période réduite par ces derniers, et en ont été quittes d'un match nul de 5-5 à l'aréna de Waterloo.

Germain Ouellette et Roger Monty de Cowansville et Valcourt respectivement y sont allés de chacun un tour du chapeau. Les autres buts du Cowansville appartiennent à Lussier et Barsalou tandis que les autres de Valcourt appartiennent à Roux et Windsor. Lassonde se distinguait plus particulièrement pour Cowansville, s'appropriant trois mentions d'assistance.

Les Dynamiques qui avaient pris l'initiative du match, enregistrant le seul but du premier vingt, se sont vus acculer au mur en deuxième période alors que Valcourt enregistra trois buts contre un seul de leur côté. Les deux seules punitions décernées au cours du match, furent désignées dans cette période médiane.

Les Dynamiques se rallièrent au troisième tiers, marquant trois autres buts à leur actif et n'en laissant profiter que de deux aux Bombardiers.

Le match fut disputé à vive allure dès les première minutes de jeu et les deux camps qui rivalisent depuis le début de la campagne se montrèrent très prudents face à l'importance morale que la victoire apporterait.

Ligue O'Keefe

GRANBY - - Dans la ligue de quilles O'Keefe, Tardif a disposé de Surprenant 3 à 1. Jacques Tardif a été le meilleur des gagnants avec 478.

Boucher a disposé de Dubois 3 à 1. Gérard Boucher a compilé 415 pour les gagnants, et Dubois 420 pour les perdants.

Deslauriers a blanchi Bernier 4 à 0. Michel Deslauriers y est allé de 579-237. Pour les perdants, Richard Bernier fut le meilleur avec 442.

Dorval bat St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE (Y.M.) - Les Jets de Dorval n'ont fait qu'une bouchée du club St-Hyacinthe en disposant de ces derniers par le compte de 9 à 4. La venue de deux nouveaux défenseurs a été insuffisante pour permettre aux protégés de l'instructeur Bernard Lamontagne de retrouver le chemin de la victoire.

Si l'on consulte la feuille de sommaire, on s'aperçoit assez facilement que le hockey a fait défaut à plusieurs moments. Les visiteurs ont toutefois dominé nettement durant toute la joute.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1- Dorval: Pipon (---) 7.31
2- St-Hyacinthe: Berthiaume (Laplante et Hétu) 11.42
3- Dorval: Martin (Pierotti et Larivière) 14.17
4- Dorval: Harkness (Pierotti) 19.39
5- St-Hyacinthe: Berthiaume (St-Jean) 17.24
Punitions: Bélanger 6.42; Laplante 8.38; Pipon 9.17; Laplante 18.33; Bélanger 15.29.

DEUXIEME PERIODE
6- Dorval: Martin (Quesnel et Pierotti) 6.24
7- Dorval: Verrier (Jammisson) 10.29
8- Dorval: Harkness (Pipon et Quesnel) 11.55
9- St-Hyacinthe: St-Sauveur (-) 12.30
10 - Dorval: Pipon (Pierotti) 19.11
Punitions: Bélanger 5.52; Larivière 9.22; Nadeau 10.37; Bélanger 13.26; Pipon 14.25; Nadeau 14.25; Bélanger et Beatty, majeure 17.30; Harkness 17.30; Harpin, majeure et mauvaise conduite à 17.30; Quesnel 18.02; Jammisson, majeure et Godin, mauvaise conduite et majeure 19.00; Larivière 19.33.

TROISIEME PERIODE
11- Dorval: Pipon (Quesnel et Pierotti) 9.54
12- Dorval: Wodd (Larivière) 13.40
13- St-Hyacinthe: St-Sauveur (Garand) 14.37
Punitions: Hétu et Martin 9.38; Godin mauvaise conduite 9.54; ARRETS: St-Hyacinthe 39; Dorval 26.

Succès de la soirée du club de chasse et pêche de la Hafnèr

GRANBY - - Plus de 300 personnes ont assisté à la soirée récréative du club de chasse et pêche de la Hafner Fabrick.

Les gagnants des trophées sont Renald Lachance, pour le brochet maillé; Donald Nadeau, pour le plus gros brochet du nord; Jean - Claude Gamache, pour le doré; Jean-Marc Daigneault, pour la perchaude; Jean Claude Gamache, pour l'achigan; Lucien Cantin pour la truite mouchetée; Jean-Guy Gamache, pour la truite brune; Georges Graveline, pour la truite en arc-en-ciel; et Michel Laflamme pour avoir tué le plus gros lièvre.

Le Lussier joue de malchance dans la ligue Sans-pression

Le G. Lussier, qui semblait voguer vers sa première victoire après avoir pris une avance de 2 à 0 en première période, n'a pu empêcher une poussée de 4 points du Dufresne en troisième période et a dû s'avouer vaincu, pour la 12e fois cette saison, au compte de 5 à 4.

Michel Saurette, qui avait enfilé les deux buts de son équipe en première période, en a ajouté un autre en troisième pour mener l'attaque du Lussier. Paul Desroches a réussi l'autre but des perdants.

Gilbert Ladouceur avec 2 buts a conduit l'attaque de Dufresne. Les autres buts ont été réussis par Robert Doucette (son 13e) Bernard D'Arsigny qui s'est en plus mérité 2 assistances et Yvon Vachon, son 9e de la saison.

Dans l'autre match à l'affiche, Denis Galipeau a enfilé 4 buts pour conduire le Coulombe à une victoire de 8 à 5 sur le Crino. Normand Caron a continué sa belle poussée vers le sommet des compteurs en obtenant 2 buts et 2 passes. Les autres buts du Coulombe ont été réussis par Florent Brodeur et Michel Blanchard. Roch Tardif et Paul Bergeron se sont aussi distingués avec 2 passes chacun.

Pour Crino, Gaétan Jacques a de nouveau été la grande étoile de son équipe avec trois buts et 2 passes. Gilles Messier a déjoué Gerry Master à 2 reprises pour compléter le pointage de son équipe.

Hicke conduit Oakland à une victoire de 3 à 2

MINNEAPOLIS (PA) — Billy Hicke a compté deux buts hier soir en conduisant les Seals d'Oakland à un gain de 3-2 sur les North Stars de Minnesota.

Joe Szura a complété le total des vainqueurs tandis que Claude Larose et Danny Grant comptaient les buts des locaux.

Le deuxième but de Hicke, pendant un jeu de puissance à mi-chemin de la dernière période, s'est avéré le point victorieux.

Hicke avait ouvert le pointage dans la première période, mais Grant avait égalé les chances avec l'aide de Larose, puis ce dernier a donné l'avance aux locaux pendant un jeu de puissance dans la 2e reprise.

Szura a profité d'une erreur rivale pour égaler les chances avant le but victorieux de Hicke.

Les Stars ont affiché une marge de 37-29 dans les lancers.

SOMMAIRE

Première période:
1. Oakland, Hicke 8 (Lacombe, Hampson) 17:59
Punition — Larose 16:37.
Deuxième période:
2. Minnesota, Larose 10 (Cullen, Parisé) 8:12
3. Oakland, Szura 4 8:29
4. Minnesota, Grant 14 (McCord, Larose) 11:02
Punition — Parisé 18:52.
Troisième période:
5. Oakland, Hicke 9 (Jarrett, Laughton) 10:04
Aucune punition.

Gibson et Marichal ont été les plus à l'honneur dans la ligue Nationale

CINCINNATI (PA)—Bob Gibson, des Cards de St-Louis, et Juan Marichal, des Giants de San Francisco, ont balayé la plupart des honneurs au monticule dans la ligue Nationale en 1968.

Steve Blass, du Pittsburgh, a empêché le monopole avec une fiche de 18-6 pour une moyenne de .750, la meilleure du circuit.

Gibson a affiché une moyenne de 1.12 point alloué mérité en 34 matches, la meilleure dans l'histoire de la ligue, améliorant l'ancien record de 1.22 établi par Grover Alexander, du Philadelphie, en 1915.

Gibson a aussi connu une série de 15 gains d'affilée du 2 juin au 19 août.

Son bilan de 22-9 lui donne une moyenne de .710. Il n'a alloué que 11 circuits en 305 manches et seulement 62 buts sur balles, dont six intentionnels.

Marichal, avec un bilan de 26-9 et une moyenne de .743, a remporté le plus grand nombre de victoires. Il a aussi complété 30 parties et lancé dans 236 manches, deux sommets dans la ligue. Il a aussi accordé le plus grand nombre de coups sûrs, 295.

Ferguson Jenkins, des Cubs de Chicago, a commencé le plus grand nombre de parties, 440. Lui et son coéquipier Bill Hands ont alloué le plus grand nombre de circuits, 26 chacun.

Claude Osteen, du Los Angeles, et Ray Sadecki, des Giants, ont perdu le plus grand nombre de matches, 18, avec des bilans identiques de 12-18.

Le personnel des Cards a facilement remporté les honneurs d'équipe avec 63 matches complétés, 30 blanchissages et une moyenne combinée de 2.49 points mérités alloués.

Sorel défait 3-Rivières 7-5

TROIS-RIVIERES (PC)—Les Eperviers de Sorel ont supplanté les Maple Leafs de Trois-Rivières 7-6 dans la ligue Junior A du Québec hier soir.

John Stewart, avec deux buts, Richard Campeau, Doug Moyse, Pierre Guitté, Lyn Carrière et Alain Langlais ont marqué les filets des vainqueurs tandis que Claude Lemieux, avec deux buts également. Paul Larose, Richard Leduc, Jean Kirouac et Luc Simard répliquaient pour les vaincus.



REUSSIR UN TOUR DU CHAPEAU à 56 ans n'est pas un exploit que l'on rencontre tous les jours. M. Alphonse "peanut" St-Onge peut se vanter d'avoir réussi cet exploit, dans la ligue Récréative de Granby. De gauche à droite: M. Lucien Jean, surveillant des ventes à la Laiterie Leclerc; M. Michel Lemonde, représentant de M. Jacques Langlois, agent Dow; Alphonse St-Onge, et M. Jacques Emond, gérant des ventes à la Laiterie Leclerc.



un BEAU GESTE est toujours apprécié

Gros Gin distillé et aromatisé d'après une vieille recette hollandaise

R.A.Q. — No 165C-40 onces
165B-25 onces 165A-10 onces

Un produit des Distillateurs du Québec Ltée, Valleyfield

SPORTS



COWANSVILLE a remporté la "consolation" du grand bonspiel "Isabelle Memorial", au Granby Curling Club, en battant, facilement, une équipe du Granby-St-Paul, dans la finale. Cowansville se mérite ainsi le trophée "OR Jackman". A l'avant, les champions; nous reconnaissons L. Labrecque, G. Wyatt, M. J. Gaston Forand, agent Molson et commanditaire du bonspiel, R. Atchison et G. Greene. A l'arrière, nous voyons l'équipe perdante: A. Martel, G. Aubin, G. Marchand et C. Cloutier.

(Photo, Matton)

Pete Rose est reconnu comme le meilleur frappeur de la Nationale

CINCINNATI (PA)—La ligue Nationale de baseball a reconnu officiellement samedi que Pete Rose, des Reds de Cincinnati, avait remporté le championnat des frappeurs en 1968 avec une priorité de trois points sur Matty Alou, des Pirates de Pittsburgh, avec une fiche de .333 en 140 parties, devenant ainsi le premier Red à remporter la couronne depuis Ernie Lombardi en 1938.

Rose a aussi fini sur un pied d'égalité avec Felipe Alou, des Braves d'Atlanta, avec un total de 210 coups sûrs.

Il a aussi mis fin au monopole des frappeurs du Pittsburgh au cours des quatre dernières années, après Roberto Clemente en 1964, 65 et 67 et Alou en 66.

Willie McCovey, du San Francisco, a dominé avec 36 circuits et 105 points produits, tandis que Lou Brick, du St-Louis, récoltait 46 doubles, 14 triples et 62 buts volés, exploits réalisés la dernière fois par Honus Wagner, des Pirates, en 1908.

Glenn Beckert, des Cubs de Chicago, a dominé avec 98 points comptés et Curt Flood, du St-Louis, avec 160 simples, tandis que le lanceur Phil Niekro, des Braves, amassait 18 sacrifices.

Même si les Cards ont remporté le championnat du circuit facilement, aucun club n'a su remporter de longues séries de gains successifs, les plus longues étant celles de neuf victoires par les Cards et les Pirates.

Beckert a connu la plus longue série de matches avec au moins un coup sûr, soit 27, du 26 juin au 22 juillet avec moyenne de .362 pour cette période. Son coéquipier Billy Williams a été le seul joueur du circuit à participer à tous les matches en portant sa série à 819 parties d'affilée.

Le calendrier a pris fin avec seulement cinq joueurs d'une moyenne supérieure à .300, les autres étant Felipe Alou, .317, Alex Johnson, du Cincinnati, .312, et Flood, .301.

Cincinnati, 4e au classement, a remporté facilement le championnat d'équipe au bâton avec une fiche de .273.

Coin-Dow

ST-HYACINTHE (Y.M.) -- Deux joute furent présentées dans la ligue des quilles du président Jean-Claude Marquis A la suite de ces rencontres l'équipe Concorde s'est emparée seule du premier rang de la ligue.

Equipe Concorde (3); L. Marchesseault 493; Total 2188.
Equipe Fontaine (1): Claude Marchesseault 427; Total 2068.
Equipe Brabant (3); Jean-Claude Marquis 443; Total 1988.
Eauipe Pepsi-Cola (1): Réjean Donais 472; Total 1979.
Classement des équipes: Concorde 36, Fontaine 33; Pepsi-Cola 31; Georges Brabant 20.

Bantam de St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE (Y.M.) -- Trois joutes furent présentées dans le circuit Bantam du président Guy Navratil. Encore une fois, les résultats démontrent le réel équilibre des équipes en lice.

PREMIERE JOUTE

Les Cougars ont de nouveau poursuivi leur marche victorieuse en disposant des Castors par le compte de 2 a 0. Fournier ouvrait le pointage à 14.46 de la première période, flanqué de Gingras. Gasse complétait a 2.31 du troisième vingt aidé de Campbell et Beaudoin. La deuxième période fut particulièrement rude si l'on considère que l'officiel Blier dut décerner quatre punitions mineures et deux majeures. Senécal avait été chassé pour mauvaise conduite en première période.

DEUXIEME JOUTE

Eperviers 3 et Tigres 3.

Un spectaculaire ralliement des Eperviers en troisieme période leur a permis de faire match nul au compte de 3 à 3.

L'adversaire avait auparavant pris les devants 3 à 0 dans les deux premiers engagements. Bonin ouvrait le pointage à 0.58 et était suivi de Fontaine a 1.30 Ce dernier comptait son deuxième but du match à 12.00 de la deuxième période. Les joueurs Gagné, Trudeau et Bergeron comptèrent en troisième période pour les Eperviers. Huit punitions mineures furent décernées par l'officiel de la joute.

TROISIEME JOUTE

Panthères 4 et Lions 3.

Cette joute fut des plus chaudement disputées et ce n'est qu'a la toute fin que les Panthères s'assurèrent la victoire. Fryer donnait les devants aux Panthères à 2.40. Malo égalisait à 4.30 tandis que Sanier donnait les devants aux Lions pendant une punition à Sauveur. Laflamme permettait aux Panthères d'égaliser à 9.06. Sanier et Barré comptèrent les deux buts du second engagement. St-Sauveur assurant la victoire finale aux siens à 6.15 du troisième vingt.

Chronique Sportive

Par BRUCE LEVETT
De la PRESSE CANADIENNE

Un rêve commencé il y a 23 ans a pris fin récemment dans la métropole lorsque Pierre St-Jean a annoncé sa retraite des poids et haltères.

Pierre travaille à la Canadair durant la journée et faisait des poids et haltères en soirée. L'année dernière, il a levé 302 1-4 pour établir un nouveau record canadien du développé chez les mi-lourds.

Saint-Jean, âgé de 25 ans, a maintenant décidé d'abandonner et il s'explique: "Le public est apathique, pas seulement envers les sports amateurs en général mais aux poids et haltères en particulier."

L'athlète montréalais de 5'9" pesant 170 livres, ajoute que pour rester parmi les premiers dans cette discipline il faut travailler fort constamment et avoir plus d'argent que son travail de dessinateur aéronautique peut lui procurer.

"Il faut également s'expatrier en Europe si on veut faire compétition aux meilleurs haltérophiles et où les spectateurs sont beaucoup plus nombreux et enthousiastes qu'au Canada."

Entraînement

Lionel travaille avec son fils depuis 23 ans, l'entraînant en vue de remporter le championnat mondial. Pierre, qui travaille sérieusement depuis l'âge de 13 ans, a remporté une médaille d'argent aux Jeux de l'Empire en 1962 alors que son père était instructeur de l'équipe canadienne.

L'année suivante, il gagnait la médaille de bronze aux Jeux panaméricains et en 1964, lors des Jeux olympiques de Tokyo, il se classait parmi les 13 meilleurs haltérophiles au monde chez les poids moyens. Il a alors commencé à s'entraîner chez les mi-lourds.

A Téhéran, en 1965, Pierre terminait septième et remportait la médaille d'or et l'année suivante aux Jeux de l'Empire en Jamaique, il établissait un nouveau record des Jeux à 280 livres.

Lors des Jeux panaméricains de Winnipeg, en 1967, Pierre méritait la médaille de bronze et cette année, à Mexico, il a terminé dixième chez les mi-lourds.

Maintenant Pierre n'a plus de compétition adéquate au Canada et n'est pas encouragé à s'expatrier. Il lui a fallu mettre fin brusquement au rêve que son père chérissait depuis 23 ans.

Le championat international de karaté revient à un maskoutain

SAINT-HYACINTHE (MM) - M. Tran Quang Ba, professeur de sciences politiques au CEGEP de Saint-Hyacinthe et amateur reconnu à la grandeur du pays de karaté, a remporté le championnat international dans cette dernière discipline au terme d'une compétition internationale, à Tampa, en Floride.

M. Ba était l'un des quatre canadiens qui ont représenté notre pays à ces compétitions internationales de karaté. Les coéquipiers de M. Ba provenaient d'Ottawa et de Hull.

Ces compétitions n'étaient ouvertes que pour les détenteurs de ceinture noire dans cette discipline sportive.

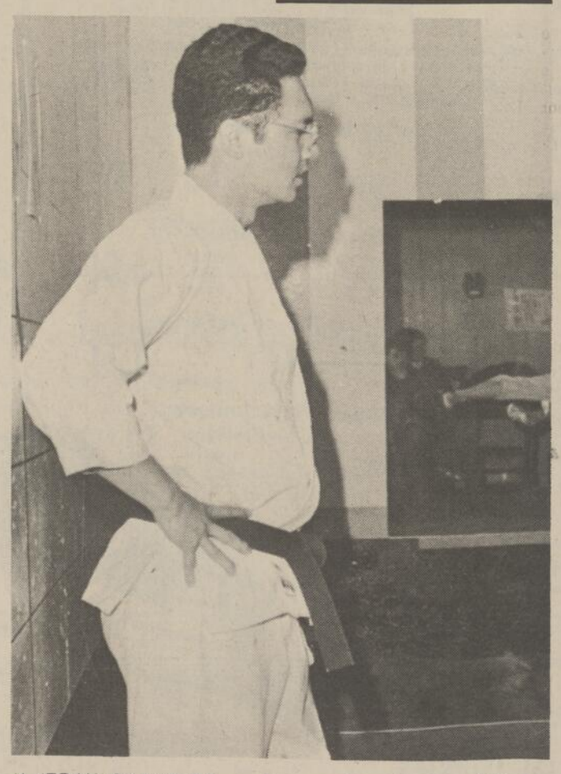
M. Ba nous a rapporté que 24 pays étaient représentés à ce concours et que lui avait réussi à se glisser jusqu'au premier rang dans les combats individuels. Cependant, il n'a pu remporter la bourse de $1000 qui revenait au vainqueur des compétitions puisque seulement les professionnels du karaté pouvaient se mériter ce prix. M. Tran Quang Ba pratique ce sport en amateur seulement.

M. Tran Quang Ba est ceinture noire à la fois au judo et au karaté. Il exploite en plus une école de karaté à Saint-Hyacinthe.

LE KARATE

Le karaté est un sport d'auto-défense qui permet de maîtriser son adversaire à l'aide du poing, du pied, du coude ou des genoux. Il s'agit de mettre définitivement l'adversaire hors de combat. Le judo, de son côté, ne consiste qu'à maîtriser et immobiliser l'adversaire en se servant de sa position, de sa force ou de son élan.

En compétition ou en pratique les adversaires doivent éviter de se porter effectivement des coups, se contentant tout simplement d'arrêter leur mouvement à la toute dernière fraction de seconde.



M. TRAN QUANG BA, professeur de sciences politiques au CEGEP de Saint-Hyacinthe, s'est classé premier aux compétitions internationales de karaté qui furent disputées à Tampa, en Floride. M. Ba était accompagné à ce concours de trois autres canadiens, provenant de Hull et d'Ottawa.

(Photo Bernier)

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSEES

UNE INSERTION (maximum 25 mots)	$1.25
TROIS INSERTIONS	3.50
MOTS Supplémentaires	.05
SIX INSERTIONS	6.00
CARACTERE GRAS	.30
LIGNE AGATHE	.13
1 POUCE x 1 COLONNE	1.82
1 POUCE (1 MOIS) (cartes d'affaires)	35.00
LOCATION DE CASIER	.40
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	6.00
AVIS, SOUMISSIONS etc. ligne agathe	.20
AVIS DE DECES — REMERCIEMENTS	4.00

CARRIERES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont espacées sur 2 colonnes, avec cadre, au tarif régulier de $1.82 du pouce. Le cadre est gratuit ainsi que le service de casiers, si désiré.

En tout temps vous pouvez obtenir six insertions pour le prix de cinq.

Woolco

PHILIPS

NOM PRESTIGIEUX DANS LE MONDE ENTIER

DEMONSTRATION

Du jeudi au samedi
Madame Master,
représentante
de la maison Philips
sera à votre
Magasin Woolco
et se fera un plaisir
de vous renseigner
sur ces
fameux appareils Philips



"Débutante" Philips

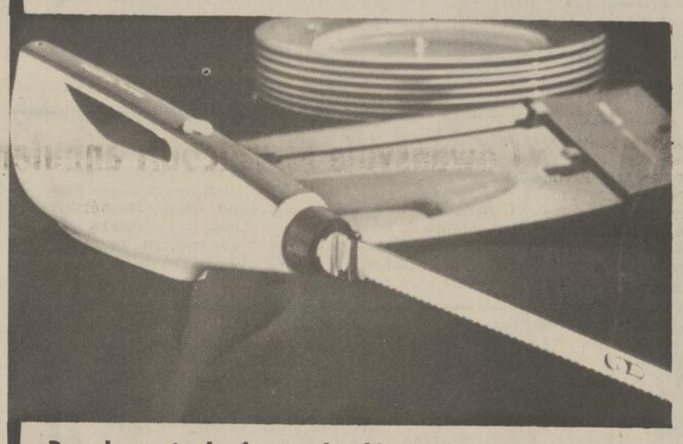
Modèle HP2102. Nouveau petit instrument pour dames. Le Débutante est un épilateur électrique puissant à double lame. Boîtier blanc teinté avec ornements bleus. Présenté avec un petit sac du soir.

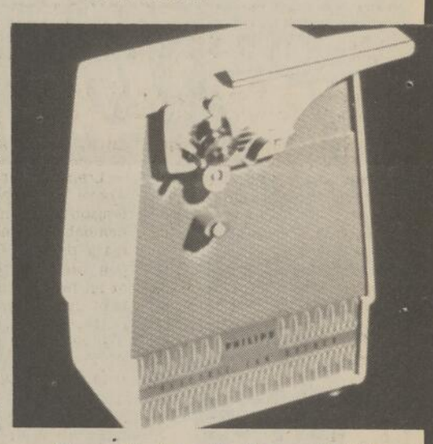
"Beauty Sachet" Philips

Modèle HP2104. Mieux qu'un simple rasoir, ce ravissant nécessaire contient un attrayant cylindre logeant le moteur et onze appareils indispensables aux soins de beauté. Fonctionne sur 110 V. CA/CC.

"Coquette" Philips

Modèle HP2106. De conception nouvelle : un côté pour les jambes, l'autre pour les aisselles. Epilation rapide en tout confort, il laisse l'épiderme doux sans l'irriter. Fonctionne sur 110 V. CA/CC.





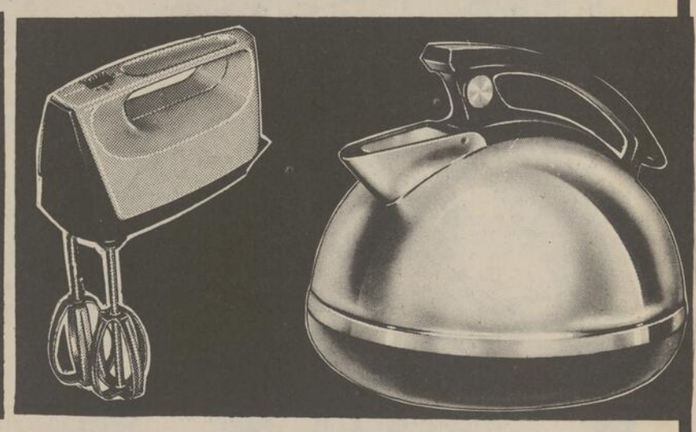
Peu importe la façon de découper, seul le couteau électrique Philips à lame réversible est facile à manier

Modèle KB5227. Plus perfectionné, sa lame se retourne pour permettre de découper verticalement et horizontalement. Cet appareil de haute précision présente le célèbre manche percé exclusif. Garantie de 5 ans.

Ouvre-boîte de Luxe Philips

Modèle KB5701. Appareil rapide et efficace qui ouvre les boîtes de toutes formes et dimensions standard. Le couteau en acier durci laisse des bords lisses. Fonctionne avec un seul levier. Garantie de 5 ans.





Malaxeur de table Philips

Modèle KB5102. Malaxeur en chrome brillant avec deux bols en acier inoxydable; minuterie spéciale et possibilité d'attacher d'autres accessoires. Guide pour les 10 vitesses. Peut se transformer en portatif.

Malaxeur portatif Philips

Modèle KB5007. Présentation moderne, de dimensions réduites; pèse moins de 2 livres. Commande de 3 vitesses du bout du doigt. Ejecteur de batteurs, se dépose ou se suspend au mur. Garantie de 5 ans.

Bouilloire de luxe Philips

Modèle KB5550. Un thermostat automatique éteint la bouilloire lorsque celle-ci est vide. Dispositif spécial protège contre les vapeurs. Capacité de plus de 2 pintes, cordon amovible. Elément 1500 watts.

Fer à repasser PHILIPS A VAPEUR OU A SEC

(non représenté)

Modèle KB5201. Fer à vapeur ou à sec, commande par bouton-poussoir pour le repassage à vapeur et à sec. Réglage de température. 13 ouvertures pour la vapeur, semelle en aluminium au fini satiné. Il est facile à remplir, garantie d'un an.

Mélangeur à 7 vitesses PHILIPS

(non représenté)

Modèle KB5406. Appareil le plus perfectionné du genre. Une spatule incorporée, lignes nouvelles pour un rendement incomparable. Il se démonte pour le nettoyage complet. 900 watts, garantie de 5 ans. Coloris blanc et moka ou chrome et noyer.

Cafetière pour réception

(non représentée)

Modèle KB5502. Gracieuse et élégante cafétière en chrome brun. Permet de préparer de 15 à 35 tasses de café en quelques minutes. Petit robinet anti-gouttes, grande ouverture pour faciliter le nettoyage. Pour vos grandes réunions de Noël. Garantie de 5 ans.

OUVERT tous les jours jusqu'à 10 hres p.m.

370 rue St-Jacques PLAZA GRANBY

DITES : "à mon compte"!

Woolco

CHICS

Cadeaux de Noël







Blouses à pressage permanent, fillettes

A. Le retour de la mode victorienne ! Ravissante blouse à manches trois-quarts confectionnée en polyester et coton ne nécessitant jamais de repassage ! Superbes garnitures de dentelle froncée à l'encolure, aux poignets et sur le devant. Blanc seulement. Tailles 7 à 14. chacune **3.87**

Jupes "paysanne" pour fillettes

B. Une mode dernier cri ! Jupe genre "paysanne" en Orlon lié avec bretelles amovibles, glissière au dos, deux grandes poches appliquées à rabat. Rouge, Marine ou Vert. Tailles 7 à 14. chacune **7.87**

Blouses habillées pour fillettes

C. Blouse à pressage permanent en polyester et coton ne nécessitant jamais de repassage ! Modèle à manches trois-quarts enjolivé de fronces garnies de dentelle. Blanc seulement. Tailles 7 à 14. chacune **4.87**

Jupes genre 'cordonnier' pour fillettes

D. Jupe de ligne A en Vinyl de qualité avec taille arrondie, bretelles tenantes et boucles réglables. Choix de Marine, Vert ou Antique. Tailles 7 à 14. chacune **6.95**

Jolies robes pour adolescentes

E. D'allure romantique . . . robe en acétate à envers satin délicatement ornée de fronces plissées et de boutons. Manches longues, glissière au dos. Couleurs vives de Vert ou Rouge. Tailles 12 à 14x. chacune **10.95**

Costumes deux-pièces pour garçons

F. Chemise deux-tons, à col simili-roulé, en nylon extensible, enjolivée de rayures en diagonale et d'un appliqué. Pantalon assorti de ton uni avec pli piqué devant. Brun/Ton Or, Marine/Bleu. Ages 4 à 6x. ensemble **7.95**

Robes en Orlon lié pour fillettes

G. Robe d'une extrême féminité, en Orlon lié, ornée de broderie contrastante à l'encolure, à la taille et aux poignets. Fermeture à glissière au dos. Rose ou Turquoise. Ages 4 à 6x. chacune **7.95**

Robes en Lurex lié pour fillettes

H. Lurex brillant, scintillant, uni et rayé. Manches courtes, pli creux devant, glissière au dos. Rose ou Bleu. Ages 4 à 6x. chacune **7.95**

Robes d'hôtesse pour dames

J. Une merveilleuse suggestion-cadeau ! Robe d'hôtesse d'un confort insurpassable en nylon piqué ouatiné de fiberfill Kodel. Modèle 3 façons avec manches trois-quarts, deux poches fendues, ceinture à nouer, col Claudine garni de dentelle. Lavable à la main, peu ou pas de repassage requis. Rose, Bleu ou Jaune. Tailles P. M. G. chacune **8.83**

Fameuses suggestions-cadeaux :

Luxueux accessoires de mode

Sac de forme carrée

M. Poignée simple, poche intérieure à glissière. En véritable cuir de veau Noir ou Brun Foncé. Importé d'Haïti. chacun **9.95**

Sac habillé à poignée simple

N. Rabat double importé d'Haïti. En beau cuir de veau Noir ou Brun. chacun **9.95**

Joli sac à poignée double

O. Véritable cuir de veau Noir ou Brun. Monture au centre avec un compartiment de chaque côté et un compartiment additionnel. Importé d'Haïti. chacun **9.95**

Carrés luxueux en satin

P. Carrés en surah imprimés de dessins et de couleurs vives. Choix de motifs "paisley", floraux ou abstraits. chacun **$2.**

Gants en suédine

R. Jolie garniture de crochet; chaude doublure molletonnée. Noir ou Tan. Pointures P. M. G. paire **1.54**

Gants habillés en suédine

S. Longueurs variées. Choix de Brun ou Noir. Choix de pointures 5, 6, 7. paire **1.24**

Ceintures Vinyl Antique

T. Choix de Whisky, Tan, Vert ou Brun. Largeur: 3 po. chacune **$2.**

Pullovers entièrement diminués pour dame

K. En chaud mélange fourrure de 70% laine d'agneau, 20% angora et 10% nylon. Modèle à manches longues avec torsades fantaisie devant. Rouille, Ton Or, Vert, Beige, Bleu. Tailles P. M. G. chacun **9.63**

D'une exquise féminité . . . robe en crêpe

L. Doublé avec encolure évasée, jupe courte à godets, garnie de maribou et d'un noeud de même. Pourpre, lime, Rose. Tailles 5 à 13. chacune **$13.**



Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hrs p.m.

WOOLCO fera pour vous vos emballages-cadeaux à prix très modique !

370 rue St-Jacques
PLAZA GRANBY

Dites simplement :
"portez à mon compte" chez WOOLCO

Choix, satisfaction, qualité.

Woolco

Féerique... Enchanteur...

notre PAYS des JOUETS



DITES SIMPLEMENT:

Sur mon Compte

"Tuff Boy"

Six véhicules en un, dirigeable à l'avant et à l'arrière, tracteur avec bache de vinyl, grosse grue, clôture de piquets, treuil et plate-forme.

Prix rég. Woolco 14.86

spécial 9.99

"Long John"

Le plus gros véhicule à incendie au monde avec crochets, échelles et tous les accessoires nécessaires. Il fonctionne à piles.

Prix rég. Woolco 14.86

spécial 9.99

La "Métamorphose fantastique"

Un jeu de Mattel recréant le monde perdu. Créez-les, faites-les disparaître, recréez-les encore. Jeu des plus amusant.

Prix rég. Woolco 14.86

spécial 9.99

Cheval Palamino

Cheval monté sur ressorts de construction robuste fait pour durer et procurer aux plus jeunes des heures et des heures de loisir.

Prix rég. Woolco 19.96

spécial 15.88

"Tippee-Toes"

La plus fantastique des poupées de Mattel, elle apprend à marcher sur son cheval et trottine sur son tricycle.

Voyez-là dès maintenant.

spécial 13.86

Canard sur roues

Pour les plus jeunes, un joli canard en plastique incassable aux couleurs vives non toxiques et ne se décolore pas.

Achetez-le à prix réduit.

spécial 3.66

Sièges pour poupées

Polythène, incassable, ce siège pratique vous permettra de déposer votre poupée près de vous.

Chaque petite fille en désire un pour son bébé.

spécial 1.86

Carrosse de poupée

Fait par "Thistle", attrayant et robuste landeau de bébé, tout métal, construction robuste. Couleurs : rouge ou bleu.

Faites votre choix dès maintenant.

spécial 8.86

Jeu de "Monopoly"

Equipement de jeu d'échange et de valeurs immobilières fait par "Paker Brothers".

Un jeu qui prouvera votre sens des affaires.

spécial 3.99



CHARGEUR DE BATTERIE COMPRIS

Voiture mue par batterie ... exclusive à Woolco!

POPCAR "G.T."

Pour la première fois au Canada ... une voiture extraordinaire, conçue spécialement pour les enfants ! Mue par batterie, cette voiture avance et recule même dans un espace limité ! La batterie se recharge pendant la nuit, il suffit, de la brancher sur une prise de courant. Approuvé CSA. Garantie de 1 an !

Venez conduire un "POPCAR" et obtenez du Village Woolco un permis de conduire. Nous vous remettrons aussi un coupon vous donnant droit au tirage d'un "Popcar" qui aura lieu le 20 décembre.

CHACUNE **79.95**

Animaux de peluche

L'un des plus vaste et des plus fantastique choix d'animaux de peluche de toutes les couleurs.

Choix de hauteurs allant de 12 à 48 pouces.

spécial 1.76 à 19.96

Excavatrice "Tonka"

Les jouets les plus robustes au monde "Tonka". Un levier soulève le godet et le déchargement se fait par un levier de déclenchement.

spécial 5.76

Tableau ardoise

Ardoise verte montée sur pattes, un cadre de bois naturel entoure le tableau, y compris l'A.B.C.

Un jouet éducatif pour les plus jeunes.

spécial 2.86

Camions "Ford"

Un camion miniature, une replique presque parfaite de l'original. Construction solide en métal, de couleur rouge seulement.

Prix rég. Woolco 9.46

spécial 5.99

Bicyclette "Clipper"

Modèle de luxe, construction robuste, freins à rétro-pédalage, selle réglable pour plus de confort, guidon et garde-boue plaqués chrome.

spécial 27.77

Locomotive automatique

C'est une véritable locomotive avec un sifflet qui siffle et une lanterne qui s'allume. Construction tout métal.

Un jouet qui sera très apprécié.

spécial 5.96

Jolie poupée

Cette poupée adorable est habillée d'un pyjama de coton lavable. De plus l'ensemble comprend : une couverture, une taie d'oreiller et un berceau.

spécial 5.76

Voitures de "Fisher Price"

Voiture sur 4 roues, construction solide de plastique et bois. Un ensemble de blocs de couleurs (non-toxique) complète ce jeu pour enfants de 1 à 4 ans.

spécial 10.96

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hrs p.m.

WOOLCO fera vos emballages-cadeaux pour quelques sous seulement !

370 rue St-Jacques
PLAZA GRANBY

Nous vous invitons à visiter tout notre pays des jouets chez WOOLCO !

Choix, satisfaction, qualité.

MADAME





DUCHESSES ET COMMANDITAIRES -- Sur la photo du haut, nous reconnaissons quatre des duchesses du carnaval d'hiver 1969, de Granby. Première rangée : Mlles Francine Brodeur, Aline Laliberté, Jacqueline Boisvert et Danielle Brault. Debout: M. Roland Mercier, du Trianon, M. Larry Cloutier, de Bombardier; M. Laurent Brunelle, ae Gai-lu-Ron; Mme Fleurette Ménard, du Salon de coiffure F.M.. Sur la photo du bas ce sont, assises: Mlles Francine Plante, Francine Morin et Diane Parizeau. Debout: M. Richard Raymond, de Coca-Cola; Mme Gilles Girard, du Comptoir laitier Pierre, M. Robert Brasseur, de la discothèque La Potence. (Photo Jean-Paul Matton)

Sept commanditaires apporteront leur appui aux duchesses du carnaval '69

GRANBY-- Chaque année, les sept duchesses du carnaval d'hiver de Granby représentent un commerçant ou industrie de notre ville, et ce pendant toute la durée des festivités. Ce commanditaire, en plus d'apporter une aide financière à l'organisation du carnaval, doit appuyer moralement la duchesse choisie.

La présentation des commanditaires aux duchesses s'est déroulée cette semaine, alors qu'une soirée était tenue à cet effet, au restaurant Belval. Les duchesses, les membres de l'exécutif du carnaval et les représentants des commanditaires étaient présents.

Voici les noms des duchesses et de leurs commanditaires: Mlle Jacqueline Boisvert, Gai-Lu-Ron, représenté par M. Laurent Brunelle; Mlle Danielle Brault, Salon de coiffure F.M., propriété de Mme Fleurette Ménard; Mlle Francine Brodeur, Garage Le Trianon, représenté par M. Roland Mercier; Mlle Aline Laliberté, Bombardier, représenté par M. Larry Clouthier; Mlle Francine Morin, Comptoir Laitier Pierre représenté par Mme Gilles Girard, Mlle Diane Parizeau, Dico-La Potence, représenté par M. Robert Brasseur; Mlle Francine Plante, Cola-Cola, représenté par M. Richard Raymond.

LE COSTUME

Les duchesses portaient pour l'occasion, le costume qui les identifiera avant et durant le carnaval. Ce costume se compose d'un gilet et d'un pantalon vert, d'un manteau trois-quarts en borge blanc, et de bottes mi-jambe en fourrure synthétique.

VENTE

Depuis deux semaines, les duchesses offrent à la population de Granby et des environs, des cigarettes et des chapeaux miniatures du bonhomme carnaval. C'est cette vente qui décidera en partie du choix de la reine, le 18 février prochain.

EXECUTIF DU CARNAVAL

L'exécutif, rappelons - le se compose d'une quinzaine de personnes, toutes décidées à donner une bonne partie de leur temps à l'organisation du carnaval 1969 pour en faire un succès. Le président honoraire pour 1969 est M. Paul Nadeau; M. Roméo Leblanc est président; M. Jean-Guy Gladu, vice-président et co-président du comité des duchesses; M. Laurent Dessaints, trésorier; Mme Lucette Gladu, secrétaire; M. Michel Roy, publiciste. Les di-

(Suite à la page 19)

Des produits de beauté à portée de votre main

MONTREAL-- Madame aime entretenir son beau teint et c'est pourquoi elle utilise des produits spécialement conçus à cette fin.

Mais Madame ignore souvent que, sur la table qu'elle dresse pour un repas, se trouve presque toujours un petit quelque chose qui peut lui faciliter la réalisation de son désir de toujours paraître à son meilleur.

Il ne s'agit pas d'un objet secret, ni d'une exclusivité et surtout pas d'un produit dispendieux.

Il est là, au centre de la table, dans un petit contenant que l'on nomme salière. Eh oui! vous avez visé juste! Il s'agit du sel!

Par exemple, pour faire disparaître ces horribles petites enflures sous les yeux, Madame n'a qu'a verser une cuillérée à table de sel dans une tasse d'eau chaude et, à l'aide d'un peu de ouate ou de coton doux, humecter délicatement les paupières, les boursouflures et les joues. En quelques minutes, Madame aura retrouvé un teint frais comme la rose, grâce au pouvoir magique du sel.

Le matin, un bon bain d'eau salée vous mettra dans une forme excellente pour bien commencer la journée. Pendant cinq minutes, détendez-vous dans un bain chaud puis frictionnez-vous au sel. Après quoi, retirez le sel en vous rinçant à l'eau froide.

L'huile d'olive mélangée en égale quantité avec du sel est le produit tout indiqué pour réussir un parfait traitement facial. Massez-vous délicatement le visage et la gorge par des mouvements réguliers vers le haut puis terminez votre traitement en enlevant le mélange à l'aide d'eau savonneuse ou en utilisant votre lotion préférée.

Quoi de plus rafraîchissant qu'un bain de pieds après de longues heures de marche? Un bain de pieds à l'eau salée vous recommandent les experts de la compagnie de sel Windsor. Laissez tremper vos pieds pendant un certain temps dans une solution d'eau et de sel puis rincez bien à l'eau froide, Et vous voilà prête pour un autre départ!

Les mains rougeâtres et gercées peuvent retrouver facilement leur douceur satinée. Il suffit de les laisser tremper dans un mélange de sel et d'eau chaude pendant environ cinq minutes. Un tel traitement fera disparaître les gerçures et les rougeurs.

Baptême à Bonsecours

BONSECOURS (DNC)-- M. et Mme Germain Archambault sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Gérard, Sylvain. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Alfred Archambault, de Granby, grands-parents de l'enfants. La porteuse était Mlle Fleurette Archambault, tante de l'enfant.

Distribution de cadeaux à l'AFEAS de St-Guillaume

ST-GUILLAUME- (DNC) - La dernière assemblée de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de St-Guillaume revêtait un cachet des Fêtes, alors qu'il y eut distribution de cadeaux aux membres.

La présidente. Mme Lavoie, distribua elle-même aux dames un porte-feuille souvenir qui fut fort apprécié. Elle remit également à l'aumônier, un chèque au montant de $100, pour les besoins de la fabrique.

Le tout se termina par un buffet froid aux chandelles.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER — du 21 mars au 20 avril

Evitez les explications qui risqueraient de troubler l'atmosphère des jours qui viennent Soyez très circonspects.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai

Le début du mois prochain peut vous être particulièrement profitable. Mais ne négligez pas les bons conseils qu'on vous donnera.

GEMEAUX — du 21 mai au 21 juin

Soyez discrets en ce qui concerne vos problèmes personnels, surtout au sujet de récentes relations.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet

Vous aurez tendance à vous impatienter d'un retard qui peut modifier vos intentions. Tâchez, surtout, de ne rien précipiter.

LION — du 23 juillet au 23 août

Les circonstances seront telles qu'elles joueront en votre faveur, à condition que vous agissiez promptement.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.

Vous constaterez très bientôt la vienveillance que l'on ne cessera de manifester à votre égars.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.

Intransigeance et obstination seraient de nature à vous desservir. Veillez à ne pas donner la priorité à vos désirs personnels.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.

Ne négligez pas les conseils et les suggestions qui peuvent vous être donnés. La pleine peut vous être bénéfique.

SAGITAIRE — du 23 nov. au 21 déc.

Les informations qui peuvent vous parvenir réclament des renseignements complémentaires. Ne vous laissez pas abuser.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.

L'imprévu se manifestant, vous serez obliger, sans doute à changer un plan établi. Vous pouvez compter sur autrui.

VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.

Une initiative heureuse peut être prise. Veillez à ne pas provoquer des divergences d'opinion pénibles.

POISSONS — du 20 fév. au 20 mars

Si certains problèmes personnels vous péoccupent, confiez-les à ceux qui vous portent estime ou affection. Ils vous aideront.



TRES HIVER '68, l'alliance tissu et fourrure. Ici en version trois ans, un manteau double boutonnage coupé dans une flanelle mastic pure laine vierge Woolmark. A noter le col tailleur en mouton frisé, la ceinture assortie, les deux poches passe-poilées, les pattes en mouton au bas des manches et la doublure en flanelle de laine écossaise. Création de Jean Bailly.

Naissances à Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE- (D.L.) - Voici la liste des derniers baptisés dans les différentes paroisses de la ville de Saint-Hyacinthe.

ASSOMPTION NOTRE-DAME

DESROCHES - Marie, Lina, Florianne, Nathalie, fille de M. et Mme Michel Desroches (Lina Veilleux). Le parrain et la marraine sont M. Albert Veilleux et Mlle Florianne Veilleux, oncle et tante de l'enfant.

LA PROVIDENCE

LETOURNEAU- Joseph, Benoît, Luc, fils de M. et Mme Gilles Létourneau. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Edmond Major, grands-parents de l'enfant.

ST-PIERRE- Marie, Sylvie, Gertrude, fille de M. et Mme Réjean St-Pierre. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Anatole St-Pierre, grands-parents de l'enfant.

ST-SACREMENT

PLANTE- Joseph, Maurice, Francis, fils de M. et Mme Roger Plante (Jeannine Guérin). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Maurice Guérin (Dorla Bonin), grands-parents de l'enfant.

STE-EUGENIE

JODOIN - Joseph, Robert, Euclide, fils de M. et Mme Euclide Jodoin (Lise Desrosiers). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Wilfrid Jodoin (Rachelle Deslauriers), grands-parents de l'enfant.

Prompt rétablissement

NOTRE-DAME DE STAN - BRIDGE - (DNC) - Meilleurs voeux de prompt rétablisse - ment à M. Jean-Louis Dupuis, actuellement hospitalisé, et à MM. Léonard Archambault et Jean-Marc Dussault, de retour chez eux après un séjour à l'hôpital.

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE



Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.:
378-1191



Papa et Maman
amènent la famille
pour une PHOTO

Quel beau cadeau, que de donner un portrait de famille à tous ses enfants. Ou encore, papa et maman dans un bel encadrement double.
A papa, je donne la photo de la petite Sylvie, elle aura une belle place sur son bureau.
A maman... quel plaisir d'avoir la photo de papa qui est absent toute la journée.

STUDIO
La Liberté Maître photographe-portraitiste
203 Principale Granby
pour rendez-vous 372-4778

Une facon merveilleuse de dire:
Joyeux Noël
Un cadeau pour toute la famille!



AQUARIUM
POMPE
FILTRE
Le tout d'une valeur régulière de $39.95
SPECIAL $19.95





PERRUCHE
CAGE
ABREUVOIR
PERCHOIR
BAIN
Prix régulier $24.95
SPECIAL $14.95

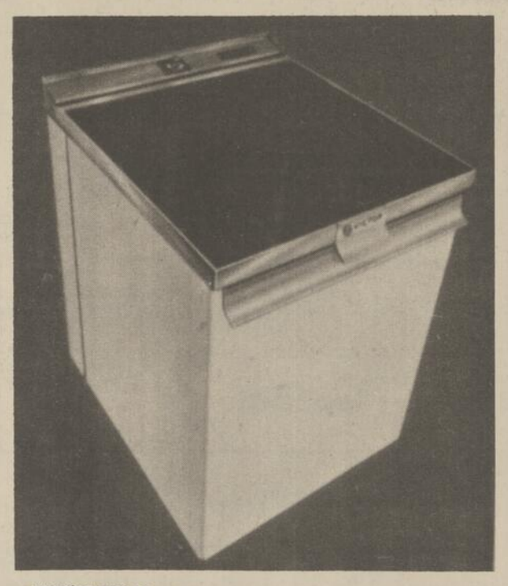






. Accessoires et nourriture pour tous les animaux
Cette année offrez un animal, voyez le choix que nous avons.
.CHIENS .CHATS .SINGES .OISEAUX .POISSONS
Granby PET SHOP
PLAZA GRANBY 378-2445

RCA
EN TOUT POINT SUPÉRIEUR
TÉLÉCOULEURS RCA MARK III
MODÈLES CONSOLES DE 25"
(295 po ca. d'image, lampe rectangulaire de 25")
Nouveau lave-vaisselle



MODELE DDP-80
• 4 CYCLES AUTOMATIQUES: "Super-lavage" "Cycle court", "Verrerie" et "Rincer et sécher".
SPECIAL $259.



Modèle MARK III Contemporain, 9C841
Le dessus en porte-à-faux et l'allège ciselée de la base complètent les lignes contemporaines de ce modèle économique. En contreplaqué de Noyer satiné. H. 29 5/8", L. 33 3/8", P. 19 5/8".
(Le modèle 9C841V n'est équipé que de la syntonisation VHF. La version VHF/UHF est disponible avec contrôle à distance, modèle 9C841R).



Less Harvey prop.

Plus que 7 jours avant NOEL
Hâtez-Vous...
Votre plus grand MAGASIN D'ESCOMPTES des Cantons de l'Est

RCA se joint à Less Harvey Importations Granby pour offrir à tous, un Joyeux Noël et une Bonne Année.



R. Rainville gérant

Les Importations Granby Inc.
Un seul Endroit
23 rue Principale Granby 372-1000

MADAME

Comment préparer "l'oiseau" pour Noël

Il existe plusieurs façons de souhaiter "Joyeux Noël"... et le faire selon la coutume, en invitant parents et amis au réveillon est une façon fort plaisante. A cette occasion, un oiseau (dinde, oie, canard) bien dodu et doré à point, que l'on place tout fumant sur la table présente toujours un attrait spécial aux gourmets. Il est sans contredit le roi incontesté du festin. En raison d'une popularité de plus en plus grandissante de l'oiseau de Noël, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada ont pensé vous rappeler dès maintenant quelques points importants sur l'achat, la préparation et la cuisson de ce produit canadien.

Tout d'abord, comment faut-il déterminer la quantité à acheter? Il s'agit de compter environ 3/4 de livre par portion. Par exemple, un oiseau de 16 livres permet de servir environ 22 convives, alors qu'un autre de 10 à 12 livres suffit pour 14 personnes. Cependant, il est très avantageux d'acheter une volaille de poids lourd, de la diviser en deux, puis d'en congeler la moitié.

Autre point important: recherchez la marque de catégorie indiquée sur la poitrine de l'oiseau entier au moyen d'une attache métallique ou d'une étiquette imprimée ou lithographiée sur le sac. La marque de catégorie A, la plus souvent disponible est toujours un indice d'excellente qualité. Aussi les mots "Canada Approved" ou "Canada" vous assurent que la volaille, saine et propre à la consommation, a été soumise à l'inspection du gouvernement fédéral.

Après avoir fait un choix judicieux, la volaille de Noël, nettoyée avec soin, sera farcie bien sûr de savoureux mélanges et rehaussée d'une sauce à saveur délicate. A ce sujet, peut-être vous demandez-vous quelle quantité de farce préparer? Comptez 1/2 à 3/4 de tasse de farce par livre de volaille éviscérée. Grâce à vos talents de cordon-bleu, faites donc cette année une petite innovation: rehaussez la farce au pain ou à la viande de fines herbes et de champignons sautés, ou, ajoutez pommes, raisins secs et abricots à votre recette préférée. Mais attention! Dinde, oie ou canard farcis doivent être cuits immédiatement. Préparez donc la farce à la dernière minute et faites rôtir l'oiseau dès qu'il a été farci. Lorsque la cuisse se meut facilement ou que le gros muscle du pilon obéit à la pression des doigts, le délice de Noël est cuit. Le thermomètre à viande, inséré dans la partie la plus épaisse de la cuisse, indique alors 190oF ou 165oF s'il est placé au centre de la farce.

Afin de vous aider à célébrer les Fêtes, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada ont préparé un tout nouveau feuillet intitulé "De la dinde pour tous les goûts". Vous y trouverez des recettes nouveau-genre ainsi que des renseignements sur l'achat, la conservation et la préparation de la dinde. Pour en obtenir un exemplaire gratuit, faites parvenir votre demande à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa. De plus les économistes ménagères vous offrent, avec leurs meilleurs vœux, deux recettes de farce au goût exquis. Essayez les au plus tôt; vous les trouverez savoureuses!

FARCE AUX CHAMPIGNONS ET AUX NOIX

10 tasses de mie de pain rassis (1 1/2 pain de 24 onces)
1c. à thé de sel
1/4c. à thé de poivre
1c. à thé de sauge
1c. à thé de sarriette
1/2 tasse de persil haché
1/2 tasse de noix d'acajou (cashew)
1 tasse de beurre
2/3 tasse d'oignon haché
1/2 livre de champignons hachés ou 1 boîte (10 onces) de champignons égouttés, hachés.

Mêler mie de pain, assaisonnements, persil et noix. Sauter au beurre oignon, champignons et mêler à la mie de pain. Quantité: 10 tasses - suffit pour farcir une dinde de 12 à 20 livres.

FARCE A LA SAUGE ET AUX OIGNONS

1/4 tasse de beurre
1 1/2 tasse d'oignons hachées
1 foie d'oie ou de canard haché fin (facultatif)
4 tasses de mie de pain rassis (1/2 pain de 24 onces)
1/2 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
2 c. à thé de sauge fraîche et écrasée ou de sauge en poudre
1 oeuf battu

Sauter au beurre oignon jusqu'à ce qu'il soit transparent, environ 4 minutes. Ajouter le foie et cuire environ 1 minute. Mêler mie de pain et assaisonnements; y ajouter foie, oignons et oeuf.

Quantité: 5 tasses - suffit pour farcir un oiseau de 6 livres.

Sauce Sabayon

2c. à table de sucre
1 c. à table de fécule de maïs
1/4c. à thé de sel
1 jaune d'oeuf légèrement battu
1/2 tasse de lait
1/2 tasse de crème légère
2 c. à table de sherry de brandy ou 3 c. à table de rhum léger.
1 blanc d'oeuf en neige ferme.

Mélanger le sucre, la fécule de maïs et le sel dans la partie supérieure d'un bain-marie. Incorporer le jaune d'oeuf; ajouter graduellement le lait et la crème. Faire cuire au-dessus (et non dans) l'eau bouillante en brassant continuellement jusqu'à ce que le mélange épaississe. Retirer du feu. Laisser refroidir. Ajouter la liqueur. Plier le blanc d'oeuf en neige dans cette sauce. Réfrigérer.



ESTHETIQUE, CONFERENCE, DEMONSTRATION--Mme Edith Serei, un grand nom dans l'esthétique et les produits de beauté, était l'invitée d'honneur d'une soirée conférence, au Centre culturel de Cowansville. La conférencière, Mme Estelle Bernard, a parlé du maquillage, les façons de se maquiller, ce que l'esthéticienne peut apporter à la société et également ce que la société attend d'une esthéticienne. Les démonstrations, commentées par Mme Bernard, étaient exécutées par des élèves de l'Institut Edith Serei, de Montréal. La soirée-conférence, qui a attiré plus de 200 personnes, était organisée par Le Salon d'esthétique Jouvence, de Cowansville, dont la propriétaire est Mme Marie-Paule Choinière, elle-même graduée de l'Institut Edith Serei. Sur la photo nous reconnaissons: Mme Estelle Bernard, conférencière; Mme Edith Serei, invitée d'honneur; Mme Marie-Paule Choinière, organisatrice de la soirée.



CONFERENCE -- "Le renouveau de la personnalité" est l'une des expressions et idées défendues par Mme Emilia Boivin-Allaire, écrivaine et sociologue de grande réputation au Québec, qui prenait la parole devant un groupe imposant de dames au Centre culturel de Cowansville. Cette rencontre était sous la présidence de Mme Roland Désourdy, épouse du maire de la ville. Sur la photo nous reconnaissons, de gauche à droite et première rangée : Mme Roland Désourdy; Mme Emilia Boivin-Allaire, M. Jean-Noël Parenteau, organisateur de cette soirée. A l'arrière, dans le même ordre: Mme Léo Lacasse, Mme Raymond Trempe et Mme Claude Noiseux.

POUR VOTRE TABLE DES FETES

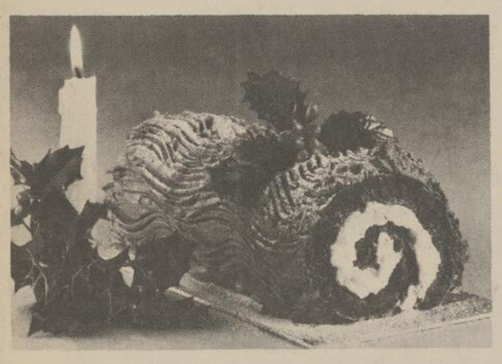


La sensation de l'année; achetez le succulent
GATEAU AUX FRUITS
présenté dans un contenant spécial qui vous servira de CONTENANT A BISCUITS



Contenant rose à biscuits

GATEAU AUX FRUITS
de première qualité complet avec contenant pratique
$4.00



BUCHES DE NOEL
de modèles variés
.89 - $1.49
$2.00 - $3.50
Une autre spécialité de la maison les BUCHES DE NOEL avec glaçage au beurre.

GATEAUX AUX FRUITS
de première qualité
$1.60 - $2.50
$3.50 - $4.00
Boîte de métal Boîte rose

Commandez dès maintenant de votre livreur ou au magasin de la Boulangerie.
La BOULANGERIE RACINE Ltée
Votre boulangerie depuis 1911
Fabricant des délicieux produits GaiLuRon
209, rue York Granby 372-3383



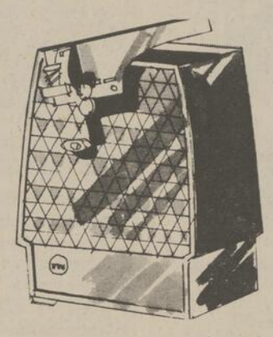
Woolco

Cadeaux certains de plaire

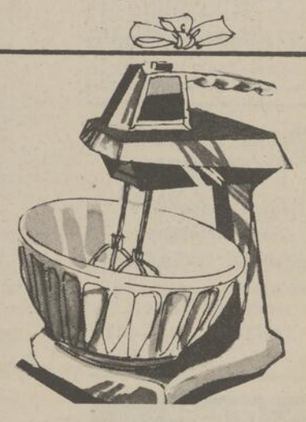
Bouilloire électrique
Une nécessité pour la maîtresse de maison! Elément de chauffage rapide. Fabrication en acier inoxydable avec dessus en acier noxydable avec dessus en acier aussi. Modèle de style contemporain avec grand bec verseur. CHACUNE 10.66



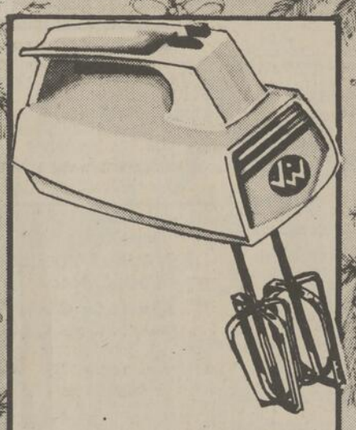
Poêlon électrique
Avec couvercle profond. Poêlon électrique 10½" avec surface Teflon non-collante pour cuisson sans gras, nettoyage facile. Couvercle profond vous permettant de cuire, ou rôtir. CHACUN 32.88



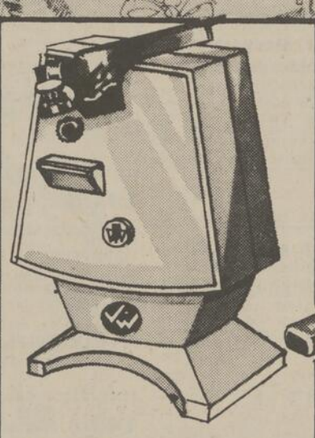
Ouvre-boîte Van Wick
Appareil moderne 3 dans 1 composé d'un ouvre-boîte électrique au fonctionnement rapide et d'un aiguise-couteaux et ciseaux. Facile à utiliser. CHACUN 10.97



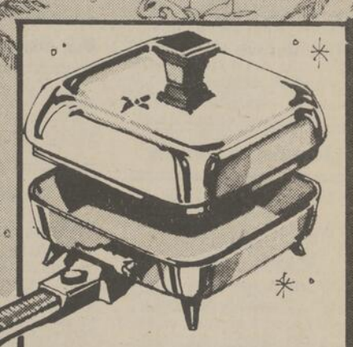
Malaxeur électrique
Très grands batteurs doublement chromés, bol de 8", bouton poussoir pour l'éjection des batteurs, boîtier en plastique très résistant. Pour 110-220 volts. CHACUN 17.77



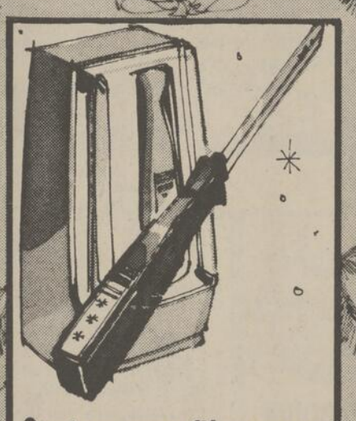
Malaxeur 3 vitesses
Malaxeur portatif compact et efficace avec 2 batteurs à éjecteurs. Talon d'appui. CHACUN 8.88



Ouvre-boîte électrique
Ouvre-boîte compact, ouvrant boîte de tout format. Aimant retenant les couvercles. Fini noyer. Garanti pour 1 an. CHACUN 7.97



Poêlon "Sunbeam"
En aluminium épais pour chaleur uniforme. Format moyen 10½" entièrement immersible car le dispositif contrôlant la chaleur est amovible. CHACUN 18.88



Couteau sans fil "coronet"
Lames dentelées en acier inoxydable. Ejecteur de lame. Se recharge dans le support qui se monte au mur ou se range sur le comptoir. Fini aspect bois. CHACUN 24.88



Grille-pain Général Electric
Grille-pain automatique 2 tranches avec détecteur de chaleur radiante pour vérifier la température et régler le temps de grillage pour tout genre de pain. Modèle chromé avec garniture noire. cuivre. CHACUN 16.66



Séchoir à cheveux "Hoover"
Bonnet de luxe à double doublure pour une bonne circulation de la chaleur Sèche les cheveux rapidement et uniformément. Grand bonnet s'ajustant sur les plus gros rouleaux. Mallette portative attrayante. CHACUN 15.88

370 rue St-Jacques, Plaza Granby

ANNONCES CLASSEES

RECUES JUSQU'A 5.PM LA VEILLE DE PUBLICATION

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A.
(59475)

Jean H. Massey
AVOCAT
80 rue Principale, suite 1-5
Bureau le soir sur rendez-vous
Tél.: 372-5431 — Granby
(52238)

Southière & Southière
NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
EDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TEL. 372-3805 - 372-6022
(59551)

GRANBY

13a) Garages à louer

GARAGE chauffé à Waterloo. S'adresser à 539-0666. (59582)

14 Locaux à louer

POUR LE TEMPS DES FETES

SALLE à LOUER pour le TEMPS des FETES, idéal pour réunions de famille ou party de manufactures ou tout autre genre de réunion. Possibilité d'asseoir 200 personnes. Planchers de danse, air climatisé, toilettes et vestiaire. Située dans le centre de la ville. Pour informations, tél. 372-1457. (59022)

17 Terrains à vendre

BROMONT
TERRAIN boisé à Bromont, d'une superficie de 90,000 pi. car.
TERMES FACILES
Pour obtenir de plus amples détails ou le plan gratuitement, veuillez signaler tél. 378-1622.
(58387)

23 Logements à louer

LOGIS de 3 pièces, meublé, plancher de tuile, chambre de bain et entrée privée, situé sur la rue Drummond. Aussi un auto station-wagon 1958, en parfaite condition, à bon prix, très bons pneus. Tél. 372-3440. (59521)

LOGIS à LOUER de 6 pièces, dans un bas. Pour informations, tél. 378-2621 ou 372-4363. (59557)

LOGIS de 4 pièces, installation de 220 volts, dans un haut. S'adresser à 50 rue St-Louis, tél. 378-2687. Libre immédiatement. (59543)

LOGIS de 7 pièces, Duplex, dans un quartier résidentiel, ménage fait à neuf, $125.00 par mois. S'adresser à 71 rue Lorne. Tél. 372-4870. (59590)

25 Appartements à louer

APPARTEMENTS
meublés, chauffés, éclairés, service de concierge; de 1½, 2½, 3½ et 4½ pièces, à partir de $10.00 par semaine. S'adresser: tél. 372-3328. (53360)

Deux APPARTEMENTS à louer, meublés, chauffés, éclairés, entrée privée. S'adresser à Rosaire Bienvenue, 233 Ave. du Parc, tél. 372-2815 le jour, et 372-6149 après 6:00 P.M. (59472)

APPARTEMENTS à LOUER, 2½ pièces, modernes, meublés, chauffés, éclairés, entrée et salle de bain privée. Ménage fait à neuf, bas prix. Stationnement centre de la ville. S'adresser à Mlle Gemme, 31 rue Centre, Granby. Tél. 372-3022 ou 372-2810. (59500)

Apts de 1, 2 et 3 pièces
meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision en couleur si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc. Tél. 372-4121 ou 91 rue Paré, après 7:00 p.m. (50223)

APPARTEMENT à louer avec mobilier, 2 pièces, $12.00 par semaine à 506 rue Maisonneuve. Appelez après 5:00 P.M., à 378-3422. (59567)

27 Chambres à louer

Belle grande chambre
garde-robe spacieuse, salle de bain privée. Quartier résidentiel, dans famille sans enfants. S'adresser à 80 rue Bradford, Granby, au tél. 372-4014. (59579)

27 Chambres à louer

CHAMBRES TOUT CONFORT
De $8.00 à $10.00 par semaine. S'adresser à 630 rue Breton ou 24 rue Centre. Tél. 378-8318. (59496)

POUR MESSIEURS
CHAMBRE: $10., $11., $12., draps et serviettes fournis. Chauffée, éclairée, cuisine avec ustensiles, cabinet de toilette, salon avec télévision, téléphone, table de ping-pong. Entrée privée, place pour autos, 2 lignes d'autobus. Tél. 378-5448 à 317 rue Denison ouest. (59566)

CHAMBRE à LOUER, chauffée, meublée, éclairée, taxes d'eau payées. S'adresser à 193b, Paré, tél. 372-6274. (59580)

CHAMBRE à LOUER, meublée, avec cuisinette comprenant évier, armoires, poêle électrique, réfrigérateur, entrée privée, prix raisonnable. S'adresser à 286 Blvd Boivin. Tél. 378-3755. (59592)

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRES et PENSIONS pour une ou deux personnes, toutes les commodités, entrée privée. Bas prix. Pour informations,
tél. 378--6414
(59462)

60 Fourrures

SPECIAL DES FETES



VERITABLE CUIR
Doublure amovible
$89.00
Autre qualité jusqu'à $125.00
Nous avons toutes les grandeurs en magasin.

Lemoine
73 Drummond
Tél.: 372-3811 Granby
Ouvert le soir sur rendez-vous.
Lucille Guertin, prop.
(50806)

82 Bois et Matériaux

BOIS de CHAUFFAGE sec, pour poêle ou foyer, longueur 14 po. Aussi garage à louer pour auto. S'adresser à Mme R. VADNAIS, 79 rue Lorne. Tél. 372-3850. (58908)

98 Divers

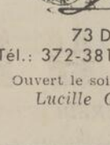
SALLE DE RECEPTION
Grande Salle de Réception très moderne au premier étage, avec plancher de danse, installation sonore, lumières ajustables, bar et verres "Mugs" disponibles etc. Idéal pour Parties de Compagnie, rencontres organisées, etc. Tél. 372-2177 ou 372-6160. (59389)

AVIS
LE MAGASIN D'ALIMENTATION NATURELLE
A LA BONNE SANTE
autrefois situé à 131 rue Principale
est maintenant déménagé au
249 rue Principale
Granby Tél. 372-1411
(59541)

PEDICURE
M. LURGER HOULE sera à Granby les 23 et 24 décembre à l'hôtel Windsor, pour traitements des pieds (cors, durillons, ongles épais, ongles incarnés). Pour rendez-vous à l'hôtel Windsor, signalez 372-5488. (59562)

98a) A vendre - Divers

Attention Mesdames !



Soyez à la mode avec un chapeau confectionné, assorti au tissu de votre manteau.
Apportez-nous vos retailles de tissus.
—Modèles au choix
• CHAPEAUX de FOURRURE •
Modèles variés.
Prix modérés.
GABRIELLE DE FRANCE
137 Principale — Tél. 372-6465
(COUPONS ½ PRIX).
(58849)

A VENDRE, un équipement de ski pour homme, en bonne condition, comprenant skis métalliques, bâtons, bottines à boucle. Pointure 10. Au montant de $130. S'adresser à 378-8860. (59593)

POELE "Bélanger" De Luxe, 30 po.; Réfrigérateur "Roy", 2 portes, 14.7 pi. cu., en bonne condition. Prix $100.00 ch. Pour informations, tél. 372-2052. (59587)

A VENDRE 2 paires de skis et une paire de bottines, pointure 10. Pour information, après 6:00 P.M. à 378-1663. (59603)

109 Emplois demandés

JEUNE FILLE désire un EMPLOI comme caissière les fins de semaine. Garderait des enfants le soir. Pour informations, tél. 378-2219. (59262)

110 Femmes demandées

FEMMES ou filles demandées pour travail comme waitresse de restaurant et femme de chambres, travail stable. Contactez M. Pierre Mercure, Granby Hôtel, tél. 372-3363. (59570)

110b) Femmes, filles demandées

Mont Tremblant Lodge
Caissière à la réception. Vendeuse d'articles de sports bilingue. Serveuses de table d'expérience. Femme de comptoir pour cafétéria demandées immédiatement. Se présenter jeudi le 19 décembre à 1179 rue Bleury, Montréal, à 1:00 P.M., demander M. Martha ou M. Landry. (59576)

ON DEMANDE une fille de table avec expérience, parlant anglais et français, connaissant les boissons. S'adresser en personne au Restaurant Elite, 52 rue Principale, dans l'avant-midi ou le soir, (s.v.p. ne pas appeler au restaurant). (59569)

JEUNE FEMME demandée pour travail à temps partiel, dans un bureau de notaire à Granby. Prière de communiquer entre 9:00 a.m. et 5:00 p.m. à 372-4131 ou 372-3163. (59585)

112 On demande

COUPLE allant en FLORIDE en automobile, prendrait 2 ou 3 passagers. Conditions à discuter. Départ: début de janvier. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à 372-2959. (59598)

117 Vendeurs demandés

SI $1,000. PAR MOIS VOUS INTERESSE ... vous nous intéressez. Poste ouvert pour homme de 40 ans ou plus, dans la région de Granby. Aucune expérience requise. Bonus comptant. S'adresser par malle au Président Dept D.B. P.O. Box 70, Station R., Toronto 17, Ontario. (59553)

125 Autos, camions à vendre

CHEVROLET Belair 1964, V8 automatique, ainsi que lot de clôtures à vendre. Aubaine. Pour informations, tél. 378-5164. (59558)

PONTIAC 1963, à vendre, très bonne condition, moteur neuf, bas millage. Pour informations tél. 378-8629 entre 12:00 et 12:30 et après 5:00 P.M. (59574)

CAMION FARGO
4 tonnes, avec boite 16 pi., 22,000 milles, en parfaite condition, très bien chaussé, avec chaines, toiles, etc. Prix $1,700.
Tél. 378-2970
(59588)

141 Animaux

CHIENS DE RACE
ACHETONS et VENDONS Boston Terrier, Dashunds, Lasha Arso, Pomériariens, Chihuahua. Elevons 20 races différentes. Prix: $5.00 à $100.00. Aucune offre raisonnable refusée. Bienvenue. Acheteurs, vendeurs, visiteurs.
PAUL BLANCHETTE
R.R. 5, Sherbrooke
Ch. Beauvoir Tél. 562-5525
(59524)

142 Maisons à vendre

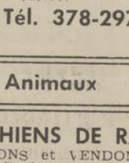
GRANBY : 372 rue Fréchette
BUNGALOW de luxe, 5 pièces, salle de jeux, abri auto, grand terrain, paysagé. Comptant: $2,000 à $3,000. Balance à discuter. Pour informations, tél. 674-1430.
LES IMMEUBLES ALVAREZ Enrg.
Courtier en immeubles
(59379)

142b) Maisons à vendre ou à louer

MAISON de 4 logis, dont un possédant permis épicerie-restaurant, libre pour acheteurs. Situé près de l'église. S'adresser le jour 9:00 a.m. à 6:00 p.m., tél. 378-3160. (59408)

145 Débentures

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PROTESTANTE DES CANTONS DE L'EST
Rendement 7.50%
Echéance 10 ans



Ça tourne rond !
Pour réaliser de meilleures transactions d'achats, ventes, toutes valeurs mobilières et échanges de vos bons d'épargne du Canada, ayez recours à des conseils experts.
DUNN & RABOUIN
308 York, Tél. 378-4586
Granby
Jean-Luc Dunn, Rés. 378-4854
Guy Rabouin, Rés. 378-2519
Représentants
Crédit Québec Inc
(52352)

148 Gardiennes d'enfants

DESIRERAIT garder enfants de 0 à 5 ans pour tenir compagnie à une petite fille à la journée ou à la semaine. Pour informations, tél. 372-1124. (59584)

SAINT-JEAN

14 Locaux à louer

LOCAL de 1,100 pi. car., situé à 241 Jacques-Cartier, St-Jean, à proximité de l'hôpital, dans un centre très achalandé. Serait idéal pour restaurant, "Snack Bar" etc.
location modique
S'adresser à 243 Jacques-Cartier. Tél. 347-6680. (59447)

98 Divers

PENSION pour personnes âgées ou convalescente à Venise en Québec (Baie Missisquoi), sur le bord du lac Champlain, vue panoramique, établissement complètement neuf et moderne. Soins, médicaments et oxygène sur place. Service de médecin et infirmières licenciées. S'adresser à la
MAISON DE CONVALESCENCE DE VENISE
Tél. 244-5212
(59166)

MARCHE BERGEVIN, épicier licencié, kiosque à journaux. Tél. 346-9926, 348, 2e Avenue, Iberville, Qué. (59568)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, 80 tables de billard, toutes sortes, $80.00 à $900.00. Bumper Pool, $400.00. Aussi table à louer, 3 mois d'essai. S'adresser à 260 12e Avenue, Iberville. Tél. 347-7679. (59100)

FARNHAM

142b) Maisons à vendre ou à louer

DEUX MAISONS à VENDRE, de 5 et 6 pièces, système de chauffage. Peu de comptant, bonnes conditions. Situé à Farnham Centre. Tél. 263-2932. (59000)

COWANSVILLE

98 Divers

Centre Chiropratique
COWANSVILLE
109 Church
tél.: 263-4881 bur.
263-4991 rés.
HEURES DE BUREAU :
2:00 à 5:00 P.M.
7:00 à 9:00 P.M.
LUN., MAR., MER., VEN.
Dr Jean-Paul LEDUC, D.C.
(59494)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, une FOURNAISE électrique à l'huile de marque Brook, en bonne condition. Pour informations ,tél. 263-4820. (59599)

ATTENTION !
Par l'étude de votre main, découvrez votre caractère, talent, Richesse. Réalisez un mariage heureux. Evitez les pertes d'argent.
Signalez à Granby 378-2949
(58939)

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
Région du Québec
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Surveillant des appels d'offres, ministère des travaux publics du Canada, 2085 ave Union, 20ième étage, Montréal 111 (P.Q.), et portant la mention:

"SOUMISSION POUR STE-ROSALIE, P.Q. Comté de St-Hyacinthe Constructoin d'un Bureau de Poste règlementaire S.P.-8"

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) LE MERCREDI 8 JANVIER 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25. sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du ministère aux adresses suivantes:

1631 rue Delorimier
Montréal 133, P.Q. — et

2085 av. Union, Chambre 2000,
Montréal 111, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Association des constructeurs à:

4970 Place de la Savane,
Montréal 308, P.Q.

également à notre bureau de district situé au:

1631 rue Delorimier,
Montréal 133, P.Q.

et au Bureau de Poste de Ste-Rosalie, P.Q.

Le dépôt sera remis dès que les documents de soumission seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Cotret,
Surveillant des appels d'offres,
Région du Québec.
Montréal, (P.Q.) 68/223
(59602)

Cartes d'affaires

Argent à prêter
- 1ère et 2ème hypothèques
- résidentiel et commercial
- bâtisse construite et à construire
- ville et campagne

Taux d'intérêts courants
J.-P MATTON, notaire
TEL.: 378-4112
Granby
(58980)



Comptez sur nos longues années de service et de satisfaction apportée.
- NOUS NETTOIERONS vos meubles et tapis sur les lieux mêmes.
- TAPIS - DRAPERIES
Vente et pose.
Les tous derniers modèles.
Bénéficiez des services de décoratrice intérieure diplômée.

Horner Cleaning
32, Lansdowne, Granby
Tél.: 372-5907
(58884)

CHIROPRATICIEN
MARCEL LEDUC D.C.
561 rue Principale, Granby
Lundi - mercredi,
vendredi:
10:00 à 11:45 a.m.
1:30 à 5:30 p.m.
6:30 à 9:00 p.m.
Mardi
10:00 à 11:45 a.m.
2:00 à 5:30 p.m.
TEL: 378-9023
(50927)

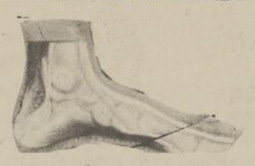


Pour vous :
une eau saine, fraîche, de meilleur goût.
PUITS ARTESIEN
Nous pouvons creuser votre puits en
UNE JOURNEE
OES DRILLING
KNOWLTON — TEL.: 243-6454

IMMEUBLES
Achats - Ventes - Echanges
Consultez :
ROLAND CHOQUETTE
V.A.
340 rue Laurier
Tél. 378-6763 — Granby
H. CARON, Courtier
(50058)

LE SALON D'ESTHETIQUE ET VISAGISTE
389 Est, Principale
Tél.: 293-4575, Farnham
(nouvelle administration)
invite cordialement les dames et demoiselles intéressées à bénificier de soins experts pour les maquillages, traitement des mains, etc.
Mlle Marie-Andrée Viens est spécialiste dans le traitement de la peau, acné, etc.
Prière de téléphoner pour appointement.
(58999)

SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un specialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.
Confection de supports d'arches !
GERARD POTVIN
Spécialiste
(20 années d'expérience)
- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds malades, affaisés, démarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques.

Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél.: 372-5292
GRANBY
(49419)



Vous partez en vacances ?
ELLES SERONT PLUS BELLES SI VOUS DONNEZ DE VOTRE SANG AVANT DE PARTIR.



— CULTIVATEURS —
POUR VOS ANIMAUX MORTS OU VIVANTS, APPELEZ:
J.Y. COUTURE ENR.
Tél.: **378-8132**, Granby
(Frais renversés)
Payons prix défiant toutes compétitions.
(59550)

HABITS MODELE 1969
Qualité supérieure, tout laine, Vénitien, pli permanent.
Prix spécial pour les fêtes.
HABITS 2 paires de pantalons, régulier $69.95, réduit à $39.95
Grand choix de MANTEAUX DE CUIR, régulier $49.95 — En spécial des fêtes: 2 MANTEAUX (homme - femme) pour le prix de un ($49.95)
"JACKETS" DE SKI ou sport, Alpine de haute qualité, tailles: 48, 50, 52.
HABITS-NEIGE : pointures: 48, 50, 52.
PANTALONS DE TOILETTE, garantis 1 an, homme ou garçon.
UNIFORMES de qualité, différentes couleurs, pour livreurs, chauffeurs, garagistes, etc.
Garantis contre l'acide. Lavable, pli permanent.
Aussi en spécial, SOULIERS et BOTTINES de FEUTRE.
Venez constater par vous-mêmes notre choix de qualité et nos bas prix.
Votre magasin "Au Bon Marché"
43 GUY — GRANBY — TEL. 378-2785
(Bas de la ville, rue voisine du A & P)
STATIONNEMENT GRATUIT
(59514)

AYEZ VOTRE PROPRE COMMERCE
GAGNEZ DE $15,000 à $30,000 ANNUELLEMENT
Vu le taux énorme et toujours croissant des crimes, notre compagnie électronique à créer un système d'alarme connu dans le monde entier. Ce système rencontre la demande toujours grandissante pour un système qui a une franchise d'organisation prospère.
Capital de $3,000 requis, garanti par le succès ou remboursement de l'investissement.
Aucune expérience nécessaire. Nous vous entrainerons.
Pour de plus amples informations: écrire ou téléphoner à:
P.O. Box 329-3 (Dept CQG 1218)
Springfield, N.J. 07081

CARRIÈRES-PROFESSIONS ET EMPLOIS

CONSEIL D'ÉTAT
STATE COUNCIL

Les Chevaliers de Colomb offrent à un homme avec expérience en assurance vie, l'opportunité de devenir un agent général. Il devra être bilingue, capable de recruter et d'entraîner les vendeurs. Un aide financier, plan d'entraînement des agents et plusieurs bénéfices marginaux.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à :

Mr. MICHAEL F. FLYNN,
Director of Columbus,
Knights of Columbus,
Box 1670,
New Haven, Connecticut,
U. S. A.
(59589)

T.V. à LOUER
• NOIR et BLANC
• COULEUR
(Spéciaux sur location de T.V. de couleur)
CENTRE ELECTRONIQUE ENR.
247 Principale, Granby
Tél.: 372-3120
(59476)

Métropole Extermination
Extermination de coquerelles, puces, punaises, souris, rats et tous les insectes et vermines.
— Estimation gratuite
— Ouvrage garanti
— Camion sans nom
Composez: 347-7315
ST-JEAN
(59310)

ECOLE DE COIFFURE PAULA ENRG.



Nous vous offrons des cours de coiffure pour filles et garçons. Le prochain cours débutera entre le 15 déc. et le 1er janvier 1969.
L'inscription se fait en tout temps de l'année.
Nous sommes à votre service depuis plus de 14 ans.
Si vous possédez une 9e année, inscrivez-vous immédiatement à
L'ECOLE DE COIFFURE PAULA ENRG.
Nouveau local, 16a rue Centre
Tél.: 372-5471
L'école détient un permis en vertu de la loi des Ecoles Professionnelles Privées du Ministère de l'Education.
(59395)

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100 rue DRUMMOND, MONTREAL
Téléphone 288-2152

Prêt hypothécaire
L'argent investi dans une propriété constitue une excellente garantie. Ainsi, en utilisant ce droit équitable, la plupart des propriétaires peuvent obtenir un prêt hypothécaire chez Seaboard Finance à un taux d'intérêt plus bas que celui d'un prêt personnel. Vous pouvez emprunter une somme allant jusqu'à 80% de la valeur de votre maison, et même plus dans certains cas. Venez nous voir si vous désirez de l'argent comptant.
Gérant: Jacques Bergeron
183 Principale
Granby, Qué.
Tél : 372 - 5808
SEABOARD FINANCE COMPANY OF CANADA LIMITED

TOUT GENRE D'ANNONCE EXECUTE UN SERVICE PUBLIC; L'ANNONCE CLASSEE l'exécute PLUS DIRECTEMENT, PLUS IMMEDIATEMENT, POUR PLUS DE GENS.

PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MEILLEUR
GRANBY, P.Q.

AVIS PUBLIC

A une session spéciale des commissaires d'écoles de la Commission Scolaire Régionale Meilleur, Granby, P.Q., comté de Shefford, dûment convoquée et tenue en la salle du siège social à 261 rue Laurier, Granby, P.Q., le mercredi quatre décembre mil neuf cent soixante-huit, à laquelle session sont présents :

M. le Juge Bernard Légaré	Président
M. Philippe Rodrigue	Commissaire
M. J.A. Lemieux	Commissaire
M. Antonio Lapierre	Commissaire
M. Lucien Lévesque	Commissaire
M. Wilfrid Léger	Commissaire
Me Jean Marquis	Commissaire

Le Secrétaire est aussi présent.

CONSIDERANT que les Commissaires d'écoles doivent apporter certaines modifications à leur résolution d'emprunt à long terme au montant de $82,000.00 dollars, adoptée à la séance du 3 avril 1968, dans le but d'acquérir les terrains nécessaires pour l'implantation d'un campus scolaire, appartenant à M. Laurent St-Pierre et à M. Hilaire Béliveau tous deux faisant affaire à Granby sous les nom et raison sociale de "Les Monts Belleau Enrg." et d'un terrain appartenant à M. Armand Archambault, incluant les frais de notariat, réserve en cas d'imprévus, impression, escompte sur vente des obligations, frais de publication.

CONSIDERANT que la Commission Scolaire Régionale est obligée de procéder par voie d'expropriation et désire avoir possession préalable :

a) terrain de M. Laurent St-Pierre et de M. Hilaire Béliveau	$ 37,800.00
terrain de M. Armand Archambault	$ 8,980.00
b) frais de notariat	$ 500.00
c) réserve en cas d'imprévus	$ 1,720.00
d) frais d'expropriation	$ 3,500.00
e) frais de financement et d'impression	$ 3,500.00
	$ 56,000.00

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. le Commissaire Lucien Lévesque,

QUE la résolution d'emprunt à long terme au montant de $82,000.00 dollars adoptée à la séance du 3 avril 1968, dans le but de financer l'acquisition des terrains, soit modifiée à toutes fins que de droit :

a) en remplacement à l'article 1 et 2 le chiffre $82,000.00 dollars par $56,000.00 dollars et en remplaçant à l'article 2 "A un taux d'intérêt ne dépassant pas 7% l'an "par" A un taux d'intérêt ne dépassant pas 7½% l'an".

b) en stipulant à l'article 4 que les obligations seront datées du 1er février 1969.

c) en remplaçant à l'article 6 à un taux d'intérêt ne dépassant pas 7% par un taux d'intérêt ne dépassant pas 1½% l'an et en stipulant que les intérêts seront payés semi-annuellement.

d) en ajoutant le tableau de remboursement ci-annexé, lequel doit être considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTE UNANIMEMENT

Vraie copie certifiée,
ce cinquième jour de décembre
mil neuf cent soixante-huit.

JACQUES DUBOIS,
Secrétaire-trésorier
(59591)

ANNONCES CLASSEES

Granby 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5151

LES ANNONCES CLASSÉES
de La Voix de L'Est



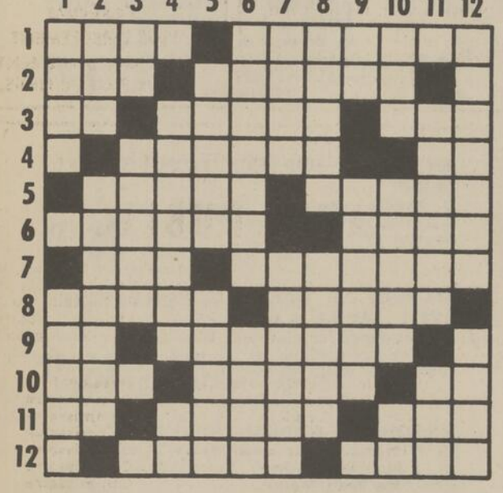
ST-JEAN — FARNHAM — COWANSVILLE — STE-BRIGIDE —WATERLOO
ST-HYACINTHE — MARIEVILLE — ST-CESAIRE — ROUGEMONT
IBERVILLE — ETC.

Humour non Classé

Une personnalité peut subir un grand changement à porter des verres; surtout si elle les porte toujours à ses lèvres.

Mots Croisés

PROBLEME 216



HORIZONTALEMENT

1—Prén. de femme — Vipère d'Egypte.
2—Mesure agraire — Ile portugaise de l'Atlantique.
3—Milieu — Jeune peintre — A travers.
4—Cancané — Préfixe.
5—Qui a du respect pour les choses de la religion — Peintre franç. (1840-1916).
6—Etapes, inversé — Action de touer.
7—Adj. num. — Examiner de nouveau.
8—Petit cordon de soie — Petit trait.
9—Préf. priv. — Ensemble de branches et rameaux d'un arbre (pl.).
10—Petit poème — Tourner autour en épiant — Diminutif de petit.
11—Nég. — Abandonner — Romancier français.
12—Cabanes des nègres en Amérique — Nulle chose.

VERTICALEMENT

1—Mince et tranchante — Roi de la jungle (pl.).
2—Canton suisse — Sollicité.
3—Dém. — Terme au jeu de piquet.
4—Remettre à neuf une façade par rossage — Adv. de lieu.
5—Espèce de singe sans queue — Viciés.
6—Se renverser sans dessus dessous — Genre.
7—Ordonnance — Application de l'esprit pour apprendre (pl.).
8—Mettre les rênes à — Tourner.
9—Altesse royale — Allonger par traction.
10—De la charrue — Quantité déterminée d'un remède à prendre (pl.) — Tellement.
11—Nom de famille de Voltaire — Assassiné.
12—Emietter — Peintre français (1716-1809).

PROBLEME 215

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	O	U	T	O	N	N	I	E	R	E	S
2	L	U	■	A	N	A	■	O	T	E	R	A
3	E	■	I	L	■	T	U	■	A	■	R	I
4	S	C	R	O	F	U	L	A	I	R	E	S
5	I	O	■	N	O	R	M	A	N	D	■	■
6	T	U	■	N	U	E	■	■	■	■	E	U
7	E	R	A	I	L	L	E	M	E	N	T	S
8	■	■	S	E	U	L	E	■	C	A	■	A
9	A	■	I	R	R	E	S	O	L	U	S	■
10	B	O	N	■	E	S	T	R	A	D	E	S
11	U	S	E	R	■	■	I	■	T	I	N	E
12	S	E	S	A	M	E	■	R	E	N	E	S

L'avènement de la voie maritime du St-Laurent a révolutionné le monde de la navigation en eaux canadiennes

Par FRED HAMILTON
de la Presse Canadienne

Depuis l'ouverture de la voie maritime du St - Laurent, en 1958, même les marins novices n'ont plus le mal de mer.

Le capitaine Harold Miller, maître de bord du Richelieu, vaisseau de 730 pieds, a reconnu, lors d'un récent voyage, que les choses ont bien changé depuis qu'il a quitté son foyer de Wiarton, en Ontario, il y a plus de 41 ans.

Les anciens vaisseaux sont en voie de disparition rapide et sont remplacés par des monstres d'acier comme le Richelieu, mus par des moteurs hauts de 14 pieds et tenant dans leurs entrailles le fruit de 55,000 acres de terre des Prairies.

Les nouveaux bâtiments traversent 1,300 milles de lacs et rivières, à l'aide de propulseurs dirigés depuis des ponts munis de l'équipement électronique de l'ère spatiale.

Sur le rivage, des hommes utilisent des caméras de télévision pour surveiller chaque mouvement des navires et des tableaux de bord lumineux leur donnent des instructions, pendant que les cargos descendent les 326 pieds des chutes Niagara par le canal Welland.

Les écluses de la voie maritime, entre le lac Ontario et Montréal, laissent passer des cargos océaniques aux formes étranges qui ont depuis 1958 envahi les eaux douces du coeur de l'Amérique du Nord.

Quatre jours

Quatre jours après avoir quitté la tête des Grands Lacs — voyage qui prenait jadis près d'une semaine — ils déchargent leurs cargaisons d'un million de boisseaux de céréales, pour ensuite poursuivre leur course presque jusqu'à la mer et charger de petites montagnes de minerai de fer.

Le capitaine Miller, interviewé sur le pont du Richelieu, utilisait un levier semblable à la manette de la transmission automatique d'une automobile, pour diriger le fonctionnement d'un énorme engin situé à un septième de mille plus loin.

La vie sur les Grands Lacs changera encore plus d'ici à ce que le capitaine prenne sa retraite, dans quatre ans.

Les plus gros cargos sur les lacs ont atteint la limite permise par les canaux, écluses et chenaux actuels, soit 730 pieds de long et 75 de large.

Mais des vaisseaux plus gros, ainsi qu'on se prépare à en créer aux Etats - Unis, auront 1,000 pieds de long, et la concurrence se multiplie pour le transport des millions de tonnes de céréales, minerai de fer et charbon chaque année sur les Grands Lacs.

Les dimensions plus grandes créent déjà des problèmes aux officiers responsables des 24 vies à bord de chaque cargo, dit le capitaine.

Des vaisseaux chargés d'un million de boisseaux de céréales pesant près de 30,000 tonnes sont difficiles à manipuler dans les abords des canaux affectés par les vents, les courants et la circulation.

Au poste

Le capitaine n'a guère de temps libre dans sa cabine, occupé qu'il est à régler les difficultés de navigation, les pires étant le canal Welland, malgré les récentes améliorations sur le parcours de 28 milles, et l'écluse Beauharnois, sur le St-Laurent.

Tout ira mieux à Beauharnois lorsqu'on installera sur la voie maritime les appareils électroniques en usage sur le canal Welland, dit le capitaine.

Avant longtemps, les micro-ondes, la télévision, le radar et la radio parviendront à un centre d'informatique qui doit être érigé dans la région des Mille-Iles, près de Cornwall, en Ontario.

On a déjà amélioré l'écluse de Beauharnois en y installant un dispositif d'aide hydraulique par lequel des jets d'eau à forte pression permettent aux vaisseaux de parcourir plus vite et plus sûrement le passage de l'écluse vers l'aval.

Certaines sections du chenal du fleuve, où la profondeur minimum de 27 pieds n'est qu'à un pied trois pouces sous la quille du Richelieu chargé, créent aussi des problèmes au capitaine Miller.

Il ne craint pas pour la sécurité de son bateau mais pour les dommages possibles causés au rivage.

Sur le pont, des membres d'équipage disent que le remplacement des petits cargos d'avant la voie maritime leur a rendu la vie meilleure.

La télévision dans les salons permet de combattre l'ennui. Selon un gardien, la vie sur les grands cargos s'est considérablement améliorée.

Une longue série de conflits ouvriers ont donné au public la fausse impression qu'il y a une constante friction entre les patrons et les syndicats sur les Grands Lacs, a dit le gardien.

"Canada Steamship Lines, propriétaire du Richelieu, est une bonne compagnie. Il en est de même pour les autres, à quelques exceptions près."

Le chef Monte Beurre, de Sarnia, en Ontario, affirme que les matelots "devraient gagner des salaires de présidents pour manger aussi bien chez eux."

Les membres d'équipage forment deux par deux dans des cabines climatisées; trois officiers et trois ingénieurs ont chacun une cabine privée.

L'ingénieur-chef Jack Griesbach, de Midland, en Ontario, a décoré sa suite de deux pièces de peintures modernes. Il se repose en cultivant des plantes en pots.

Cela le repose du moteur haut de deux ponts, qui produit 9,800 chevaux-vapeur pour mouvoir le Richelieu à une vitesse pouvant atteindre 20 milles à l'heure en eau libre.

SUITE DE:

SEPT

recteurs sont: M. Yvan Archambault, M. Yvon Côté, M. Denis Gladu, co-président du comité des duchesses, Mlle Alice Granger, co-présidente du comité des duchesses; M. Claude Lavallée, M. Réal Monfette, M. Roger Rochon.

LES
ANNONCES
CLASSEES
UN
SERVICE
PROFITABLE

PILOTE TEMPETE



LES SOEURS GALURIN



SIMPLET



Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

MERCREDI

18.00 Tour à tour
18.15 Téléjournal
18.20 CBVT - Ici Québec
18.25 Nouvelles du sport
18.30 24 heures
18.45 Aujourd'hui
19.30 Commando du désert *
20.00 La soirée du hockey *
22.15 Conférence constitutionnelle *
23.15 Téléjournal
23.35 Nouvelles du sport
23.45 Cinéma "Poupées d'amour"
1.30 Téléjournal

JEUDI

9.25 Aujourd'hui à CBFT
9.30 Le courrier du désert
10.00 Télévision scolaire
10.30 Mario
10.45 Monsieur Surprise *
11.00 La souris verte
11.15 Cinéma "Classes tous risques"
13.00 Cinéma "Chèque au porteur"
14.30 Ni oui, ni non
15.00 Femme d'aujourd'hui
16.00 Bobino *
16.30 Pirate Maboule *
17.00 Bidule de Tarmacadam
17.30 Les cadets de la forêt *
18.00 Tour à tour
18.10 CBOFT - sport-atout *
18.15 Téléjournal
18.20 CBVT- Ici Québec
18.25 Nouvelles du sport
p8.39 24 heures
18.35 CBOFT - téléjournal
18.45 Aujourd'hui
19.30 La soeur volante *
20.00 Les grands films "Le retour du Docteur Mabuse"
21.45 Présences
22.00 Le sel de la semaine
23.00 Téléjournal
23.20 Nouvelles du sport
23.25 CBOFT - sports
23.30 Médecine d'aujourd'hui *
00.00 Les incorruptibles
00.05 CBOFT - les Incorruptibles
1.00 Téléjournal

CBMT CANAL 6

MERCREDI

6.00 The Ghost and Mrs. Muir *
6.31 Hourglass: News, Wea-
7.30 The
7.30 The Mothr
7.30 The Mothers-in-Law *
8.00 Mission Impossible*
9.00 The Public Eye*
10.00 Music Special: Tribute to Sir Ernest MacMillan
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.25 Night Overall; Night Report, Sports Final
11.36 Movie Cavalcade: "The Golden Goddess of Rio Beni"
1.00 Final Report

JEUDI

7.45 Test Pattern and Music
8.07 Stand-by Six
8.30 That Morning Show
9.00 A City's Story*
9.30 On Safari: "Geisha Party"
10.00 Children's Film: "circus Friends"
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Dress-up
11.26 Pick of the Week
11.55 CBC TV News
12.00 Andy of Mayberry
12.30 Search for Tomorrow*
1.00 Luncheon Date
1.30 As the World Turns *
2.00 The Bonnie Prudden Show*
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night *
4.00 The Weaker (?) Sex*
4.30 Teddy
5.00 Arthur and the Square Knights of the Round Table
5.30 The Corsairs*
6.00 Reach for the Top*
6.31 Hourglass: News, Weather, and Sports; Seven on six
7.30 Gentle Ben*
8.00 Bob Hope Comedy Special*
9.00 The Inheritance*
10.00 Adam 12*
10.30 The Nature of Things*
11.19 Viewpoint
11.25 Night Overall: Night Report, Sports Final
11.36 Thursday Showcase: "Hercules in the Haunted World"*
1.00 Final Report

CHLT CANAL 7

MERCREDI

6.00 Troisième édition
6.15 La météo
6.20 Edition Sportive
6.30 Jinny (c)
7.00 Soeur volante (c)
7.30 Boni populaire Desjardins (c)
8.00 Soirée du hockey (c)
10.15 Les Martin (c)
10.45 Téléjournal
11.00 Dernière édition
11.15 Cinéma 7 "Suzanne découche"

JEUDI

7.30 Les lève-tôt
8.00 Première édition
8.30 Super car
9.00 Cousins-cousines
10.00 Télévision scolaire
10.30 Club di piano
10.45 Monsieur surprise
11.00 La souris verte
11.15 Théâtre des petits (c)
11.30 Les joyeux naufragés
12.00 Midi 7
12.30 Deuxième édition
12.45 La météo
12.50 Edition sportive
1.00 Pêle-mêle (c)
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino (c)
4.30 Pirate Maboule (c)
5.00 Perry Mason
6.00 Troisième édition
6.15 La météo
6.20 Edition sportive
6.30 Cher oncle Bill (c)
7.00 Commando du désert (c)
7.30 Vive la compagnie (c)
8.00 Les grands films
9.45 Tirez au clair
10.45 A communiquer
11.00 Téléjournal
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7 "La ferme des hommes brûlés"

CFTM CANAL 10

MERCREDI

6.00 Télé-Métro (c)
6.40 Sports-Images (c)
6.50 Télé-Métro (c)
7.00 Dernière heure (c)
7.15 Télé-Métro (c)
7.30 Les grandes productions (c) "X-15"
9.30 Réal Giguère illimité (c)
10.45 Dernière heure et météo (c)
11.00 La ronde des sports (c)
11.15 Cinéma "Tambour battant"
12.45 Dernière édition
12.50 Fermeture

JEUDI

7.15 Mire et Musique
7.30 Les P'tits bonshommes
7.45 Métro-Matin (c)
8.45 36-24-36 (c)
9.00 Toast et café (c)
10.00 Voie de femmes (c)
10.30 Leçons de beauté (c)
10.45 L'école du bonheur (c)
11.00 Voie de femmes (c)
11.30 Eternel amour
12.00 Les récits du capitaine (c)
12.10 Les manchettes
12.15 Ciné-Roman
12.30 Ciné-Jeudi "Le secret de Madame Clapain"
2.00 "Temps du Ghetto"
3.30 Madame s'amuse (c)
4.00 La cabane à Midas (c
4.30 Rin Tin Tin
5.00 Le 5 à 6 (c)
6.00 Télé-Métro (c)
6.40 Sports-Images (c)
6.50 Télé-Métro (c)
7.00 Dernière heure (c)
7.15 Télé-Métro (c)
7.30 Cinéma Kraft "Pas de souris dans le bizness"
9.00 Vrai de vrai (c)
9.30 Coup de filet (c)
10.00 Secret bien gardé (c)
10.30 Nous deux (c)
10.45 Dernière heure et météo (c)
11.00 La ronde des sports (c
11.1 Cinéma "La face infernale"
12.45 Dernière édition
12.50 Fermeture

CFCF CANAL 12

MERCREDI

6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse *
7.00 The flying nun *
7.30 The Jerry Lewis show
8.30 Bewitched *
9.00 The Beautiful Phyllis Diller show *
10.00 The avengers *
11.00 The national News *
11.18 Pulse *
11.43 Pajama Playhouse *

JEUDI

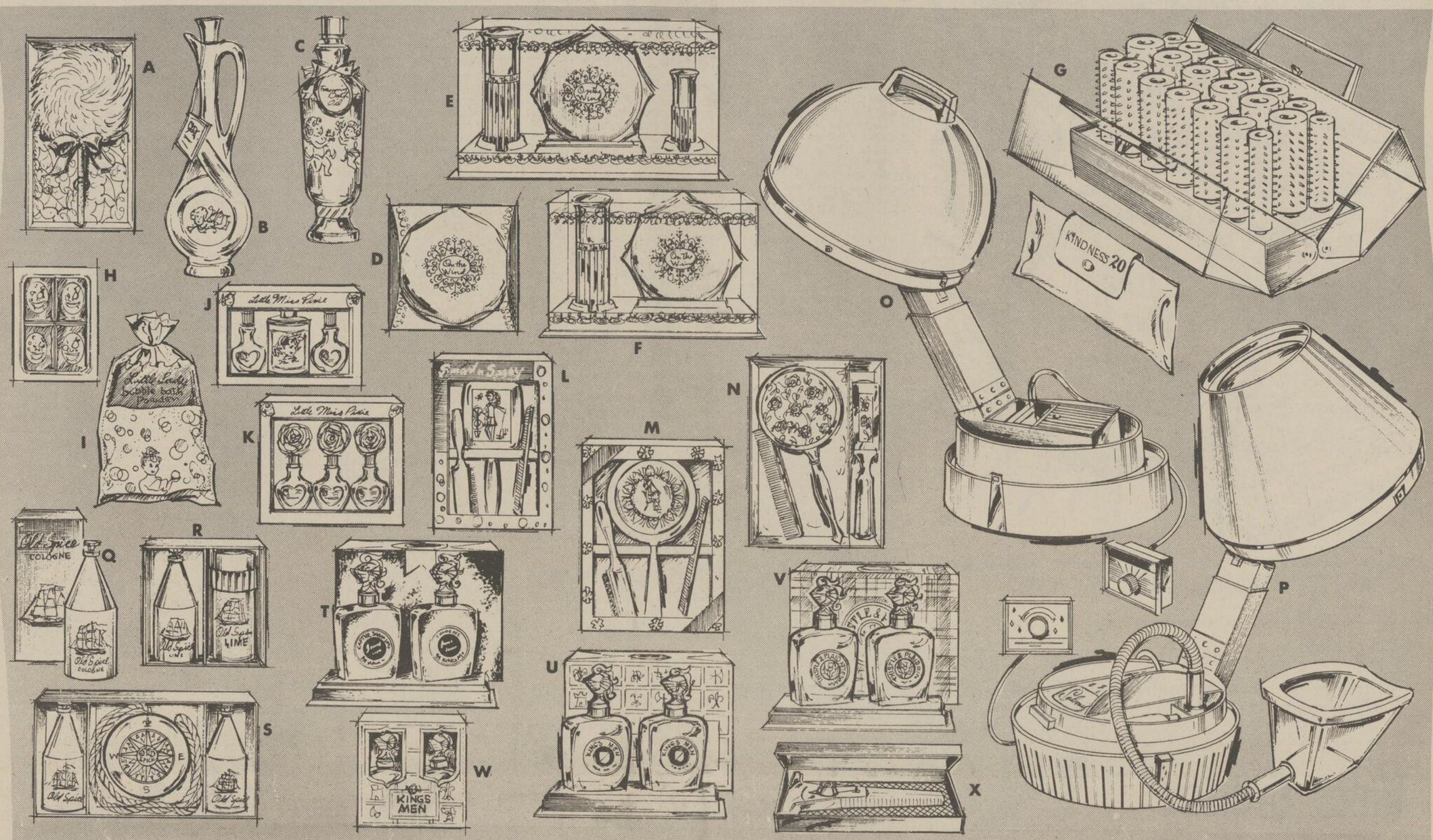
8.15 Sign-on Newsroom 12
8.30 Noranda
9.30 Romper room *
10.00 Magic Tom *
10.30 Ed Allen *
11.00 Bewitched
11.30 Marriage confidential
12.00 In town *
12.30 The BigSpenders *
1.00 The Mike Douglas show
2.30 Perry's probe *
3.00 People in conflict *
3.30 Doctor's diary *
4.00 Littlest hobo
4.30 Family theatre
6.00 The Pierre Berton show
6.30 Pulse *
7.00 Star trek *
8.00 NHL Hockey *
10.30 River inn *
11.00 The national News *
11.18 Pulse *
11.43 Pajama playhouse

Woolco

COSMETIQUES

Faites vos achats de Noel au rayon des cosmetiques chez Woolco

(Bas prix de vente en vigueur du 18 au 21 decembre)



Cadeaux pour Elle

POUDRE DE BEAUTE "CORSAGE"
A. Poudre de beauté 5 oz. et houpette en laine d'agneau avec manche. Prix Rég. Woolco: 1.99
PRIX DE VENTE: **1.49**

BAIN MOUSSANT "CORSAGE"
B. Huile de bain dans jolie carafe. 19 oz. Prix Rég. Woolco: 1.34
PRIX DE VENTE **.79**

HUILE DE BAIN "CORSAGE"
C. Huile de bain dans joli flacon en verre, joliment décoré. 12 oz. Prix Rég. Woolco: 1.09
PRIX DE VENTE: **.99**

POUDRE DE BEAUTE "ON THE WIND"
D. Poudre de beauté 6 oz. Emballage cadeau. Prix Rég. Woolco: 2.50
PRIX DE VENTE: **1.89**
Aussi disponible:
poudre "Evening in Paris"

ENSEMBLE-CADEAU DE LUXE "ON THE WIND"
E. Parfum à vaporiser. .33 oz., Eau de Cologne à vaporiser 1 ½ oz., poudre de beauté 4 oz. Boîte-cadeau en plastique transparent. Prix Rég. Woolco: 6.25
PRIX DE VENTE: **4.69**

ENSEMBLE-CADEAU "ON THE WIND"
F. Poudre de beauté 4 oz., Eau de Cologne à vaporiser 1½ oz. Prix Rég. Woolco: 3.75
PRIX DE VENTE: **2.89**

APPAREIL POUR MISE - EN - PLIS "KINDNESS" DE "CLAIROL"
G. L'appareil chauffe les rouleaux... Vous vous coiffez ensuite en quelques minutes... sans eau, sans lotion! Prix Rég. Woolco: 34.95
PRIX DE VENTE **28.88**

BAIN MOUSSANT "LITTLE LADY"
H. 8 enveloppes de cristaux de bain. Enballage-cadeau. Prix Rég. Woolco: .88
PRIX DE VENTE **.77**

BAIN MOUSSANT "LITTLE LADY"
I. Poudre de bain rose. Sac 14 oz. Prix Rég. Woolco: .88
PRIX DE VENTE: **.77**

ENSEMBLE - CADEAU "LITTLE MISS PIXIE"
J. Lotion pour les mains 1 oz., Eau de Cologne 1 oz., poudre de talc 1 3/8 oz. Prix Rég. Woolco: 1.27
PRIX DE VENTE: **.99**

ENSEMBLE - CADEAU DE LUXE "LITTLE MISS PIXIE"
K. Eau de Cologne 1 oz., shampooing 1 oz et 3 pains de savon. Prix Rég. Woolco: 1.53.
PRIX DE VENTE: **1.09**

ENSEMBLE "SMART n' SASSY" POUR LA COIFFEUSE
L. Ensemble peigne, miroir et brosse. Prix Rég. Woolco: 1.19
PRIX DE VENTE: **.99**

ENSEMBLE "ELEGANT LADY" POUR LA COIFFEUSE
M. Brosse en soie - nylon, peigne et miroir. Prix Rég. Woolco: 1.49
PRIX DE VENTE: **1.29**

ENSEMBLE "ALJEN" POUR LA COIFFEUSE
N. L'ensemble comprend un mini peigne, une brosse et un miroir. Prix Rég. Woolco: 3.47
PRIX DE VENTE: **3.19**

SECHOIR A CHEVEUX PORTATIF "FUTURA"
O. Modèle silencieux commandé à distance, facile à utiliser. Prix Rég. Woolco: $34.
PRIX DE VENTE: **28.88**

SECHOIR A CHEVEUX "SALONETTE" AVEC SAUNA FACIAL
P. Commandé à distance. Pour une mise-en-plis parfaite et un teint lumineux. Prix Rég. Woolco: 54.75
PRIX DE VENTE: **46.99**

Cadeaux pour Lui

EAU DE COLOGNE "OLD SPICE"
Q. Flacon en terre cuite 4¾ oz. Régulier. Prix Rég. Woolco: 1.79
PRIX DE VENTE: **1.46**

ENSEMBLE - CADEAU DE LUXE "OLD SPICE"
S. Lotion après-rasage 2 3/8 oz., Eau de Cologne 2 3/8 oz. et savon sur corde. Prix Rég. Woolco: 3.99
PRIX DE VENTE: **3.39**

ENSEMBLE - CADEAU "KINGS MEN"
U. Lotion après-rasage 4¼ oz. et Eau de Cologne 4¼ oz. Prix Rég. Woolco: 3.14
PRIX DE VENTE: **2.69**

ENSEMBLE - CADEAU "OLD SPICE"
R. A la lime. Lotion après-rasage 2½ oz. et bâton désodorisant. Boîte-cadeau. Prix Rég. Woolco: $3.
PRIX DE VENTE: **2.19**

ENSEMBLE - CADEAU "IMPERIAL GOLD"
T. De "Kings Men". Lotion après-rasage 4 ¼ oz., Eau de Cologne 4 ¼ oz. Prix Rég. Woolco: 4.97
PRIX DE VENTE: **3.99**

ENSEMBLE-CADEAU "THISTLE AND PLAID"
V. De "Kings Men". Lotion après-rasage 4¼ oz. et Eau de Cologne 4¼ oz. Prix Rég. Woolco: 3.59
PRIX DE VENTE: **2.99**

ENSEMBLE - CADEAU "KINGS MEN"
W. Lotion après-rasage 1 ¾ oz et Eau de Cologne 1 ¾ oz. Prix Rég. Woolco: 1.57
PRIX DE VENTE: **1.29**

RASOIR "TECHMATIC" DE "GILLETTE"
X. Nouveau! Tête réglable. Prix Rég. Woolco: 3.49
PRIX DE VENTE: **3.19**

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hres p.m.

WOOLCO FERA VOS EMBALLAGES-CADEAUX, CELA COUTE SI PEU CHER..!

370 rue St-Jacques, Plaza Granby

DITES SIMPLEMENT: "PORTEZ A MON COMPTE"

CHOIX - SATISFACTION - QUALITE